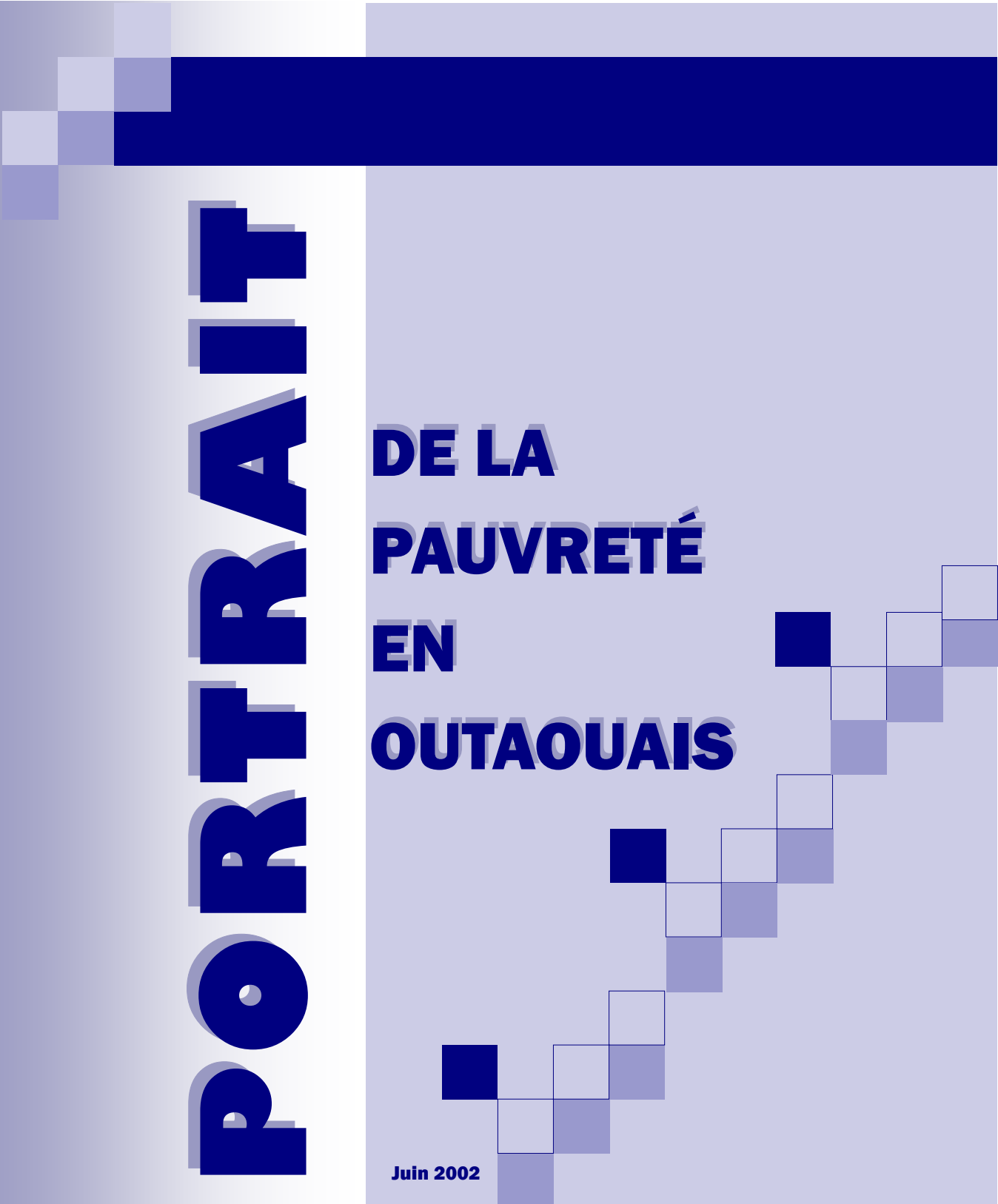




POURTRAIT

DE LA PAUVRETÉ EN OUTAOUAIS

Juin 2002

**Régie régionale de la Santé et des Service sociaux
de l'Outaouais**

Direction de Santé publique



PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ EN OUTAOUAIS

Juin 2002



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier madame Martine David pour son important labeur de révision du document original ainsi que messieurs Philippe Garvie, Normand Trempe et Jean-Pierre Courteau pour leurs commentaires et suggestions. Madame Nicole Truchon s'est chargée de la révision grammaticale et orthographique. Enfin, merci à madame Sylvie Belisle pour son superbe travail d'édition et de mise en page.

Document produit par la Direction de Santé publique
de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais

Rédaction : Lise Émond, agente de recherche

Traitement de texte : Jacqueline Kennedy

Conception graphique et mise en page : Sylvie Bélisle

Pour obtenir un exemplaire de ce document, faites parvenir votre commande par télécopieur : **(819) 777-0271**

par courriel : **colette_cloutier@ssss.gouv.qc.ca**

ou par la poste : **Direction de Santé publique de l'Outaouais, RRSSSO
Centre de documentation
104, rue Lois
Hull (Québec) J8Y 3R7**

Coût : 7,50 \$

Le présent document est disponible à la section Portrait de santé du site Web de la Régie régionale de la santé et des Services sociaux de l'Outaouais dont l'adresse est : www.rrsss07.gouv.qc.ca/portrait/c_index.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, Août 2002
Bibliothèque nationale du Canada, Août 2002
ISBN 2-920780-81-6

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et désigne tant les femmes que les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ NARRATIF	7
INTRODUCTION	9
MÉTHODOLOGIE	11
LE PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE.....	12
LE REVENU DE LA POPULATION OUTAOUAISE.....	13
LE REVENU DES MÉNAGES	13
Le revenu d'emploi.....	15
Les transferts gouvernementaux	16
La proportion du revenu accordée au logement	18
LES PERSONNES VIVANT AVEC UN FAIBLE REVENU	19
LES MÉNAGES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU.....	20
QUELQUES FACTEURS ASSOCIÉS AU FAIBLE REVENU.....	22
Le sexe et l'âge associés au faible revenu.....	22
L'origine ethnique associé au faible revenu.....	23
L'incapacité associée au faible revenu	24
La durée de la présence sous le seuil de faible revenu.....	24
LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LES CRITÈRES DE LA RRSSS DE L'OUTAOUAIS	25
LE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT	25
LES PERSONNES VIVANT DE L'AIDE SOCIALE	26
Le montant des prestations au Québec.....	27
La situation en Outaouais.....	28
Les prestataires selon l'âge.....	29
Les prestataires selon le sexe et la composition familiale	30
Les prestataires selon la scolarité.....	30
La durée de la présence à l'aide sociale	31
LES DÉTERMINANTS DU REVENU.....	32
LA SCOLARITÉ EN OUTAOUAIS.....	33
La scolarité selon l'âge.....	34
Les jeunes de 20 à 24 ans	34
Les adultes de 25 à 64 ans.....	36
Les personnes âgées de 65 ans et plus	37
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	37
L'activité économique selon l'âge.....	38
L'activité économique selon le sexe et la présence d'enfants.....	39
Le taux d'occupation	40
Précarité du travail	41
L'emploi à temps partiel	41
Le travail autonome.....	41

LE CHÔMAGE.....	42
Le chômage selon l'âge.....	43
Le chômage selon le sexe.....	44
L'assurance-emploi.....	44
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE	49
ANNEXES	
Annexe 1 : Tableaux.....	55
Annexe 2 : Cartes.....	75

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Revenu moyen des familles selon la structure familiale, Outaouais, 1995	14
Graphique 2 : Revenu moyen d'emploi, en dollars, Québec et Outaouais, 1995	16
Graphique 3 : Proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux, Québec et Outaouais, 1995.....	17
Graphique 4 : Ménages allouant plus de 50 % de leur revenu aux dépenses de logement, Outaouais, 1995.....	18
Graphique 5 : Proportion de ménages vivant sous le seuil de faible revenu, Québec et Outaouais, 1995.....	20
Graphique 6 : Personnes vivant sous le seuil de faible revenu, selon le niveau par rapport au seuil, Outaouais, 1995.....	21
Graphique 7 : Familles vivant sous le seuil de faible revenu selon la structure de la famille, Québec et Outaouais, 1995.....	22
Graphique 8 : Personnes sous le seuil de faible revenu selon l'âge, Outaouais, 1995.....	23
Graphique 9 : Proportion de la population âgée de 0 à 65 ans prestataires de l'aide sociale au Québec et en Outaouais, 1989 à 2001	28
Graphique 10 : Proportion de la population âgée de 0 à 65 ans prestataires de l'aide sociale selon le district de CLSC, Québec et Outaouais, 1996 et 2001	29
Graphique 11 : Prestataires de l'aide sociale selon l'âge, Outaouais 2001.....	29
Graphique 12 : Pourcentage des bénéficiaires qui sont inscrits à l'aide sociale selon le nombre de mois cumulés, Outaouais, 1996 et 2001	31
Graphique 13 : Pourcentage des prestataires inscrits à l'aide sociale qui ont cumulé plus de 120 mois, Québec et Outaouais, 1996 et 2001	32
Graphique 14 : Population de 15 ans et plus selon la scolarité, Québec et Outaouais, 1996.....	34
Graphique 15 : Proportion de jeunes de 20-24 ans qui n'ont pas atteint la 9 ^{ième} année ou qui sont sans diplôme d'études secondaires, Québec et Outaouais, 1996.....	35
Graphique 16 : Proportion de personnes de 25 à 64 ans qui n'ont pas atteint la 9 ^{ième} année ou qui sont sans diplôme d'études secondaires, Québec et Outaouais, 1996	36
Graphique 17 : Proportion de personnes de 65 ans et plus qui n'ont pas atteint la 9 ^{ième} année ou qui n'ont pas l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires, Québec et Outaouais, 1996	37
Graphique 18 : Taux d'activité, Québec et Outaouais, 1996	38
Graphique 19 : Taux d'activité selon l'âge, Québec et Outaouais, 1996	39
Graphique 20 : Rapport emploi-population, Québec et Outaouais, 1996	41
Graphique 21 : Taux de chômage, Québec et Outaouais, 1996.....	43
Graphique 22 : Taux de chômage selon l'âge, Québec et Outaouais, 1996.....	43

RÉSUMÉ NARRATIF

La présente étude s'inscrit dans une perspective de santé publique et vise à mettre en lumière l'ampleur du phénomène de la pauvreté dans la région de l'Outaouais. Le lien entre la pauvreté et la santé des populations a clairement été démontré à plusieurs reprises.

L'étude s'attarde particulièrement à la pauvreté matérielle, c'est-à-dire celle qui prive les personnes de revenus suffisants leur permettant de répondre à leurs besoins de base et qui contribue à leur isolement social.

Les résultats de l'étude démontrent que certaines populations sont plus susceptibles d'être frappées par ce fléau en raison de leur âge, leur sexe, leur situation familiale ou leur lieu de résidence. Il est toutefois possible d'intervenir à divers degrés et de s'attaquer aux causes structurelles en agissant sur certains déterminants de la pauvreté. Cette étude s'adresse donc à tous les acteurs sociaux qui font de la lutte à la pauvreté une priorité.

INTRODUCTION

La pauvreté n'est pas un phénomène nouveau. Toutefois, nous faisons dorénavant face à une nouvelle économie mondiale qui tend à accentuer l'écart entre les riches et les pauvres et à créer de plus en plus d'inégalités. L'investissement dans les programmes sociaux est délaissé au profit de la compétitivité commerciale. Cette situation préoccupe de plus en plus les intervenants, organismes communautaires et institutions qui oeuvrent auprès des personnes défavorisées. Les banques alimentaires et les soupes populaires se multiplient, les maisons d'hébergement pour personnes itinérantes débordent et les groupes de défense des droits sont essoufflés.

Des chiffres tirés de deux portraits socio-économiques de l'Outaouais^{1,2} démontrent bien que la région n'est pas épargnée par la pauvreté. En 1995, 18 % des familles et 46 % des personnes seules vivaient sous le seuil de faible revenu. Il s'avère donc opportun de jeter un regard sur cette pauvreté qui affligeait, en 1995, 62 415 de nos résidents et qui persiste encore aujourd'hui.

Les conséquences de la pauvreté sur l'état de santé des populations sont nombreuses, tant au niveau physique, psychologique que social. Le lien entre la pauvreté et la santé a d'ailleurs été démontré à plusieurs reprises^{3,4,5}. En Outaouais urbain, l'écart entre l'espérance de vie à la naissance des personnes les mieux nanties et celle des plus défavorisées est de 6,5 années pour les hommes et de 1,7 années pour les femmes^{6,7,8}. Cette différence s'explique en partie par des habitudes de vie moins saines chez les personnes défavorisées, des niveaux de stress et de détresse psychologique plus élevés, un soutien social moins présent et un sentiment d'impuissance sur le contrôle de leur vie^{9,10}.

Les personnes économiquement faibles auraient un plus grand risque d'être malheureuses, de souffrir de dépression, d'avoir une faible estime de soi, de se culpabiliser et de se sentir inutiles. Elles ont le sentiment de ne pas contrôler leur existence, ce qui, d'après plusieurs auteurs, serait responsable d'une partie importante des écarts de mortalité^{11,12}. De plus, « Il y a un consensus de plus en plus fort chez les chercheurs, à savoir que c'est l'équité dans la redistribution de la richesse qui a le plus d'effet sur le niveau de santé et de bien-être de la population »^{13,14}. Il est estimé que 23 % des années potentielles de vie perdues avant l'âge de 75 ans peuvent être attribuées aux différences de revenu¹⁵.

Il n'existe toutefois pas de consensus général sur la mesure de la pauvreté. Certains auteurs parlent de pauvreté absolue et d'autres, de pauvreté relative. La pauvreté **absolue** fait référence au manque de ressources économiques nécessaires pour répondre

aux besoins de base tels la nourriture, le logement et l'habillement. La pauvreté **relative**, pour sa part, est liée à l'insuffisance des ressources financières pour assurer le bien-être physique ainsi qu'à l'incapacité de participer **dignement** à la vie sociale et communautaire¹⁶.

Par ailleurs, un document du ministère de la Santé et des Services sociaux propose de distinguer trois types de pauvreté. La pauvreté matérielle (**avoir**) prive les personnes de revenus suffisants leur permettant de se loger, se nourrir convenablement et de se vêtir. Elle force souvent les personnes pauvres à vivre dans un milieu où les conditions environnementales sont déficientes. L'accès limité au transport contribue à leur isolement et rend difficile l'accès aux services et aux activités de loisir. La pauvreté sociale (**pouvoir**) empêche les gens de jouer un rôle social valorisant. Elle rend difficile l'exercice des droits sociaux et enferme les personnes dans des rapports d'exclusion (solitude, manque de soutien social, anonymat, sentiment d'infériorité). Enfin, la pauvreté culturelle (**savoir**) éloigne les personnes de la connaissance et de la culture et limite l'accès à l'apprentissage¹⁷.

Afin de mieux saisir l'ampleur du phénomène de la pauvreté matérielle dans la région de l'Outaouais, la Direction de Santé publique de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais a réalisé la présente étude.

La première section porte sur la méthodologie employée pour les fins de l'étude. Comme la Régie régionale de l'Outaouais ne dispose pas de données primaires sur la pauvreté dans l'Outaouais, une variété de sources secondaires ont été utilisées afin d'examiner de plus près certains indicateurs quantitatifs liés à la pauvreté. La deuxième section jette un regard rapide sur le profil socio-démographique permettant ainsi de bien asseoir les données sur la réalité de la région. Compte tenu que le revenu s'impose comme indicateur de la pauvreté matérielle, la section trois s'attarde à l'examen du revenu de l'ensemble de la population outaouaise pour ensuite ouvrir, en quatrième section, sur la situation spécifique des ménages à faible revenu. Enfin, la cinquième et dernière section se penche sur deux principaux déterminants du revenu : le niveau de scolarité et l'activité économique.

Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, cette étude dresse un portrait sommaire de ce fléau afin de mieux cibler les interventions et maximiser leur efficacité en vue de rejoindre les personnes qui en retireront le plus de bénéfices. Des actions dirigées vers les populations les plus démunies pourront contribuer à réduire l'écart qui subsiste entre l'état de santé des résidents les mieux nantis et celui des personnes défavorisées. Cette étude s'adresse au personnel de la Régie régionale de l'Outaouais, à tous ceux et celles qui oeuvrent dans le réseau de la santé et dans les organismes communautaires ainsi qu'aux partenaires d'autres réseaux tels que l'éducation et le secteur municipal. Force est de constater que les actions du réseau de la santé ne peuvent, à elles seules, améliorer le bien-être et la santé de la population ; l'apport des autres secteurs s'avère indispensable.

MÉTHODOLOGIE

Deux sources principales ont été utilisées pour les fins de cette étude. Le recensement de Statistique Canada de 1996 sera le principal sujet d'analyse bien que nous ferons appel, au besoin et selon la disponibilité des données, à des recensements antérieurs. Des données provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été utilisées en vue d'obtenir un portrait plus complet des personnes assistées sociales. Enfin, des données ont aussi été colligées à même les documents publiés par différents organismes qui luttent pour l'élimination de la pauvreté. Les données socio-économiques tirées du recensement 2001 de Statistique Canada qui sont censées être disponibles à compter de l'été 2003 permettront d'actualiser ce portrait de la pauvreté.

Les données sont toujours présentées par districts de CLSC de l'Outaouais afin de dresser un portrait de la pauvreté par secteur géographique. Elles sont aussi découpées en fonction de l'âge, du sexe et du type de ménage lorsqu'il s'avère opportun. Il a aussi été pertinent de comparer les données issues de l'Outaouais urbain avec celles provenant de l'Outaouais rural. L'urbain réfère aux districts de CLSC de Hull, Gatineau et Grande-Rivière, ce dernier correspondant au secteur Aylmer de la nouvelle ville de Gatineau. Enfin, il s'est avéré intéressant de comparer à quelques reprises la situation économique de l'Outaouais à celle de l'ensemble de la province.

Pour bien comprendre l'intensité du phénomène dans différents territoires de CLSC et d'une période à l'autre, nous utiliserons des pourcentages ou des taux. Nous utiliserons aussi les nombres afin de permettre au lecteur de connaître combien de personnes, familles ou ménages sont touchés par le phénomène.

Enfin, des cartes illustrant les disparités économiques au sein d'une même unité géographique ou entre les districts sont présentées en annexe 2. Le lecteur pourra également consulter à sa guise l'ensemble des tableaux de données qui ont servi de toile de fond à l'analyse en annexe 1. Notons que les chiffres provenant des recensements de Statistique Canada ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire. Les totaux, arrondis suite aux additions des données brutes, ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément dans les répartitions.

LE PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

L'Outaouais est une des régions du Québec où la croissance de la population a été la plus forte au cours des dernières années. En effet, alors que la province connaissait un taux de croissance de 10,9 %, entre 1981 et 1996, ce taux était de 26,1 % en Outaouais. La population y est passée de 243 875 à 307 441 habitants. Cet accroissement est principalement attribué à l'augmentation de 27,9 % du nombre de résidents de l'Outaouais urbain. C'est en secteur urbain que l'on retrouve 70,8 % de la population régionale, soit 217 610 personnes.

Près du tiers des familles vivent avec un enfant à la maison alors que 27 % en ont deux et 9 % en ont trois ou plus. Le quart des familles avec enfants sont monoparentales. Dans huit cas sur dix, une femme est à la tête de ce type de ménage.

Le nombre de personnes vivant seules dans la région est passé de 21 840 en 1991 à 27 090 en 1996, soit une augmentation de 24 %. Elles représentent presque 10 % de la population totale et comptent pour 60 % des personnes habitant un logement non-familial. Les personnes âgées de 65 ans et plus qui ne vivent pas en institution sont les plus à risque de vivre seules. La majorité d'entre elles sont des femmes. Trente-deux pourcent des femmes âgées de 65 à 74 ans vivent seules contre seulement 16 % des hommes du même âge. Pour celles de 75 ans et plus, ce chiffre atteint à 46 % comparativement à 20 % pour les hommes¹⁸.

L'âge moyen de la population de l'Outaouais est moins élevé que celui de la population du Québec. En effet, la proportion de jeunes âgés de 1 à 14 ans dans la population totale de l'Outaouais est de 21,4 % contre 19,2 % au Québec tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 9,1 % de la population régionale comparativement à 12,1 % au Québec. Il existe toutefois une différence significative entre l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural. En ville, la proportion d'aînés est de 8 % alors qu'elle atteint 15 % en milieu rural.

La présence d'anglophones est plus marquée en Outaouais qu'au Québec. Plus de 14 % des résidents de la région ont déclaré l'anglais comme langue maternelle (réponse unique) contre 8 % dans la province. Toutefois, leur distribution à travers la région est inégale. Un peu plus de la moitié habitent l'Outaouais urbain et un autre 20 % habitent le district du Pontiac où ils représentent 54 % de la population totale.

LE REVENU DE LA POPULATION OUTAOUAISE

Le revenu est généralement le critère déterminant de la situation financière d'un ménageⁱ. Permettant l'acquisition des biens et services nécessaires au bien-être, le revenu s'impose comme déterminant des conditions de vie. La présente étude s'appuie donc principalement sur cet indicateur afin d'identifier les personnes les plus touchées par la pauvreté et de les situer sur le territoire.

LE REVENU DES MÉNAGES

L'écart de revenu entre les mieux nantis et les moins favorisés s'est accentué en Outaouais entre 1990 et 1995. En effet, la proportion de ménages disposant d'un revenu inférieur à 20 000 \$ est passée de 23,3 % en 1990 à 25,3 % en 1995 alors que celle des ménages touchant au-delà de 70 000 \$ s'est accrue de 17,9 % à 21,0 %ⁱⁱ.

Les ménages des districts de CLSC de Grande-Rivière et des Collines-de-l'Outaouais bénéficient des revenus les plus élevés alors que ceux des Forestiers, de la Petite-Nation et du Pontiac disposent des revenus les plus faibles. Une étude réalisée dans les villes canadiennes a démontré que l'écart des revenus familiaux entre les quartiers a augmenté drastiquement au cours des dix dernières années. Les familles des quartiers les plus pauvres ont vu leur revenu diminuer d'environ 25 % alors qu'il augmentait dans les quartiers les plus nantis¹⁹.

La richesse n'est certes pas distribuée également dans la région et ce constat s'applique également pour la répartition des revenus à l'intérieur des territoires. Les districts de CLSC urbains de la région (Hull, Gatineau et Grande-Rivière) comportent des quartiers très défavorisés et d'autres plus cossus. Les cartes en annexe 2 de ce document illustrent bien cette situation.

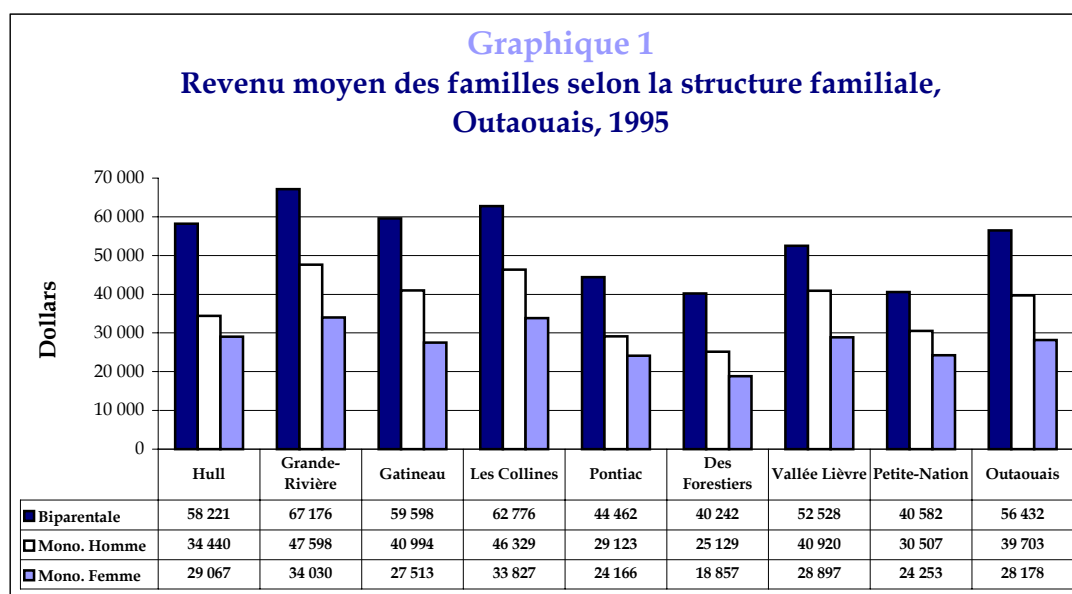
En 1990, le revenu moyen des familles de l'Outaouais était de 49 653 \$. En 1995, il avait augmenté de 5,1 % pour se situer à 52 201 \$ (tableau 1). Cette augmentation est légèrement moins substantielle que celle constatée au Québec (5,7 %). Néanmoins, les

i. Un ménage, tel que définit par Statistique Canada, peut se composer d'une seule famille ou de plusieurs familles habitant le même logement, d'un groupe de personnes apparentées ou non mais sans lien de filiation ou encore d'une personne seule.

ii. En 1993, si l'on divisait l'ensemble des ménages québécois en cinq groupes de même taille, le premier quintile regroupant les ménages dont le revenu est le plus faible et le dernier quintile, les ménages avec le revenu le plus élevé, on constate que les ménages du quintile inférieur ne reçoivent que 6 % du revenu disponible total alors que les ménages du quintile supérieur accaparent 40 % du revenu total (Nobert, Yves et Al., *Les conditions de vie au Québec, un portrait statistique*. Bureau de la statistique du Québec, Les publications du Québec, Québec, 1996).

familles de la région affichaient, encore en 1995, un revenu supérieur de 6 % à celui de la province. Cette différence s'explique par un taux d'activité plus élevé conjugué à un taux de chômage plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec. Statistique Canada rapporte toutefois que le revenu régional moyen de 1995 représente une perte du pouvoir d'achat de 5,9 % par rapport à celui de 1990, ceci en tenant compte de l'augmentation des prix en dollars constants^{20,21}.

L'examen du graphique 1 permet de constater des différences considérables entre les revenus des familles biparentales et ceux des familles monoparentales. L'écart de revenu s'avère également très marqué entre les familles monoparentales dirigées par un homme et celles dirigées par une femme. Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont un revenu exactement deux fois moins élevé que les familles dirigées par un couple.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

Le revenu disponible des familles augmente avec l'âge du chef pour atteindre un sommet entre 35 et 44 ans chez les couples sans enfants et entre 46 et 54 ans chez les couples avec enfants, les personnes seules et les familles monoparentales. Notons que les jeunes parents de moins de 25 ans ont des revenus qui représentent près de la moitié des revenus de ceux âgés de 45 à 54 ans²².

Le revenu moyen des personnes seules est de 21 872 \$ pour les hommes et de 18 637 \$ pour les femmes. Le revenu moyen des ménages est donc fortement influencé par les faibles revenus des personnes seules.

La disparité des revenus entre les sexes est aussi considérable. En effet, le revenu moyen des hommes de la région est de 28 058 \$ contre 22 380 \$ pour les femmes, une différence de 5 678 \$. Le revenu féminin moyen représente donc 79 % du revenu

masculin. Si l'on s'attarde au groupe des personnes âgées de 65 ans et plus, le revenu moyen masculin est de 22 938 \$ contre 15 021 \$ pour les femmes, un écart de 7 917 \$ ⁱⁱⁱ.

Toutes les personnes âgées touchent la pension de vieillesse et les plus démunies, le supplément de revenu garanti. La différence de revenu entre les hommes et les femmes de ce groupe d'âge est surtout liée à la plus grande participation des hommes au marché du travail durant leur vie active. Ils peuvent donc retirer des revenus de régimes de pension ou de placements. Les femmes âgées, pour leur part, sont plus nombreuses à n'avoir que la pension de vieillesse ou le supplément de revenu garanti pour seul revenu.

LE REVENU D'EMPLOI

Par revenu d'emploi on entend toute rémunération provenant d'un salaire, de l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme ou encore de l'exercice d'une profession²³. L'emploi représente la principale source de revenu de la population de l'Outaouais, comptant pour 76 % de l'ensemble des revenus (77 % du total pour les familles biparentales et 63 % pour les familles monoparentales)^{24, iv}.

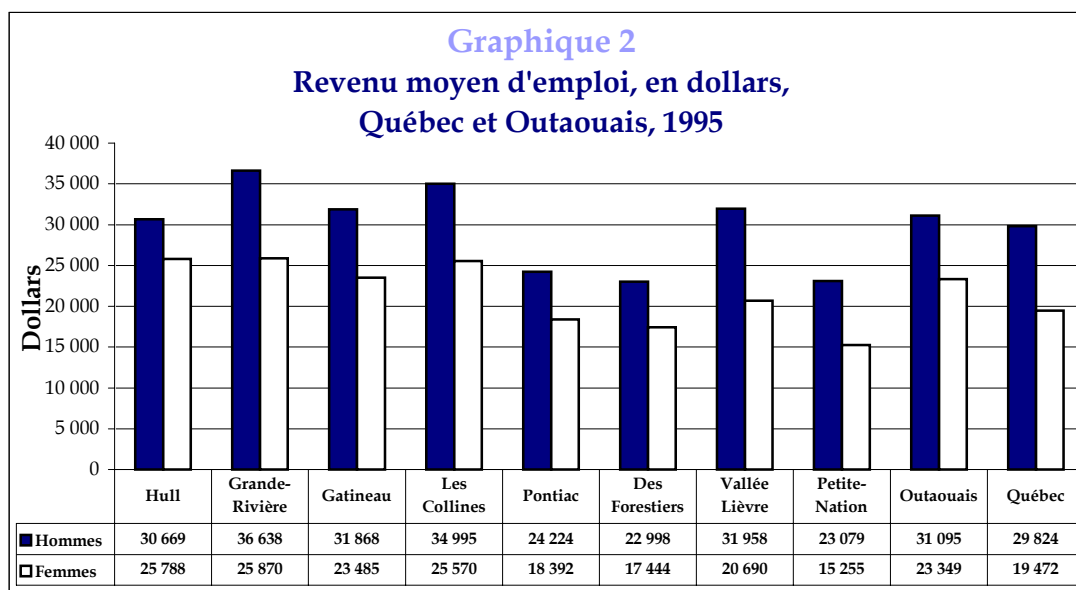
Aujourd'hui, la majorité des couples peuvent compter sur le revenu d'emploi des deux conjoints. En Outaouais, plus de trois-quart (77,6 %) des conjointes contribuent au revenu d'emploi du couple. Cette proportion varie selon l'âge de l'épouse. Chez les 45 ans et moins, environ 80 % des conjointes ont un revenu d'emploi contre 57 % chez les 55 à 64 ans. Il est intéressant de noter que 90 % des conjointes contribuent au revenu familial chez les couples ayant un revenu de plus de 60 000 \$ comparativement à 50 % des conjointes chez les couples dont le revenu est inférieur à 20 000 \$²⁵.

Bien qu'un pourcentage élevé de femmes se retrouvent sur le marché du travail, il subsiste encore des disparités importantes entre leur revenu et celui des hommes. En effet, le revenu moyen d'emploi des hommes de l'Outaouais est de 31 095 \$ comparativement à 23 349 \$ pour les femmes. Le revenu moyen des femmes de l'Outaouais est toutefois plus élevé que celui des québécoises (une différence de 20 %) alors que celui des hommes est comparable. (graphique 2, tableau 2).

iii. Les données sur les revenus des individus pour les autres groupes d'âge ne sont pas disponibles.

iv. Au Québec, on rencontre une plus grande proportion de personnes seules qui ne bénéficient pas d'un revenu d'emploi. NOBERT, YVES ET AL., *Les conditions de vie au Québec, un portrait statistique*, Bureau de la statistique du Québec, Les publications du Québec, Québec, 1996.

En Outaouais, contrairement au Québec, les revenus moyens d'emploi des hommes et des femmes francophones sont plus élevés que ceux des anglophones avec un salaire moyen supérieur d'un peu plus de 700 \$. Ceci est vrai pour tous les territoires de la région à l'exception du district de Gatineau et de la Vallée-de-la-Lièvre où les revenus sont à peu près identiques et du district des Collines-de-l'Outaouais où les hommes anglophones gagnent 5 600 \$ de plus que les francophones.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

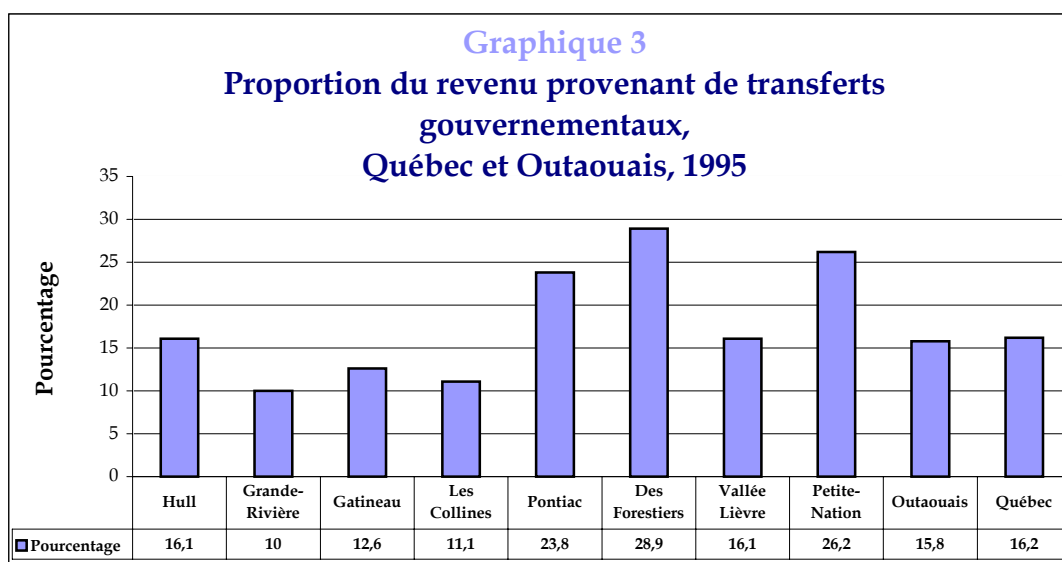
LES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Par transfert gouvernemental, on entend tout revenu provenant de sommes versées par les administrations fédérale ou provinciale. Il peut s'agir de pensions de la sécurité de vieillesse et du supplément de revenu garanti, de prestations du régime des rentes du Québec, de prestations d'assurance-emploi, de prestations pour enfants ainsi que de prestations provenant du ministère de la Solidarité sociale (aide sociale)²⁶. En Outaouais, 40 % de la population âgée de 15 ans et plus est inoccupée, c'est-à-dire qu'elle n'occupe pas d'emploi. Ces personnes doivent donc compter sur les transferts gouvernementaux, sur les revenus d'un conjoint ou d'une tierce personne ou sur leur revenu de placements pour survivre. Au Québec, la proportion des revenus provenant de transferts s'est maintenue autour de 16 % de 1993 à 1999²⁷. Notons qu'en 1993, 25,7 % du revenu des personnes vivant seules provenait de transferts gouvernementaux comparativement à 15,2 % du revenu des personnes vivant en famille²⁸.

En Outaouais, en 1995, 15,8 % des revenus proviennent de ces transferts, un pourcentage supérieur à celui de 1990 (11,4%). C'est en Outaouais rural (districts de CLSC de la Petite-Nation, du Pontiac et des Forestiers) que les résidents doivent

compter le plus sur ces transferts qui comptent pour 22 % de leur revenu, une proportion presque deux fois plus élevée qu'en milieu urbain (12 %) (graphique 3, tableau 3)^v.

L'augmentation des transferts constatée en Outaouais est due en grande partie à l'accroissement du nombre de prestataires de l'aide sociale qui ont vu leur nombre passer de 24 131 en 1990 à 36 272 en 1996, soit une augmentation de 50 %. Les autres principaux bénéficiaires de transferts sont les personnes âgées mais leur nombre s'est accru à un rythme beaucoup moindre. Elles étaient 24 225 en 1991 comparativement à 27 845 en 1996.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

Au Québec, « De 1973 à 1993, le revenu total moyen de l'ensemble des familles a connu une augmentation de 5,2 % en dollars constants 1993. Les revenus de transfert demeurent seuls responsables de cette hausse, puisqu'ils ont doublé, passant de 3 288 \$ à 6 619 \$, pendant que les revenus privés ont accusé une diminution de 4,2 %. Chez les personnes seules, l'augmentation du revenu total moyen est encore plus forte (12,8 %) car leurs revenus de transferts moyens ont fait un bond de 126,6 %, passant de 2 344 \$ à 5 313 \$. Chez les familles, les revenus privés sont demeurés stables tandis que les revenus de transfert ont doublé »²⁹.

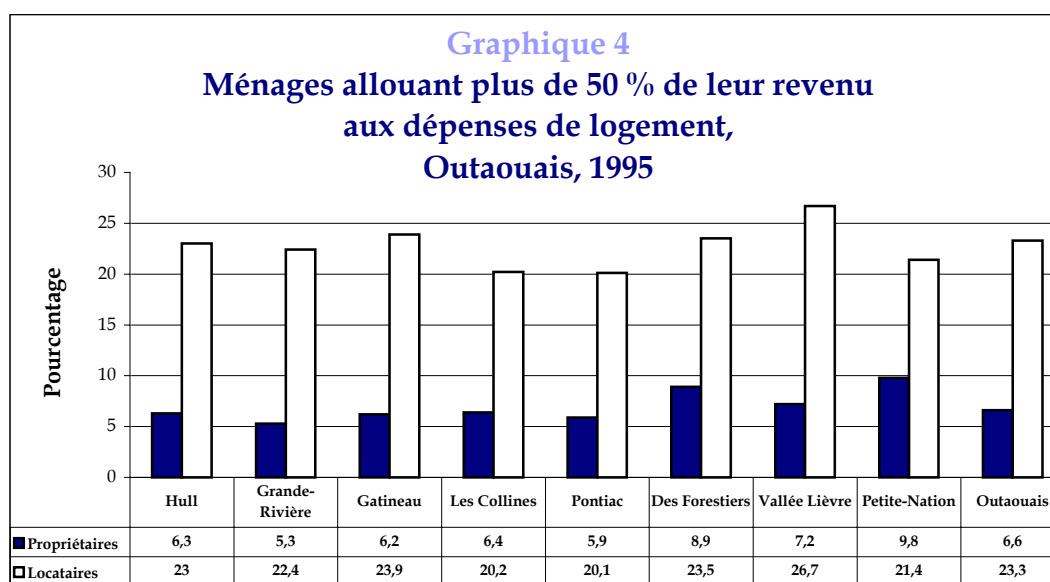
v. Ces pourcentages représentent la proportion du revenu des habitants d'une unité géographique qui provient des transferts gouvernementaux. Bien que cet indicateur soit influencé par la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui touchent des pensions de la sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti, le pourcentage de transferts gouvernementaux dans une unité géographique donnée constitue un bon indicateur des besoins.

LA PROPORTION DU REVENU ACCORDÉE AU LOGEMENT

La proportion du revenu accordée au logement est un excellent indicateur de pauvreté. Lors de l'achat d'une maison, la Société canadienne d'habitation et de logement recommande qu'un maximum de 30 % du revenu du ménage (avant impôts) soit alloué au remboursement du capital, de l'intérêt et des taxes³⁰. La SCHL juge qu'au-delà de ce pourcentage, l'achat d'une maison mettrait en péril la capacité du ménage de rencontrer ses dépenses quotidiennes.

En Outaouais, 13 % des ménages (14 700) accordent entre 30 % et 49 % de leur revenu au logement alors qu'un 13 % additionnel (14 745) allouent plus de 50 % de leur revenu à cette fin.

Ce sont surtout les habitants de logements locatifs qui sont les plus touchés. En effet, presque le quart des locataires (23,3 %) doivent consacrer plus de 50 % de leur revenu aux dépenses de logement alors que ce pourcentage est de 7 % pour les propriétaires de maison (graphique 4, tableau 4). Les jeunes locataires sont les plus pénalisés par les dépenses de logement. Entre 15 et 24 ans, ils sont plus du tiers à allouer plus de 50 % de leur revenu au logement comparativement à 20 % pour les 25 à 44 ans et à 27 % chez les 55-64 ans³¹.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

Soulignons que 75 % des ménages locataires de la région se retrouvent sur le territoire urbain. De plus, Gatineau partage avec Montréal le record du plus bas taux d'inoccupation au Québec (0,6 %).

Cette pénurie de logements affecte davantage les ménages à faible revenu qui sont incapables de déboursier des sommes considérables pour des loyers de plus en plus chers. D'ailleurs, plus de la moitié des ménages sans-logis sont des familles

monoparentales³². La situation est loin de s'améliorer. Au Québec, en 1981, 14 % des locataires consacraient plus de la moitié de leur revenu au logement. En 1995, ce pourcentage avait grimpé pour atteindre 22,5 % tandis que, pour les propriétaires, la proportion était restée à peu près la même, à 6 %³³.

LES PERSONNES VIVANT AVEC UN FAIBLE REVENU

Le seuil de faible revenu est un indicateur élaboré par Statistique Canada. Il est calculé à partir de la proportion du revenu moyen total que les ménages affectent aux nécessités de base telles la nourriture, le logement et l'habillement. Statistique Canada estime que cette proportion équivaut actuellement à 34 % du revenu moyen. À ce pourcentage, on ajoute un autre 20 %. Ce seuil de faible revenu est établi selon la taille et le type de ménage (personnes seules, familles biparentale et monoparentales) ainsi que selon la taille de l'unité géographique dans laquelle le ménage habite, compte tenu que le coût de la vie est plus élevé en ville qu'en région rurale. Les ménages disposant d'un revenu correspondant à moins de 54 % du revenu de la moyenne canadienne pour un ménage de même type sont donc considérés comme étant à faible revenu.

En 1995, par exemple, le seuil de faible revenu pour une famille composée de deux adultes et de deux enfants était de 35 494 \$ si elle habitait une unité géographique de 500 000 habitants et plus. Il était de 30 445 \$ pour une unité de 100 000 à 499 000 habitants et de 24 530 \$ pour une famille habitant en secteur rural. Une personne seule aurait eu besoin de 16 874 \$ pour subvenir adéquatement à ses besoins dans une grande ville tandis que 11 661 \$ lui aurait suffi en secteur rural ^{vi, 34}. Ces calculs sont basés sur le revenu avant impôt.

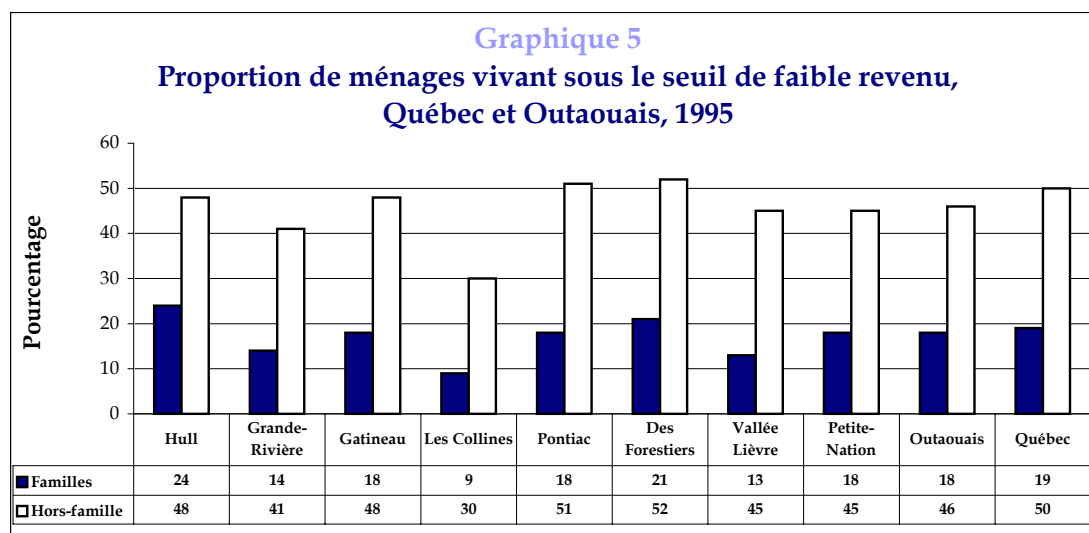
Le seuil de faible revenu est donc calculé selon un indice de pauvreté relative plutôt que de pauvreté absolue. Bien que Statistique Canada insiste sur le fait que le seuil de faible revenu ne correspond pas à un seuil de pauvreté, l'organisme admet toutefois que les personnes vivant sous le seuil de faible revenu subsistent dans des conditions très précaires^{35,36}. Néanmoins, le seuil de faible revenu a été utilisé pour les fins de cette étude à défaut d'autres mesures plus réelles de la pauvreté. Il ne faut toutefois pas confondre le seuil de faible revenu avec le seuil de la pauvreté ; certaines personnes vivant au-dessus du seuil de faible revenu se retrouvent aussi dans une situation financière précaire.

vi. Curieusement, le salaire minimum n'est pas fixé en fonction du seuil de faible revenu. En 1996 par exemple, le salaire minimum était de 6,45 \$ de l'heure. Une personne de la ville qui travaillait quarante heures à ce salaire gagnait un revenu annuel de 12 900 \$ avant impôts. Ce montant la situait bien en deçà du seuil de faible revenu pour une personne seule.

Cette section dresse un portrait des ménages vivant sous le seuil de faible revenu en fonction de leur lieu de résidence et de certaines caractéristiques socio-démographiques. Il est aussi question des personnes ayant recours à l'aide sociale, celles-ci représentant plus de la moitié des personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

LES MÉNAGES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

En 1995, 62 415 personnes de l'Outaouais vivaient sous le seuil de faible revenu, soit 21 % de la population totale. Ceci représente une augmentation de 8 % par rapport à 1990 alors qu'on en comptait 57 610. En secteur urbain, c'est à Hull et à Gatineau que la proportion des ménages vivant sous le seuil de faible revenu est la plus élevée. En milieu rural, ce sont les districts de CLSC du Pontiac, des Forestiers et de la Petite-Nation qui se distinguent par leur haut taux de ménages sous ce seuil (graphique 5, tableau 5).



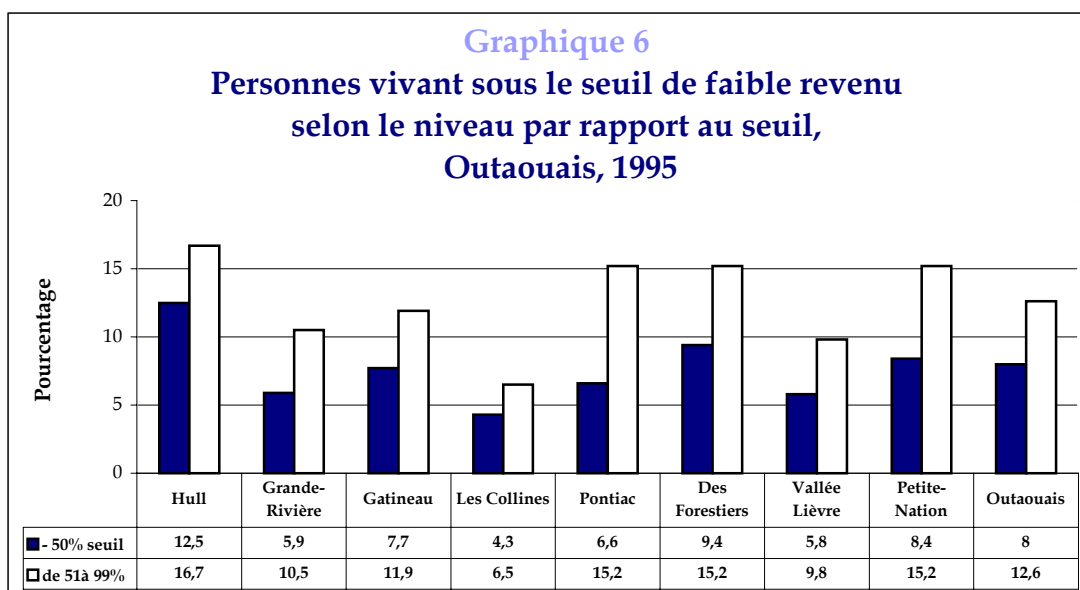
Source : Recensement 1996, Statistique Canada

Dix-huit pourcent des familles se retrouvent sous le seuil de faible revenu. C'est principalement à Gatineau et sur le territoire des Forestiers que les familles se sont appauvries entre 1990 et 1995. À Gatineau, le pourcentage de familles vivant sous le seuil de faible revenu est passé de 14 % à 18 % tandis qu'aux Forestiers il est passé de 17 % à 21 %. Si la situation de ces familles n'est pas réjouissante, celle des personnes seules ou hors-famille est encore pire. Presque la moitié d'entre elles ont des revenus qui les situent sous le seuil de faible revenu. Leur nombre est passé de 12 050 en 1990 à 17 100 en 1995, une augmentation de 42 %.

En Outaouais, 38 % des familles époux-épouse dont le chef était âgé de moins de 25 ans vivaient sous le seuil de faible revenu ; s'il s'agissait d'une famille monoparentale, ce pourcentage atteignait 89 %. Pour les chefs de familles époux-épouse âgés de 25 ans et plus, la proportion était de 14 % et de 19 % s'il s'agissait d'une famille monoparentale.

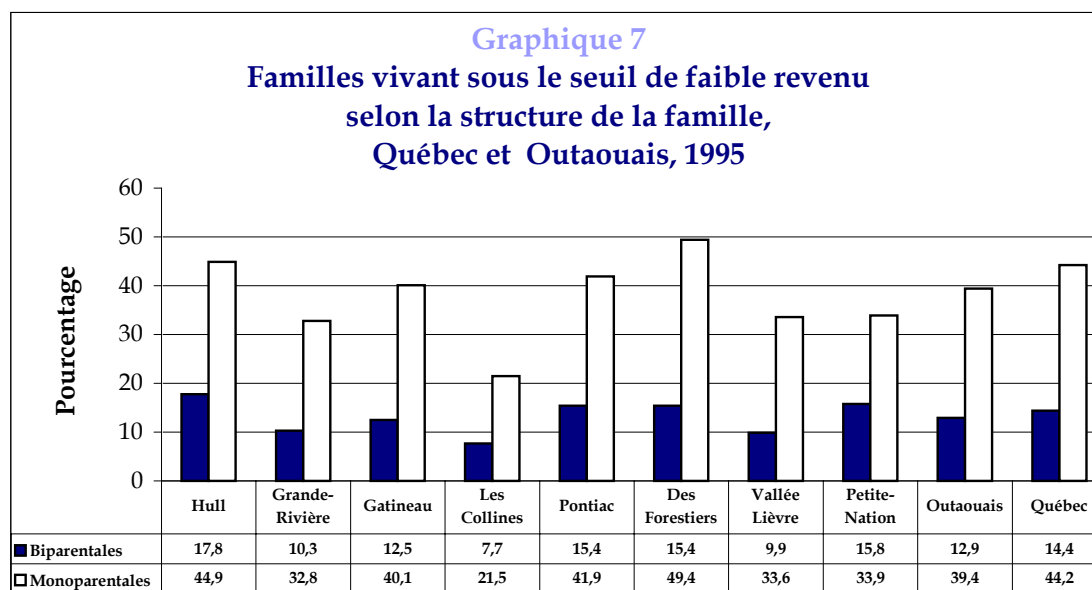
Si l'on s'attarde aux données du graphique 6, on constate que bon nombre de ménages subsistent avec moins de 50 % du seuil de faible revenu. Pour les besoins de cette étude, ces personnes sont identifiées comme **très pauvres**. Pour un couple avec deux enfants habitant la ville, cela équivaut à moins de 15 220 \$ et, pour une personne seule, à moins de 8 430 \$.

En Outaouais, plus de 24 000 personnes sont très pauvres, soit 8 % de la population totale. Le tiers des « très pauvres » habitent Hull où ils représentent 12,5 % de la population totale (7 605). Il s'agit du taux de grande pauvreté le plus élevé en Outaouais urbain. En Outaouais rural, ce sont les districts de CLSC des Forestiers et de la Petite-Nation qui affichent la plus grande pauvreté avec des taux respectifs de 9,4 % et 8,4 % (graphique 6, tableau 6).



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

On constate une différence marquée entre la situation économique des familles biparentales et celle des familles monoparentales. Le graphique 7 et le tableau 7 démontrent que 12,9 % des familles biparentales vivent une situation financière précaire comparativement à 39,4 % des familles monoparentales.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

Il importe de souligner que la grande pauvreté affecte 17 % des familles monoparentales (2 405 familles) contre 4,5 % des familles biparentales (3 315 familles). Toutefois, 38 % des familles biparentales dont les chefs étaient âgés de moins de 25 ans vivaient sous le seuil de faible revenu comparativement à 89 % dans le cas des familles monoparentales dont le ou la chef se situaient dans ce groupe d'âge. Pour les chefs de familles biparentales âgés de 25 ans et plus, la proportion était de 14 % comparativement à 19 % chez les familles monoparentales.

La monoparentalité, qu'elle soit due à une grossesse sans conjoint ou à l'éclatement du couple, se traduit donc par l'appauvrissement des familles, surtout lorsque ce sont les femmes qui sont confrontées à cette situation. Les statistiques canadiennes nous disent d'ailleurs que le revenu des hommes augmente en moyenne de 30 % alors que celui des femmes diminue de 27 % après le divorce ou la séparation³⁷.

QUELQUES FACTEURS ASSOCIÉS AU FAIBLE REVENU

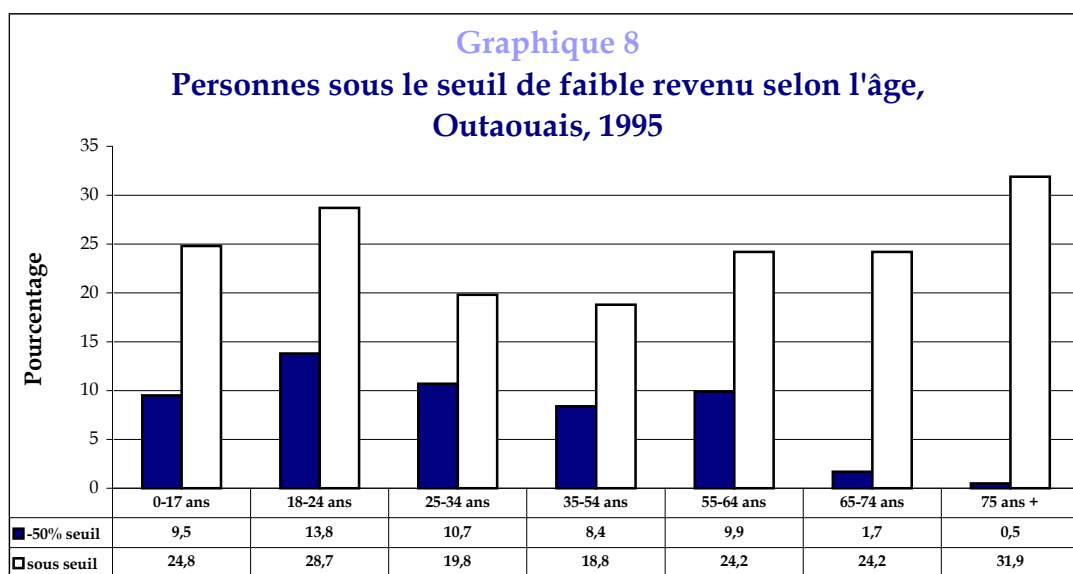
LE SEXE ET L'ÂGE ASSOCIÉS AU FAIBLE REVENU

Le tableau 8 en annexe permet de constater que les femmes sont un peu plus affectées que les hommes par la pauvreté. Vingt-deux pourcent d'entre elles se situent sous le seuil

de faible revenu contre 19,3 % des hommes. La différence est toutefois plus marquée chez les 18-24 ans où 30 % des femmes se retrouvent sous le seuil comparativement à 23,9 % des hommes.

Si l'on s'attarde au facteur de l'âge, on constate que les personnes âgées sont les plus pauvres. Ainsi, plus du quart des personnes âgées de 65 à 74 ans et plus du tiers des personnes de 75 ans et plus vivent sous le seuil. Toutefois, peu d'ainés se retrouvent parmi les personnes en situation de grande pauvreté car les plus démunis sont assurés de recevoir la pension de vieillesse conjuguée au supplément de revenu garanti. Comme pour les autres groupes d'âge, les femmes âgées sont plus touchées par la pauvreté (30 %) que les hommes (19 %).

Dans la population de 64 ans et moins, la pauvreté touche davantage les jeunes de 18 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, 30 % des femmes et 24 % des hommes vivent dans la précarité financière (graphique 8, tableau 8).



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

L'ORIGINE ETHNIQUE ASSOCIÉE AU FAIBLE REVENU

L'Outaouais est l'une des régions qui accueillent le plus d'immigrants internationaux après Montréal, Québec et la Montérégie. En 1996, l'Outaouais comptait 15 000 immigrants. L'immigration la plus récente (après 1987) provient du Portugal, du Liban et des Amériques centrale et du sud et tout dernièrement, de l'ancienne Yougoslavie.

Vingt pourcent des résidents d'origines portugaise et de l'ancienne Yougoslavie vivent sous le seuil de faible revenu. Pour leur part, 40 % des personnes originaires du Liban, de l'Asie de l'est et du sud-est, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de même que 50 % de celles originaires de l'Afrique, incluant l'Afrique du nord, vivent aussi sous le seuil de faible revenu.

L'INCAPACITÉ ASSOCIÉE AU FAIBLE REVENU

Dans son recensement de 1996, Statistique Canada demandait aux répondants d'indiquer s'ils étaient limités dans leurs activités en raison d'une incapacité physique ou mentale de longue durée ou de tout autre problème de santé chronique³⁸. On comptait en Outaouais 25 830 personnes dans cette situation, soit un pourcentage de 8,5 % de la population totale.

Compte tenu que l'incapacité réduit substantiellement la possibilité de s'intégrer au marché du travail, 37 % des personnes affectées se retrouvent sous le seuil de faible revenu et 14 % vivent avec moins de 50 % de ce seuil.

LA DURÉE DE LA PRÉSENCE SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

De nombreux facteurs peuvent plonger une famille ou une personne sous le seuil de faible revenu. Même si cette situation n'est habituellement pas permanente ; le taux de renouvellement sous le seuil de faible revenu est important. Une enquête de Statistique Canada portant sur les revenus après impôt des canadiens entre 1993 et 1996 sur une période de quatre ans a démontré que la moitié des individus ayant vécu sous le seuil de faible revenu une première année ne s'y retrouvaient pas l'année suivante. Trente pourcent des canadiens ont tout de même subsisté sous ce seuil à un moment ou l'autre au cours de ces quatre années et ont connu cette situation de façon persistante : un tiers de ces personnes se sont retrouvées dans cette situation pendant un an, 22 % pour une période de deux ans et 16 % pendant trois ans.

Statistique Canada a aussi constaté que les gens qui ont une incapacité physique ou mentale ou une maladie de longue durée qui limite leur capacité de travailler ont quatre fois plus de chance de se retrouver sous le seuil de faible revenu pendant une période prolongée que les gens sans limitation. Cinq fois plus d'immigrants récents que de personnes nées au pays connaissent une situation de pauvreté prolongée. Ce ratio s'applique aussi aux personnes seules et aux familles monoparentales si on les compare aux familles biparentales. Enfin, les personnes sans diplôme d'études secondaires ont six fois plus de chance de vivre sous le seuil de faible revenu pendant une longue période que celles qui ont fréquenté l'université³⁹.

Le niveau de revenu d'une personne est donc largement tributaire de sa scolarité et conséquemment, des possibilités d'emploi qui s'offrent à elle. La prochaine section aborde ces deux déterminants du revenu afin de mieux comprendre leur influence sur la situation économique des individus.

LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LES CRITÈRES DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

Pour déterminer la proportion de personnes et de familles sous le seuil de faible revenu en Outaouais, Statistique Canada a placé les secteurs de Hull, Gatineau et Aylmer de la ville de Gatineau à l'intérieur de la région métropolitaine Ottawa-Hull qui inclut aussi les villes situées de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Ceci porte la taille de l'unité géographique utilisée pour le calcul du seuil à 500 000 habitants ou plus, ce qui ne reflète pas la spécificité de l'Outaouais urbain québécois.

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais a donc demandé à Statistique Canada de refaire les calculs pour l'Outaouais urbain en situant plutôt les secteurs de Hull, Gatineau et Aylmer dans l'unité géographique de référence de 100 000 à 499 999 habitants. En effet, le coût de la vie est plus faible du côté québécois que du côté ontarien, attribuable principalement au coût moins élevé du logement.

Selon ce nouveau calcul, le quart de la population du secteur de Hull vit sous le seuil de faible revenu avec le seuil RRSSSO comparativement à 29 % selon le seuil officiel. La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a aussi diminué à Aylmer, passant de 16 % à 12 % ainsi qu'à Gatineau où les pourcentages sont de 16 % plutôt que 20 %. Le nombre de personnes pauvres pour ces trois secteurs a chuté de 17 % (tableau 9). Ce nouveau seuil n'a toutefois pas été utilisé pour les fins de cette étude.

LE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

La fiscalité joue un rôle redistributif et affecte les revenus au Québec. Notons que le revenu après impôt comprend la somme des revenus de marché et des transferts gouvernementaux auxquels on retranche les impôts⁴⁰.

Alors que 17 % des familles québécoises vivent sous le seuil de faible revenu calculé avant impôt, ce pourcentage chute à 12,4 % quand on tient compte des impôts payés. Pour les personnes vivant seules, ces pourcentages sont de 48 % et 40 % respectivement.

En 1995, 24 % des jeunes de moins de 18 ans vivaient sous le seuil de faible revenu avant impôt. Ce chiffre diminue à 18 % si l'on tient compte de la fiscalité. Pour les hommes âgés de 18 à 64 ans, le pourcentage était de 15 % avant impôt et de 9 % après impôt. Les pourcentages attribués aux femmes du même groupe d'âge étaient de 19 % et de 13 % respectivement. Enfin, chez toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, le taux

de pauvreté était de 13 % avant redistribution fiscale et de 1,5 % après⁴¹. Il n'y aurait pratiquement plus de pauvreté chez les aînés qui vivent avec leur conjoint, avec ou sans enfant à la maison. Ce serait dans ce secteur de la population que la redistribution fiscale a le plus d'effet bénéfique.

En 1995, au Québec, alors que 42 % des hommes seuls âgés de 15 à 64 ans avaient des revenus les situant sous le seuil de la pauvreté avant impôt, ce pourcentage chute à 36 % quand le calcul est fait après impôt. Quant aux femmes seules du même groupe d'âge, les proportions sont passées de 46 % à 43 %⁴².

Encore une fois, même après redistribution fiscale, les familles biparentales s'en sortent mieux que les familles monoparentales. En effet, 10,7 % des familles biparentales du Québec ont des revenus qui les situent sous le seuil de faible revenu après impôt alors qu'avant impôt, ce pourcentage est de 22,4 %. Pour les familles monoparentales, la proportion passe de 52,3 % à 39,9 % après impôt. Toutefois, elle est de 44,1 % lorsqu'une femme est à la tête de la famille⁴³.

Ainsi, la proportion des populations vivant sous le seuil de faible revenu est grandement affectée selon qu'on la calcule avant ou après impôt, avant ou après que les prélèvements de l'état aient joué leur rôle de redistribution de la richesse collective. Il semblerait donc que tous les groupes de personnes bénéficient à différents degrés de cette redistribution.

LES PERSONNES VIVANT DE L'AIDE SOCIALE

Certaines personnes travaillent à des salaires qui ne leur permettent pas de s'élever au-dessus du seuil de faible revenu. D'autres ne peuvent occuper un emploi à cause d'incapacités physiques ou mentales. Enfin, il y a ceux qui ont perdu leur emploi et qui n'ont pas ou n'ont plus droit aux prestations de l'assurance-emploi. Comment ces personnes peuvent-elles subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ? Elles doivent faire appel au ministère de la Solidarité sociale pour obtenir des prestations d'assistance-emploi ou de soutien au revenu, il n'y a pas si longtemps appelées sécurité du revenu.

Les données suivantes nous ont été fournies par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les données par districts selon le dernier découpage géographique ne sont disponibles qu'à partir de 1996. Les populations âgées de moins de 64 ans ont été utilisées comme dénominateur pour fin du calcul des pourcentages compte tenu que les personnes de 65 ans et plus ne sont pas éligibles aux prestations sauf quelques rares exceptions.

LE MONTANT DES PRESTATIONS AU QUÉBEC

Les prestations d'aide sociale pour les familles avec enfants ont été réduites de 8 % suite à la mise en application de la Prestation fiscale canadienne pour enfants en 1998 qui a injecté les sommes ainsi économisées à d'autres programmes visant les enfants comme bénéficiaires.

Le revenu des prestations de l'aide sociale situe les personnes seules à 37 % du seuil de faible revenu. Dans le cas des familles monoparentales, ce pourcentage est de 57 % et de 48 % pour les familles ayant un couple à leur tête. En d'autres termes, le revenu de l'aide sociale pour les personnes seules représente 27 % du revenu moyen des personnes seules au Québec. Les prestations des familles monoparentales représentent 47 % du revenu moyen de ce même type de famille et 26 % de celui des familles biparentales⁴⁴. Entre 1993 et 2001, les prestataires de l'aide sociale ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de 20 %⁴⁵. Le tableau suivant met en lumière les sommes versées aux prestataires de l'aide sociale du Québec en 1998.

**Revenu estimatif (en dollar) des prestataires de l'aide sociale
selon le type de ménage, 1998**

	Assistance de base	Prestations supplémentaires	Prestations fédérales pour enfants	Prestation provinciale pour enfants	Crédit TPS	Total
Personne seule apte au travail	5 880				199	6 079
Personne seule handicapée	8 544				236	8 780
Parent seul, un enfant	7 738	810	1 460	2 275	495	12 778
Couple, deux enfants	10 602	139	2 511	1 950	608	15 810

Source : Conseil national du bien-être social⁴⁶

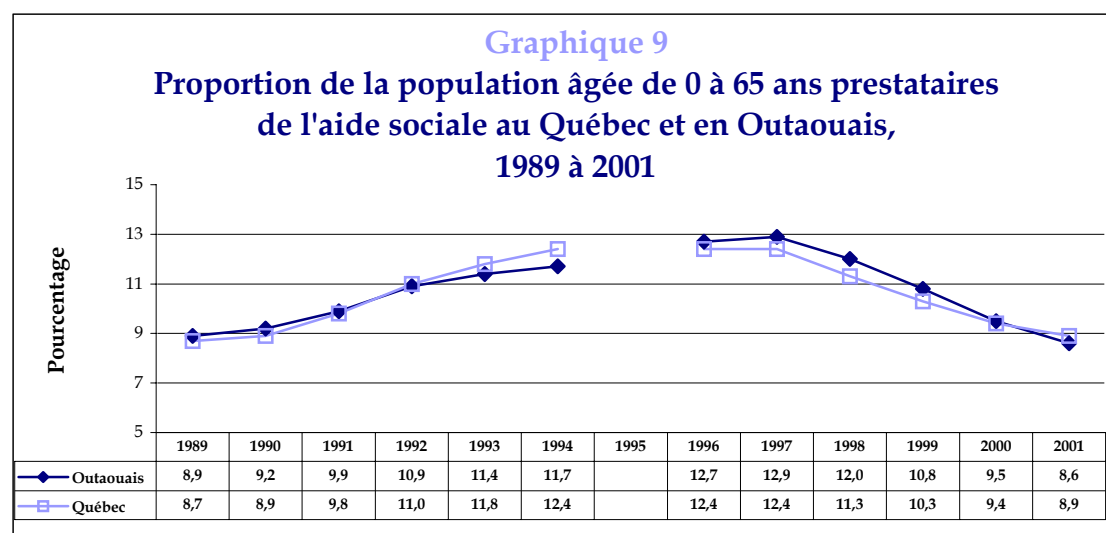
En 1996, au Québec, plus de la moitié des prestataires âgés de 35 à 44 ans avaient des enfants. Quarante-huit pourcent des familles monoparentales étaient dépendantes de l'aide sociale contre 5 % des familles biparentales⁴⁷.

Près de 70 % des ménages qui recevaient des prestations n'avaient que les prestations pour seul revenu. C'est surtout le cas des personnes seules et des familles monoparentales. La réglementation actuelle permet de recevoir des revenus de travail pouvant atteindre 200 \$ par mois pour un adulte et 300 \$ pour un couple sans réduction du montant des prestations. Par contre, les revenus de gains provenant de la

Régie des rentes du Québec, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, de la Société de l'assurance automobile du Québec, de l'assurance-emploi, les revenus d'immeuble ou de chambre réduisent d'autant les montants des prestations. Les revenus de pension alimentaire bénéficient d'une exemption de 100 \$⁴⁸.

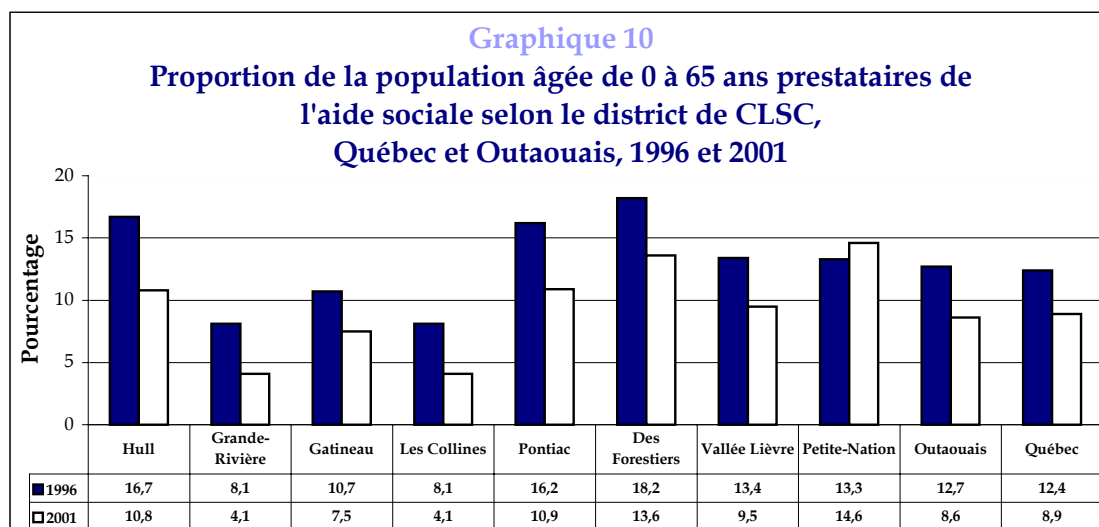
LA SITUATION EN OUTAOUAIS

En Outaouais, le nombre de prestataires de l'aide sociale atteignait 36 808 en 1997, soit une augmentation de presque 60 % par rapport à 1989. Cette augmentation s'explique par la détérioration de l'économie durant cette période. En même temps que l'économie s'essouffait, le gouvernement canadien a rehaussé les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi et a raccourci la période de prestation, ce qui ne laisse d'autre recours à certains chômeurs que l'aide sociale. L'économie qui s'est redressée dans la deuxième partie de la décennie a eu pour effet de faire chuter de 32 % le nombre de bénéficiaires (graphique 9, tableau 10).



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

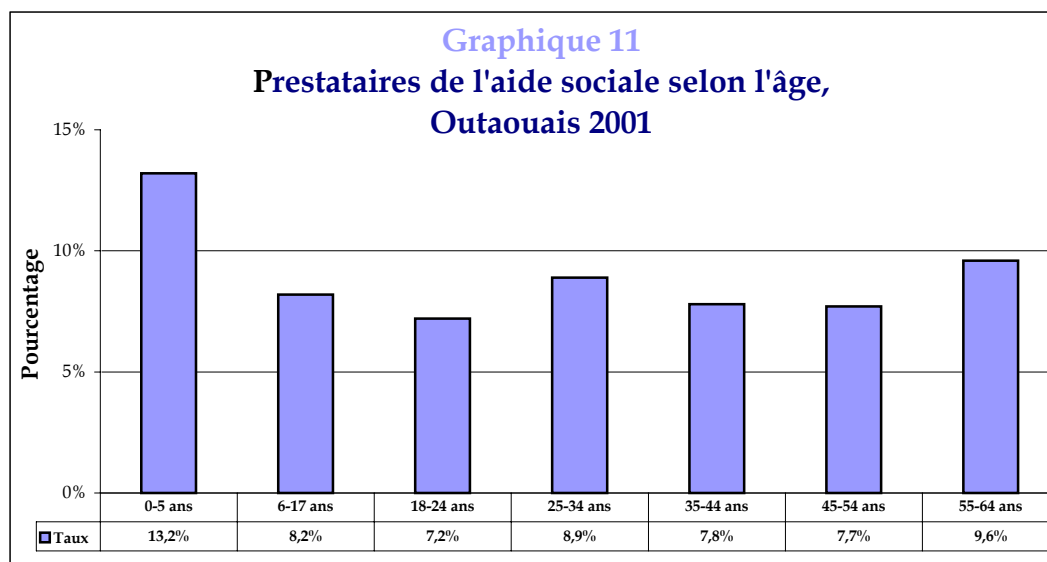
Le graphique précédent révèle que les tendances régionales s'apparentent aux tendances provinciales. Toutefois, si l'on jette un regard sur chacun des districts, l'on constate que les districts ruraux présentent tous des proportions d'assistés sociaux plus élevées qu'en zone urbaine à l'exception de Hull qui se démarque par des taux s'apparentant à ceux du secteur rural. À noter que seul le district de la Petite-Nation a connu une légère augmentation de sa proportion de prestataires entre 1996 et 2001, alors que les taux de prestataires diminuaient dans tous les autres districts (graphique 10, tableau 11).



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

LES PRESTATAIRES SELON L'ÂGE

Les jeunes enfants sont les plus à risque de devoir compter sur les prestations de l'aide sociale de leurs parents pour survivre. En effet, en 2001, 13 % des enfants de 0-5 ans en Outaouais vivaient dans un foyer bénéficiant de l'aide sociale comparativement à 8 % chez les enfants de 6-17 ans. Les personnes âgées de 55 à 64 ans sont celles qui dépendent le plus des prestations après les enfants avec un taux de 9,6 % (graphique 11, tableau 12).



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Au Québec, les jeunes adultes de 18 à 30 ans prestataires de l'aide sociale sont, neuf fois sur dix, aptes à occuper un emploi. Ils sont cependant tributaires de la conjoncture économique. Les deux-tiers des ces jeunes vivent seuls et le quart sont à la tête de familles monoparentales. Plus de deux tiers d'entre eux n'ont pas terminé leurs études secondaires⁴⁹. À compter de 45 ans, plus de la moitié des prestataires vivent seuls et près du quart vivent dans une famille sans enfant.

Pour certains jeunes, le recours à l'aide sociale est justifié par le manque de travail, le besoin d'émancipation hors de la tutelle familiale ou une grossesse imprévue. Pour d'autres, on parle de dépendance intergénérationnelle. En effet, les parents de plus de la moitié des jeunes inscrits à l'aide sociale bénéficient ou ont déjà bénéficié de prestations⁵⁰.

Malgré les programmes de développement de « l'employabilité » offerts par Emploi-Québec, plusieurs personnes ne réussissent pas à se sortir de l'alternance entre des emplois de courte durée et l'aide sociale. Il en ressort que, pour 40 % des prestataires aptes au travail âgés de 30 ans et plus, la perte d'emploi et la fin des prestations d'assurance-emploi sont les raisons invoquées pour recourir à l'aide sociale.

LES PRESTATAIRES SELON LE SEXE ET LA COMPOSITION FAMILIALE

En général, un nombre équivalent de femmes et d'hommes doivent compter sur l'aide sociale pour subsister. L'éclatement de la famille, la naissance ou la prise en charge d'un enfant sont les raisons invoquées en deuxième lieu par les femmes qui s'inscrivent à l'aide sociale après la perte d'un emploi ou la fin de leurs prestations d'assurance-emploi⁵¹. Cette dernière raison est aussi celle qui est la plus souvent évoquée par les hommes.

On constate que près de 40 % des requérants vivant seuls sont des femmes ; celles-ci représentent 90 % des requérants venant de familles monoparentales. Les chefs de familles monoparentales prestataires sont jeunes : 57 % ont moins de 35 ans. La séparation ou le divorce s'avère être la principale raison de demande de prestation pour ce type de famille. Un peu plus de la moitié des mères seules n'ont qu'un seul enfant, souvent d'âge préscolaire. Les prestations d'aide sociale leur offrent une certaine autonomie financière, bien que précaire, et donnent certains avantages sociaux (médicaments, lunettes et soins dentaires gratuits) dont ils ne bénéficieraient pas nécessairement sur le marché de l'emploi⁵².

LES PRESTATAIRES SELON LA SCOLARITÉ

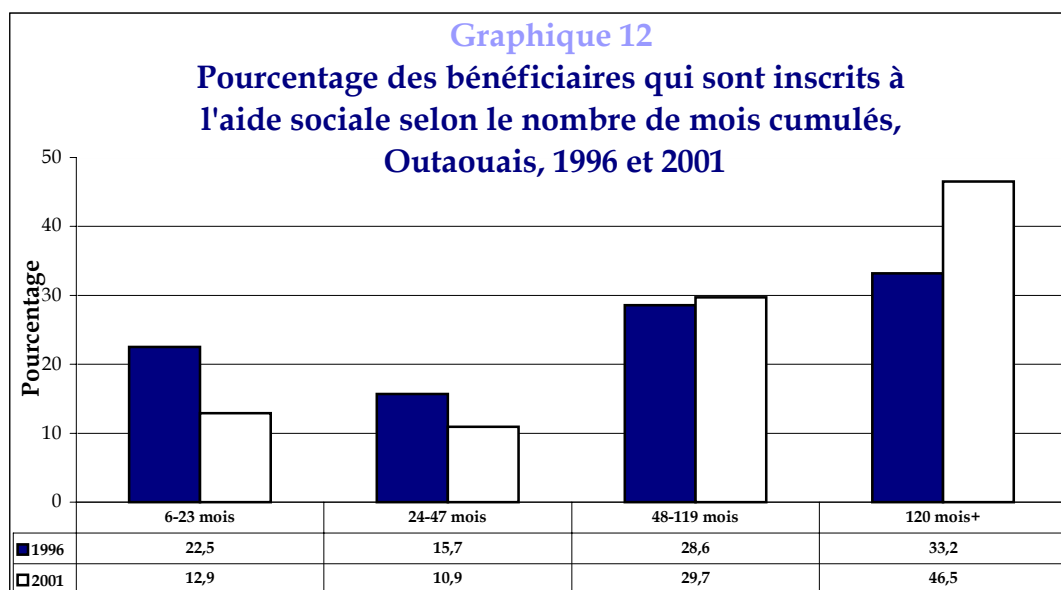
Bien que le tiers de la population outaouaise âgée de 15 à 64 ans ne détienne pas de diplôme d'études secondaires, cette catégorie de la population est sur-représentée chez

les prestataires de l'aide sociale. En 2000, plus de neuf prestataires sur dix considérés aptes à l'emploi n'avaient qu'une scolarité de niveau primaire (15 %) ou secondaire (78 %). Seulement 7 % ont fréquenté le cégep ou l'université.

LA DURÉE DE LA PRÉSENCE À L'AIDE SOCIALE

Pour certains prestataires, l'aide sociale « s'inscrit dans leur parcours de vie, tantôt comme une solution de rechange à l'emploi, tantôt comme un support financier à la réalisation de projets d'études ou de famille. Pour les uns, l'aide sociale représente un passage obligé, une sorte de fatalité, alors que pour les autres, c'est un choix momentané mais qui perdure »⁵³.

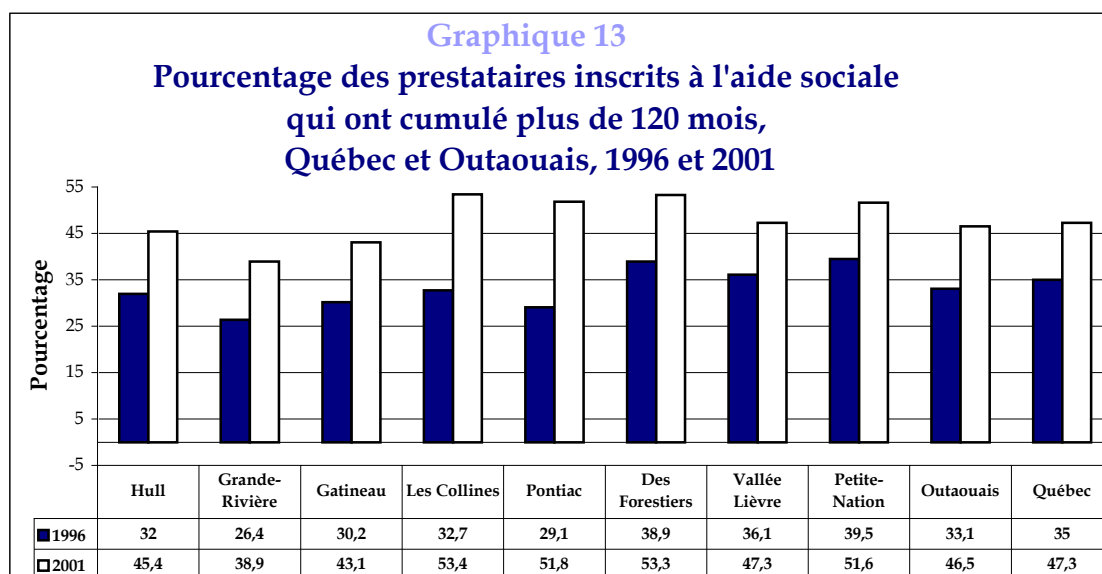
En 2001, en Outaouais, 8 083 adultes avaient cumulé plus 120 mois de présence à l'aide sociale depuis 1975, ce qui représente 46,5 % des adultes prestataires. Dans la région, tout comme dans la province, la durée cumulative de la présence à l'aide sociale s'est accrue depuis 1996 alors que le tiers des prestataires y avaient séjourné plus de 120 mois. En 2001, un 30 % additionnel des adultes de la région ont cumulé entre 48 et 119 mois de présence à l'aide sociale. Enfin, le quart y ont séjourné moins de 48 mois. Pour ces derniers, il peut s'agir de nouveaux prestataires ou de personnes, généralement en emploi, pour qui l'aide sociale constitue un dépanneur momentané (graphique 12, tableau 13).



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Bien que le nombre d'adultes inscrits à l'aide sociale ait chuté de plus de 30 % entre 1996 et 2001, cette baisse n'a pas touché la catégorie de prestataires avec une durée cumulée de 120 mois et plus. En revanche, le nombre de personnes ayant cumulé moins de 48 mois a diminué de plus de la moitié.

Le graphique 13 permet de constater que les prestataires qui ont cumulé plus de 120 mois de prestations se retrouvent en plus faible proportion dans l'Outaouais urbain.



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DÉTERMINANTS DU REVENU

Dans l'économie actuelle, l'éducation constitue un atout essentiel pour accéder aux emplois permettant aux individus de gagner un revenu décent. « En plus de favoriser l'épanouissement personnel, l'éducation facilite l'insertion sociale par l'entrée et la progression sur le marché du travail, par les revenus qu'un emploi procure et par la participation non seulement à la société de consommation mais aussi à la société de l'information en émergence »⁵⁴. De plus, « Une population active scolarisée qui est en mesure d'utiliser ses connaissances pour innover et créer de la richesse est un élément indispensable d'une économie vigoureuse et prospère »⁵⁵.

En juin 2000, le ministère de l'Éducation publiait un bulletin statistique intitulé « L'éducation..., oui, c'est payant ! » où l'on démontrait que le salaire horaire moyen d'une personne du Québec n'ayant pas complété son secondaire est de 13,50 \$. Il est de 16,00 \$ pour le diplômé du secondaire, de 18,50 \$ pour le détenteur d'un certificat ou d'un diplôme non-universitaire et de 25,50 \$ pour une personne détentrice d'un baccalauréat.

De plus, le taux de chômage s'est révélé plus élevé chez les moins scolarisés. Les personnes qui n'ont pas atteint leur 9^{ième} année et celles qui n'ont pas terminé leur secondaire font face à des taux de chômage de 16 % et 14,8 % respectivement alors qu'il

chute à 9,6 % pour les personnes détentrices d'un diplôme d'études secondaires et à 7,2 % pour les détenteurs d'un certificat ou diplôme post-secondaire. Les bacheliers accusent un taux de chômage de 5,6 % et les diplômés de niveau maîtrise ou doctorat de 4,8 %.

De 1990 à 1999, le nombre d'emplois détenus par des diplômés universitaires et du cégep s'est accru de 54% et de 34 % respectivement. En revanche, le nombre d'emplois où oeuvrent les personnes sans diplôme d'études secondaires a chuté de 30 %. Ces emplois se concentrent dans le secteur tertiaire (restaurants, épiceries et commerces de tout genre). Enfin, la baisse pour les emplois détenus par des diplômés du secondaire a été de 8 %⁵⁷.

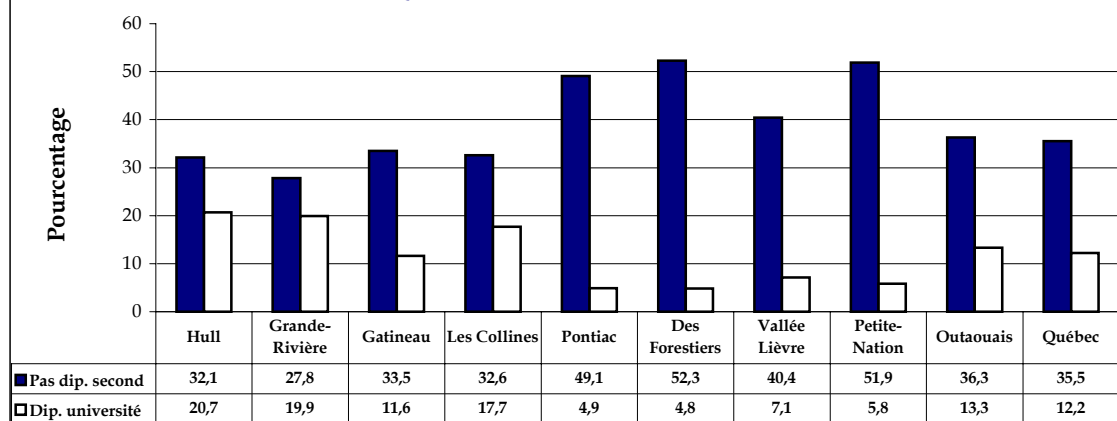
Compte tenu de ce qui précède, il s'avère donc pertinent, pour les besoins de cette étude, de s'attarder au niveau de scolarité et à l'activité économique de la population outaouaise.

LA SCOLARITÉ EN OUTAOUAIS

Le tableau 14 nous démontre que 16% de la population régionale totale âgée de 15 ans et plus n'a pas atteint la neuvième année et qu'un autre 20 % n'a pas de diplôme d'études secondaires. Ceci représente 86 650 personnes. Ce pourcentage de 36 % est semblable à celui du Québec. Notons toutefois, qu'en 1991, plus de 40 % des résidents de la région n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. Par ailleurs, plus du tiers de la population détient un diplôme d'études non-universitaires, équivalent d'études collégiales ou professionnelles. Quant aux diplômés universitaires, l'Outaouais en compte 31 780, une proportion de 13,3 % ; en 1991, ce nombre était de 23 665, représentant un taux de 10,7 % de la population âgée de 15 ans et plus. Au Québec dans son ensemble, en 1996, le pourcentage de diplômés universitaires est de 12,2 %.

Cette image régionale cache toutefois deux réalités bien distinctes. En Outaouais rural, plus de la moitié de la population n'ont pas complété leurs études secondaires tandis qu'en zone urbaine, il s'agit du tiers de la population. De même, les diplômés universitaires sont concentrés en milieu urbain où ils représentent 15,3 % de la population contre 4,7% en milieu rural (graphique 14).

Graphique 14

Population de 15 ans et plus selon la scolarité,
Québec et Outaouais, 1996

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

LA SCOLARITÉ SELON L'ÂGE

Puisque les chiffres présentés ci-dessus ne s'appliquent qu'aux populations âgées de 15 ans et plus, ils sont fortement influencés par la présence de personnes plus âgées qui n'ont, pour la plupart, pas eu la possibilité d'atteindre un niveau de scolarité très élevé. Il s'avère donc opportun d'analyser le niveau de scolarité par groupe d'âge.

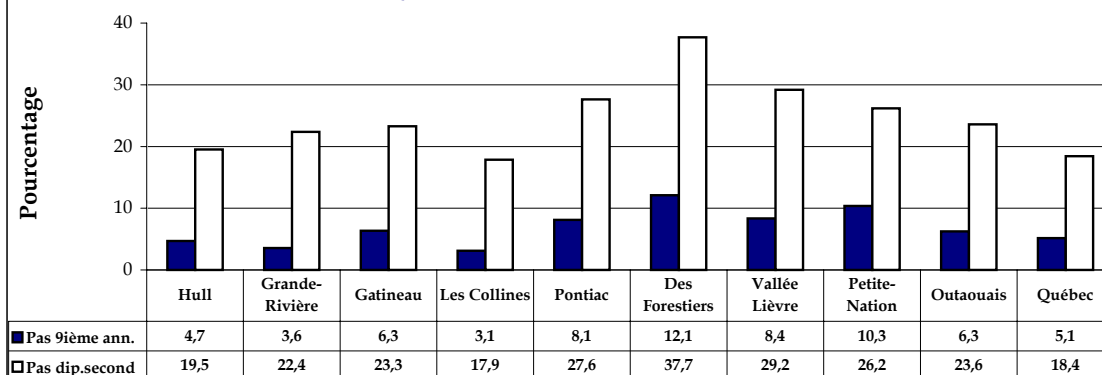
LES JEUNES DE 20 À 24 ANS

En 1996, presque le quart des jeunes âgés de 20 à 24 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (4 715), indicateur d'un taux de décrochage élevé (graphique 15)^{vii}. L'abandon scolaire est le résultat de plusieurs facteurs dont le degré de motivation et l'organisation des jeunes, la qualité des relations pédagogiques et du climat qui règne à l'école, l'attitude des parents et leur niveau d'intérêt et d'implication à la vie scolaire⁵⁸. Il faut également considérer l'attrait de gains procurés par un emploi peu exigeant et souvent à court terme. Les jeunes sans diplôme sont généralement les premiers à être mis à pied lors d'un déclin économique ou d'une rationalisation d'un milieu de travail, risquant ainsi de « faire de certains jeunes d'éternels perdants dans leurs tentatives d'insertion en emploi »⁵⁹.

vii. Le ministère de l'Éducation définit le taux de décrochage scolaire comme la proportion de la population adulte qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (Ministère de l'Éducation, *Les indicateurs de l'éducation, édition 2000*, Direction des statistiques et des études évaluatives, Gouvernement du Québec, Québec, 2000).

Graphique 15

Proportion de jeunes de 20-24 ans qui n'ont pas atteint la 9^{ième} année ou qui sont sans diplôme d'études secondaires, Québec et Outaouais, 1996



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

Presque le quart des jeunes adultes de ce groupe d'âge sont diplômés du cégep ou d'une école de métiers et 10 % ont obtenu un diplôme universitaire. Enfin, il faut noter que plusieurs personnes de ce groupe d'âge sont en voie d'obtenir leur diplôme universitaire, collégial ou d'études secondaires à l'éducation aux adultes.

Alors qu'une proportion à peu près égale d'hommes et de femmes âgés de 20 à 24 ans n'ont pas atteint la neuvième année, l'écart entre les sexes est plus marqué chez les personnes qui ont terminé leurs études secondaires. En effet, 79 % des jeunes femmes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires contre 71 % des jeunes hommes. De même, 25 % des femmes ont terminé le cégep ou une école de métiers contre 21 % des hommes. Enfin, il faut souligner que la proportion de jeunes femmes détentrices d'un diplôme universitaire dans ce groupe d'âge (13 %) est presque deux fois plus élevée que celle rencontrée chez les jeunes hommes (7 %).

Plus de 10 % des jeunes de 20-24 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont inscrits à temps plein dans une institution d'enseignement et 7 % à temps partiel. Pour ceux qui ont fréquenté l'université mais qui n'ont pas obtenu leur baccalauréat, 78 % continuent à temps plein et 10 % à temps partiel. Enfin, les détenteurs d'un baccalauréat poursuivent leurs études universitaires à temps plein dans une proportion de 63 % et à temps partiel, 11 %.

Les plus récentes statistiques du ministère de l'Éducation démontrent que l'Outaouais est, parmi toutes les régions du Québec, celle où le taux d'obtention de diplôme d'études secondaires est le plus faible. En effet, pour l'année 1998-1999, 62,9 % des jeunes de

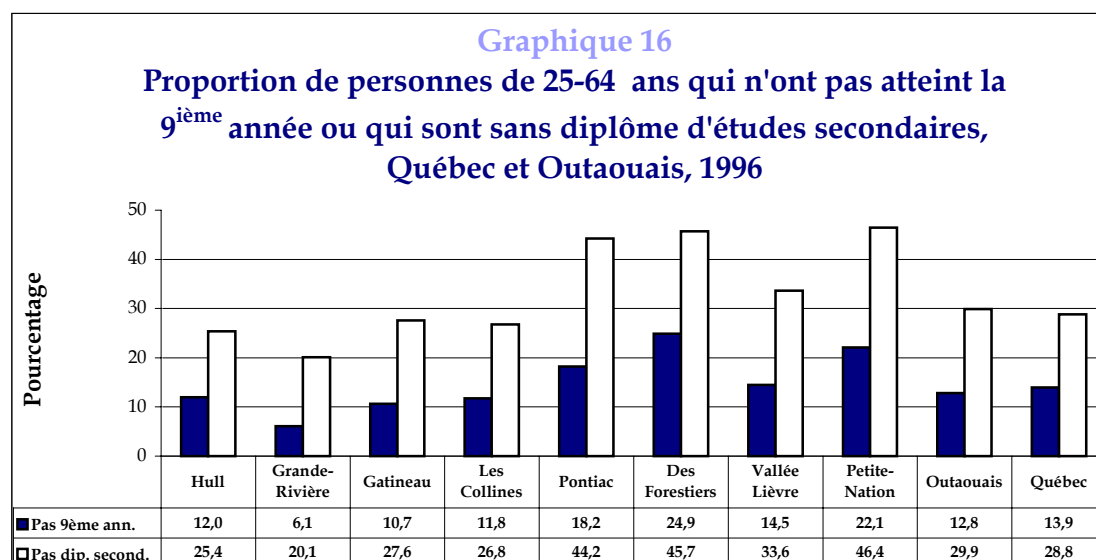
moins de 20 ans et 11,1 % de ceux âgés de plus de 20 ans avaient obtenu un diplôme pour un total de 74 %. Au Québec dans son ensemble, ce dernier pourcentage était de 83,6%. Ces statistiques témoignent tout de même d'une amélioration si on les compare à celles de 1990-91 alors que le taux d'obtention de diplôme du secondaire en Outaouais (tous âges confondus) était de 67,7 %⁶⁰.

LES ADULTES DE 25 À 64 ANS

En 1996, 29 % des adultes de 25 à 64 ans en Outaouais ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires, totalisant 49 455 personnes. Plus on avance en âge, plus la proportion de gens qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires diminue. Ainsi, 21 % des adultes de 25 à 29 ans n'en ont pas contre 48 % chez les 50 à 64 ans (graphique 16).

Seize pourcent des adultes âgés de 25 à 64 ans sont détenteurs d'un diplôme universitaire. La population des jeunes adultes entre 25 et 29 ans est celle qui compte le plus de diplômés (20 %). Le taux d'obtention de diplôme se chiffre à 17 % pour ceux qui sont âgés de 30 à 49 ans et à 11% pour les 50-64 ans.

Le taux d'obtention du diplôme universitaire diffère sensiblement selon le sexe. De fait, entre les âges de 25 et 29 ans, plus de femmes (22 %) détiennent un diplôme universitaire que d'hommes (18 %). Par contre, on remarque qu'il y a deux fois plus d'hommes que de femmes diplômés dans la population âgée de 50 à 64 ans avec des taux de 14 % et 7 % respectivement.

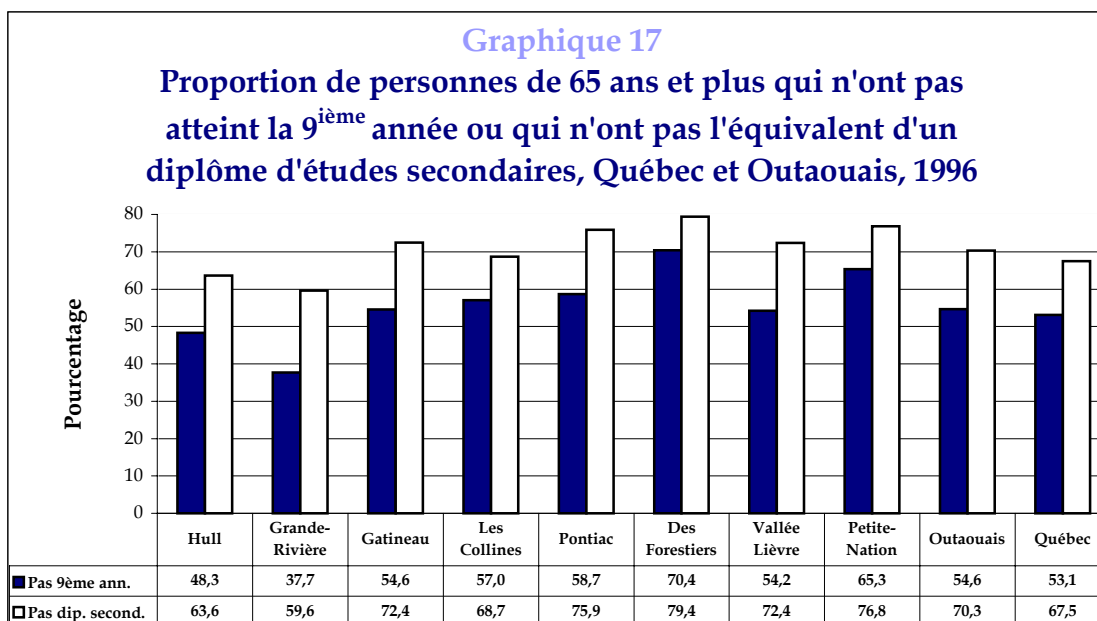


Source : Recensement 1996, Statistique Canada

LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

En Outaouais, tout comme dans l'ensemble du Québec, plus de la moitié des aînés n'ont pas atteint la neuvième année, 16 % n'ont pas d'équivalent de diplôme d'études secondaires et seulement 30 % ont fait des études équivalentes au secondaire actuel et la proportion de diplômés universitaires est de l'ordre de 5 %. Comme pour les autres groupes d'âge, les aînés du milieu rural sont moins scolarisés que ceux du secteur urbain (graphique 17).

Une proportion plus grande de femmes (12 %) que d'homme (8 %) a fréquenté l'école assez longtemps pour obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Mais la situation est inversée quand on examine la scolarité universitaire. Huit pourcent des hommes y ont obtenu un diplôme contre 3 % des femmes.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

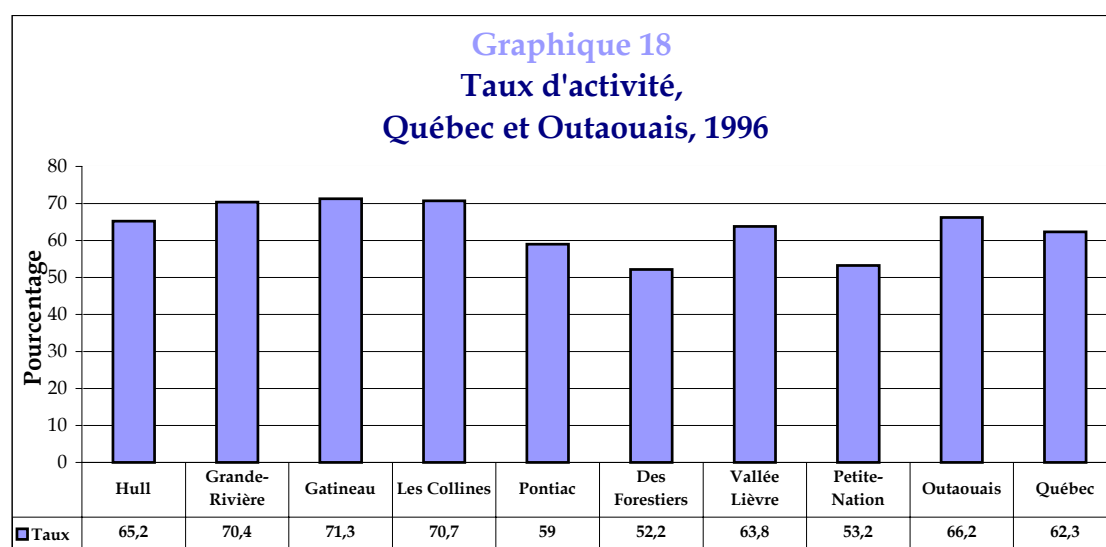
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'Outaouais est la région la plus tertiaisée du Québec⁶¹. Dans l'Outaouais urbain, l'activité économique se concentre dans le secteur des services. L'omniprésence des services gouvernementaux occupent 20 % des travailleurs contre 6 % des travailleurs de la province dans son ensemble⁶². Le commerce, quant à lui, crée 15 % des emplois. Enfin, la santé et les services sociaux ainsi que l'éducation procurent des emplois à environ 17 % des travailleurs de la région.

Les industries reliées à la finance, à l'immobilier et aux services aux entreprises occupent 11 % des travailleurs urbains. En secteur rural, l'industrie du commerce occupe la première place (15,3 %) suivie des industries manufacturières (12,4 %). Le secteur primaire comprenant, entre autres, l'agriculture et l'exploitation forestière compte pour seulement 7,6 % des emplois.

Le ralentissement de l'économie entre 1991 et 1996 et les coupures de poste au gouvernement fédéral ont contribué à la diminution du taux d'activité en Outaouais. (Les personnes actives sont celles qui sont âgées de 15 ans et plus qui travaillent à leur compte (exploitation agricole incluse) ou occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel ainsi que celles qui sont en chômage et qui sont à la recherche active d'un emploi.)

Le taux d'activité est passé de 69,4 % en 1991 à 66,2 % en 1996, ce qui équivaut à 157 470 personnes actives en 1996. Cependant, le taux régional demeure quand même plus élevé que celui de la province dans son ensemble (62,3 %).



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

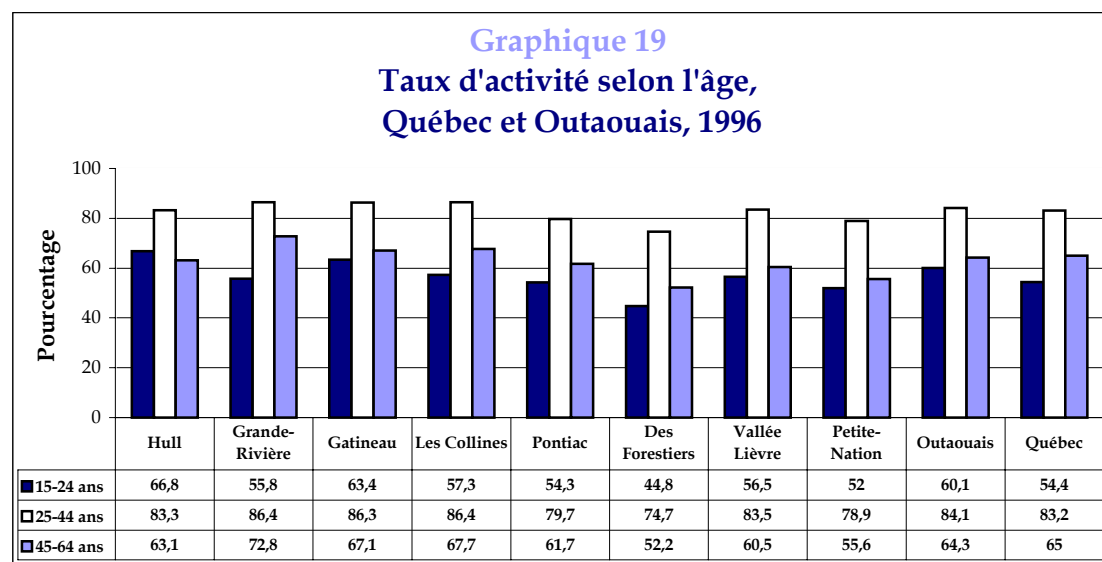
C'est dans les territoires urbains que les taux d'activité sont les plus élevés. Les districts des Forestiers et de la Petite-Nation quant à eux affichent les taux les plus faibles. Il faut cependant noter que les personnes âgées vivent en plus grande proportion dans les territoires ruraux ce qui influence à la baisse les taux d'activité. En effet, les taux présentés dans cette étude sont influencés par les proportions relatives de la population plus âgée qui, en grande partie, a quitté le monde du travail. Ces aînés sont tout de même considérés comme étant potentiellement actifs et se retrouvent donc au dénominateur pour le calcul des taux d'activité (graphique 18, tableau 15).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SELON L'ÂGE

Les personnes de 25 à 44 ans sont les plus présentes sur le marché du travail avec un taux d'activité de 80 %. Viennent ensuite les personnes âgées de 45 à 64 ans avec un taux d'activité de 64,3 % suivis des jeunes adultes de 15-24 ans dont le taux se situe à 60,1 %. Notons que le taux chez les jeunes est plus élevé en Outaouais qu'au Québec dans son ensemble (54,4 %) alors que pour les autres groupes d'âge, les taux sont similaires (graphique 19, tableau 16).

Bien que la plupart des jeunes de 15 à 24 ans consacrent encore une grande partie de leur temps aux études, une enquête réalisée dans les écoles secondaires de l'Outaouais en 1996 a démontré que près des deux tiers de ces jeunes ont un emploi rémunéré⁶³. La forte présence de ces jeunes adultes sur le marché du travail explique aussi le taux élevé d'activité régionale.

En général, c'est en secteur urbain que les jeunes sont plus présents sur le marché du travail. À Hull, leur taux d'activité est plus élevé que celui des adultes de 45 à 64 ans. En milieu rural, l'ensemble de la population est moins active mais l'écart se fait particulièrement sentir chez les 15-24 ans et les 45-64 ans.



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS

La forte présence des femmes sur le marché du travail explique partiellement le taux d'activité élevé de la région. En effet, 60 % des femmes de la région sont actives contre 55 % au Québec. Les taux masculins sont de 73 % et 71 % respectivement.

C'est dans les districts de Gatineau et de Grande-Rivière que les hommes et les femmes sont les plus actifs avec des taux de 75 % et 65 % respectivement. En revanche, moins de 60 % des hommes des Forestiers sont actifs comparativement à 45,6 % des femmes de ce district.

Toutefois, seulement 7 % des femmes occupent des postes de gestion comparativement à 11 % des hommes. Parmi ces postes, l'on retrouve une proportion deux fois plus grande de cadres supérieurs masculins que féminins. Trois fois plus de femmes que d'hommes travaillent dans le monde des affaires, des finances et de l'administration (37 % vs 13 %) mais une grande majorité d'entre elles (80 %) y occupent des postes de secrétaire et employées de bureau. Les domaines de la santé, des sciences sociales et de l'éducation sont également l'apanage des femmes (Hommes : 8 % vs Femmes : 18 %). Enfin, les secteurs des métiers, du transport, de la machinerie, de la transformation et de la fabrication sont presque exclusivement occupés par des hommes ; 30 % des hommes y travaillent contre 3 % des femmes.

Le partage du temps entre les activités professionnelles et familiales reste encore davantage le lot des femmes. Ainsi, 15 % des femmes âgées de 15 ans et plus consacrent plus de 30 heures par semaine aux soins des enfants contre 6,7 % des hommes.

Soixante-dix pourcent des femmes avec enfants au foyer doivent conjuguer leur travail à l'extérieur du foyer avec les soins aux enfants. L'âge des enfants à la maison influence nécessairement leur participation au marché du travail. En effet, si le ou les enfants ont moins de 6 ans, la participation régionale des femmes au travail est de 71 %. Toutefois, la présence d'au moins un enfant de moins de 6 ans et d'un autre de plus de 6 ans fait chuter le taux de participation à 63 %. Finalement, si le ou tous les enfants sont âgés de plus de 6 ans, le taux régional remonte pour atteindre 70 %.

La présence d'enfants à la maison a moins d'impact sur l'activité économique des hommes. En effet, plus de neuf pères sur dix se retrouvent sur le marché du travail lorsque les enfants ont six ans et moins. Toutefois, lorsque des enfants sont âgés de 6 ans et plus, le taux d'activité des pères chute à 84 %.

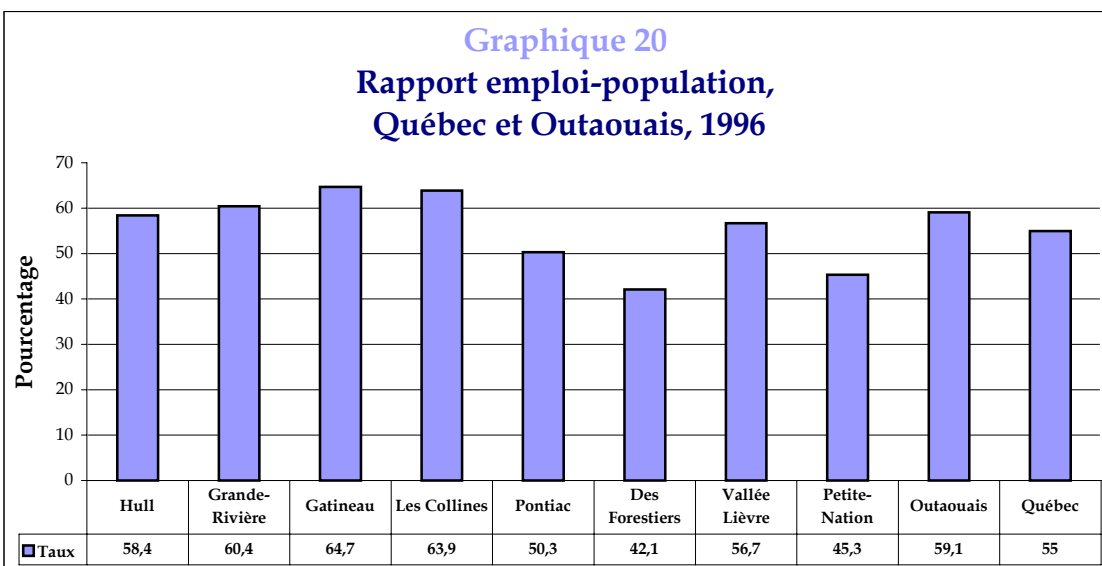
Les femmes à la tête des familles monoparentales ont, en Outaouais, un taux d'activité de 59,8 %, passablement inférieur à celui des mères vivant en couple (72,1 %) et à celui des pères qui élèvent seuls leurs enfants (73,7 %).

LE TAUX D'OCCUPATION

En 1996, 141 085 personnes de l'Outaouais âgées de 15 ans et plus occupaient un emploi, soit 59,1 % de la population de ce groupe d'âge. Ce pourcentage est connu sous

le thème « rapport emploi-population » ou taux d'occupation. Ce pourcentage représente une diminution par rapport à 1991 où le rapport était de 62,5 %.

Gatineau détient le taux d'occupation le plus élevé (64,7 %) suivi du district des Collines-de-l'Outaouais à 63,9 %. Dans les territoires ruraux du Pontiac, des Forestiers et de la Petite-Nation, ce taux est inférieur à 50 % (graphique 20, tableau 15).



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

PRÉCARITÉ DU TRAVAIL

L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Parmi les personnes occupées, un grand nombre d'entre elles ne travaillent qu'à temps partiel ou n'occupent qu'un emploi saisonnier. Ces emplois se caractérisent par la précarité, étant de durée incertaine ou limitée et ne donnant pas droit aux avantages sociaux. Une étude canadienne a démontré que 73 % de ces travailleurs précaires choisissent de travailler à temps partiel. C'est le cas notamment de 80 % des personnes âgées de 15 à 24 ans et de celles âgées de 65 ans et plus. Il s'agit également d'un choix pour près de la moitié des hommes et des femmes de 25 à 54 ans qui travaillent à temps partiel. Pour les femmes de ce groupe d'âge, ce choix est motivé en grande partie par la présence d'enfants à la maison ainsi que par les soins à donner aux personnes âgées⁶⁴.

Précisons que la précarité de l'emploi touche davantage les femmes que les hommes. En effet, 48 % des résidentes de l'Outaouais occupent des emplois à temps partiel ou ne travaillent qu'une partie de l'année contre 42 % des hommes.

La proportion des personnes qui travaillent à temps partiel ou une partie de l'année est plus importante dans les régions rurales. Trente pourcent de la population active des districts du Pontiac, des Forestiers et de la Petite-Nation occupent des emplois précaires.

LE TRAVAIL AUTONOME

Le travail autonome prend de plus en plus d'importance en Outaouais comme à l'échelle du Québec. Plus de 15 % des travailleurs en milieu rural et 8 % en secteur urbain exercent ce type d'emploi. La sous-traitance est dorénavant chose courante; beaucoup d'ex-employés de l'état sont d'ailleurs revenus au gouvernement par ce biais.

En Outaouais, le travail autonome a connu une expansion marquée chez les femmes ; entre 1991 et 1996, l'entrepreneuriat féminin a augmenté de 66,2 % contre 21,7 % chez les hommes. Malgré cette forte croissance de l'initiative féminine, seulement 7,3 % des femmes travaillent à leur compte comparativement à 12,5 % des hommes de la région. Les revenus moyens des hommes à la tête de leur entreprise sont de l'ordre de 60 401 \$ par année alors que les femmes doivent se contenter d'un maigre 24 887 \$⁶⁵.

LE CHÔMAGE

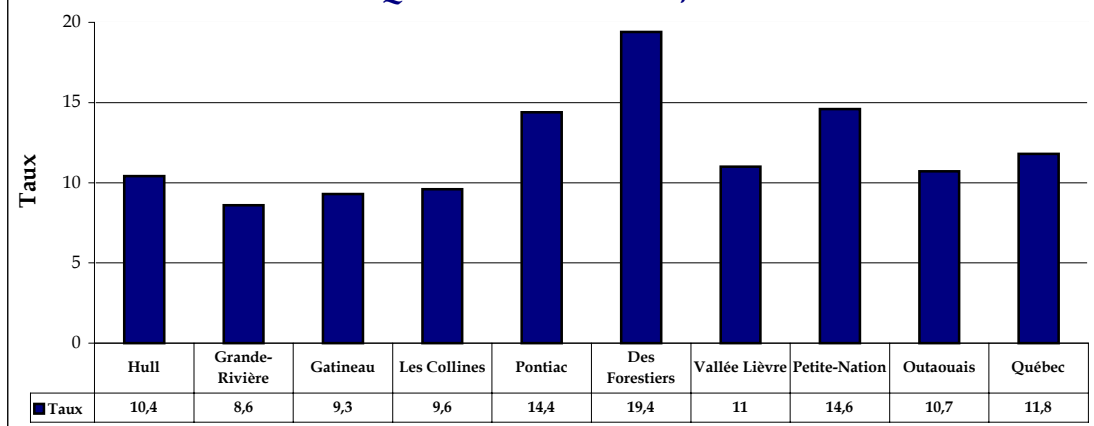
Selon un sondage réalisé en 1994, la plus grande crainte exprimée par les Québécois reste celle de perdre leur emploi⁶⁶. Pour la majorité des personnes, perdre son emploi signifie perdre sa principale source de revenu et dépendre des autres ou de l'état pour assurer sa subsistance et celle de sa famille. La conjoncture économique, la disponibilité des emplois, la mobilité géographique de même que les aptitudes personnelles sont des éléments qui ont un impact sur le nombre de chômeurs d'une région^{viii}. En effet, la moitié des chômeurs le sont malgré eux suite à une mise à pied, une maladie ou une mise à la retraite forcée⁶⁷.

En Outaouais, le taux de chômage s'élevait à 10,7 % en 1996 alors que le taux provincial se situait à 11,8 %^{ix}. Une fois de plus, les populations des zones rurales sont les plus affectées par ce fléau. Alors que le taux de chômage en Outaouais urbain était inférieur à 10 %, il atteignait un sommet de 19,4 % sur le territoire des Forestiers (graphique 21, tableau 15).

viii. Statistique Canada définit comme chômeur toute personne âgée de 15 ans et plus qui, pendant la semaine ayant précédé le recensement, était sans emploi rémunéré, était prête à travailler et avait activement cherché un emploi, avait été mise à pied ou avait pris des arrangements en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement. (*Dictionnaire du recensement*, op. cit., page 12)

ix. En 1996, l'économie de la région n'était pas des plus florissantes et les coupures dans les emplois au gouvernement fédéral ont fait mal aux travailleurs de l'Outaouais. La situation s'est toutefois redressée par la suite. À partir de 1997, le rapport emploi-population et le taux d'activité étaient à la hausse entraînant une baisse du taux de chômage; cette évolution s'est faite plus rapidement en Outaouais qu'au Québec. Un accroissement important du nombre d'emplois en région a occasionné une diminution importante du nombre de chômeurs. Au second trimestre de 2000, le taux de chômage en Outaouais était à son plus bas depuis une décennie, soit 7 %. (LAVOIE, JOSÉE, *Bulletin régional sur le marché du travail en Outaouais*, Emploi-Québec Outaouais, Gouvernement du Québec, Hull, deuxième trimestre de 2000, vol. 20, no. 2).

Graphique 21
Taux de chômage,
Québec et Outaouais, 1996



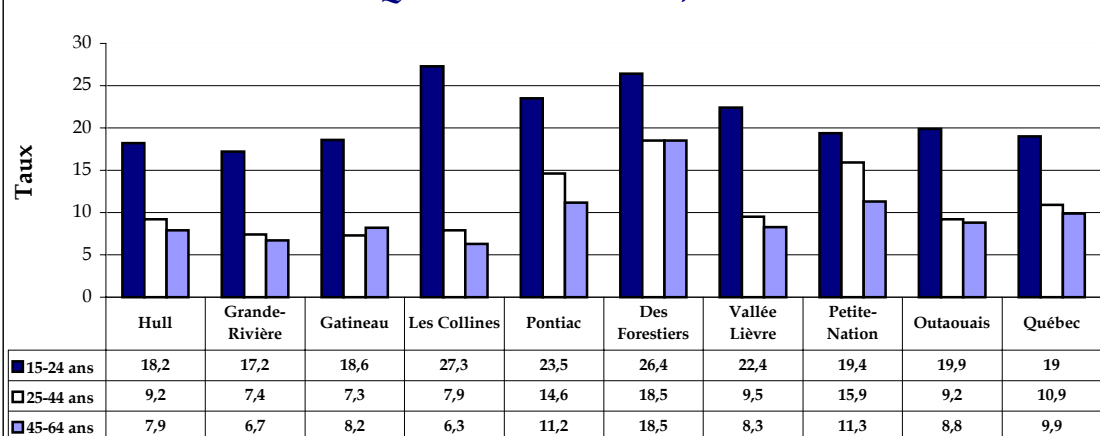
Source : Recensement 1996, Statistique Canada

LE CHÔMAGE SELON L'ÂGE

Les jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans ont les taux de chômage les plus élevés (20 %) tout en étant les moins nombreux sur le marché du travail. Ceci représente le double du taux de chômage des travailleurs plus âgés (graphique 22, tableau 17).

En 1997 au Québec, la durée moyenne du chômage était de 31 semaines. Cette année-là, 16 % des femmes et 21 % des hommes québécois au chômage avaient cherché un emploi depuis plus d'un an. La durée de la période de chômage augmente avec l'âge du chômeur. Elle dure en moyenne 17 semaines chez les plus jeunes, de 28 semaines chez les chômeurs âgés de 25 à 44 ans et de 36 semaines chez les 45-64 ans⁶⁸.

Graphique 22
Taux de chômage selon l'âge,
Québec et Outaouais, 1996



Source : Recensement 1996, Statistique Canada

LE CHÔMAGE SELON LE SEXE

Les femmes de la région sont légèrement moins touchées par le chômage que les hommes. Leur taux de chômage se situe à 10 % par rapport à 12 % pour les hommes. Elles ont aussi des durées moyennes de chômage moins prolongées (24,5 semaines) que les hommes (29,6 semaines).

Néanmoins, les femmes à la tête de familles monoparentales font face à un taux de chômage plus élevé que les mères vivant en couple (12 % vs 7 %). De même, les pères qui dirigent une famille monoparentale présentent un taux plus élevé que les pères vivant en couple (13 % vs 8 %).

L'ASSURANCE-EMPLOI

Tous les chômeurs ne peuvent compter sur l'assurance-emploi pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Des modifications apportées au régime d'assurance-emploi en 1990, et par la suite en 1994, ont élevé les critères d'admissibilité au régime en plus de raccourcir la période de prestation⁶⁹. Les personnes qui quittent leur emploi sans justification, qui sont mises à pied pour inconduite ou qui refusent un emploi, sont dorénavant exclues du régime.

En 1997, au Canada, seulement 48,5 % de tous chômeurs étaient potentiellement admissibles aux prestations. La situation était encore plus désastreuse chez les jeunes pour qui le taux d'admissibilité se situait à 24 %⁷⁰. Parmi les chômeurs non-admissibles, on retrouve les chômeurs de longue date, les travailleurs autonomes ainsi que les personnes de plus de 15 ans n'ayant jamais travaillé de même que ceux dont la période de travail antérieure à leur mise à pied n'était pas assez longue pour se mériter des prestations.

Le tiers des chômeurs non-admissibles aux prestations vivent chez leurs parents et dépendent d'eux pour subvenir à leurs besoins. Les autres comptent sur le salaire du conjoint (20 %), de l'aide sociale (25,5 %) ou ont recours à leurs économies, des prêts ou des pensions (25 %)⁷¹.

CONCLUSION

Le fossé qui se creuse entre les ménages les mieux nantis et les ménages défavorisés devient de plus en plus alarmant. En 1995, 21 % de la population de la région vivait sous le seuil de faible revenu. Cette pauvreté affecte différemment les populations selon leur sexe, leur âge, leur origine ethnique, leur situation familiale et leur lieu de résidence. Les constats qui se dégagent de l'étude montrent que les femmes sont en général plus pauvres que les hommes et leur situation financière devient d'autant plus précaire lorsqu'elles sont à la tête de familles monoparentales. On retrouve également une grande proportion de jeunes de moins de 24 ans et de personnes âgées qui vivent une situation financière difficile. Bien que les aînés ne vivent plus de grande pauvreté, plusieurs subsistent dans des conditions de précarité permanente. Les personnes souffrant d'incapacité et celles issues de communautés culturelles sont durement touchées par la pauvreté alors que plusieurs d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu.

Dans l'Outaouais, près du cinquième des familles sont frappées par la pauvreté. Les jeunes parents et les familles monoparentales sont généralement les plus touchés par les difficultés financières. La situation s'avère encore plus désastreuse chez les personnes seules alors que la moitié d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu. La majorité de ces ménages à faible revenu habitent principalement les districts du Pontiac, des Forestiers et de la Petite-Nation en secteur rural et le secteur de Hull en milieu urbain. C'est en Outaouais rural que les résidants doivent compter le plus sur les transferts gouvernementaux qui représentent près du quart de leurs revenus.

Le régime d'assurance-emploi sert de filet de sécurité pour les personnes qui se retrouvent sans travail. Cependant, les restrictions récentes dans les critères d'admissibilité et la durée de séjour au régime ont fait que la couverture est beaucoup plus faible qu'elle ne l'était auparavant. Les prestations d'aide sociale ne permettent pas aux prestataires de subvenir convenablement à tous leurs besoins.

Par ailleurs, le niveau de scolarité joue un rôle déterminant dans l'obtention d'un emploi permettant aux individus de vivre dans des conditions financières décentes. Les personnes peu scolarisées demeurent économiquement plus fragiles et sont susceptibles de se retrouver sur le chômage ou de dépendre de l'aide sociale. En effet, plus de 90 % des prestataires de l'aide sociale n'ont, au mieux, qu'une scolarité de niveau secondaire souvent non-complété.

Toutefois, bien que les femmes achèvent en plus grand nombre que les hommes leurs études secondaires, collégiales ou universitaires, elles occupent toujours majoritairement des postes subalternes qui leur sont traditionnellement réservés. De plus, elles ne gagnent toujours que 75 % du revenu des hommes.

Plusieurs organismes à but non lucratif s'acharnent à lutter contre cette pauvreté persistante. Certains d'entre eux offrent de l'aide directement, d'autres cherchent à outiller les communautés afin qu'elles exploitent mieux leurs propres ressources et celles du milieu. Enfin, d'autres organismes planifient leurs actions dans le but de créer des conditions favorables à l'emploi et au développement social et économique de la région.

Toutefois, les organisations communautaires ne suffisent pas à la tâche. Elles réclament des gouvernements qu'ils s'attaquent aux causes structurelles de la pauvreté et mettent de l'avant des mesures concrètes visant à contrer ce fléau. Depuis longtemps déjà, des voix s'élèvent pour exiger plus de concertation, non seulement entre les ministères mais aussi entre les gouvernements et les groupes de citoyens. « Les communautés veulent que l'État facilite leur développement en les reconnaissant, en soutenant leurs actions, en évitant de se substituer à elles et en veillant à la cohérence et à l'équilibre de l'entente »⁷². Le gouvernement a mis sur pied un véritable processus de consultation en vue visant l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en collaboration avec ceux et celles qui interviennent chaque jour afin de la prévenir ou, du moins, d'en atténuer les effets⁷³.

En réponse à cette demande, la Conférence administrative régionale (CAR) a été créée. Il s'agit d'une structure qui a pour but l'harmonisation interministérielle de l'activité gouvernementale en région. À ce titre, la CAR de l'Outaouais a participé aux rencontres tenues sous l'égide du Conseil de développement régional de l'Outaouais. Les discussions ont abouti à la signature d'une entente cadre entre les différents acteurs régionaux. En plus de viser des objectifs économiques, cette entente a pour but d'augmenter la richesse et de réduire les inégalités sociales⁷⁴. Pour y parvenir, l'entente préconise le développement de la main-d'œuvre, le rehaussement du taux de diplomation des jeunes et la promotion de l'économie sociale. L'entente s'attaque également à la problématique de la jeunesse et de la pauvreté en assurant le développement social et économique des milieux en désintégration et en mettant en place des mesures pour favoriser la formation, la préparation et l'insertion à l'emploi des jeunes.

De son côté, le ministère de la Santé et des Services sociaux a reconnu le bien fondé de collaborer avec les acteurs économiques et sociaux ainsi qu'avec l'ensemble de la collectivité. Ce ministère a de plus entamé une réflexion sur la réduction des inégalités de santé et de bien-être engendrées par la pauvreté en donnant priorité au renforcement du potentiel des personnes défavorisées.

Pour réaliser cet objectif, les acteurs régionaux tels la Régie régionale de l'Outaouais, les CLSC, les organismes communautaires ainsi que ceux issus d'autres secteurs seront mis à contribution. La Direction de Santé publique de la Régie régionale de l'Outaouais préconise d'ailleurs « le partage des pouvoirs entre les intervenants de la santé, ceux de l'éducation, les décideurs, les acteurs des milieux économiques, sociaux et municipaux, ainsi que les citoyens et groupes de citoyens »⁷⁵.

Par ailleurs, face au taux désastreux de décrochage scolaire en Outaouais, un Comité régional contre l'abandon scolaire s'est penché sur le problème. Regroupant des personnes issues du monde universitaire ainsi que d'autres acteurs oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique, le comité a émis des recommandations qui ont été intégrées dans le plan d'action régional 2000-2005 et plusieurs d'entre elles sont en voie d'implantation. Un des objectifs est de mobiliser la collectivité régionale dans le but d'éliminer d'ici cinq ans l'écart des taux de diplomation entre la région et la province. Pour ce faire, on cible autant les enfants du préscolaire que les jeunes du primaire, du secondaire et du collégial ainsi que ceux qui ont abandonné leurs études avant l'obtention d'un diplôme⁷⁶.

Emploi-Québec Outaouais, pour sa part, vise dans son plan d'action les clientèles jeunes et féminines, les jeunes mères monoparentales, les personnes handicapées et les personnes âgées de 50 ans et plus dans le but de les préparer à l'emploi afin de favoriser leur intégration au marché du travail⁷⁷.

Plusieurs initiatives moins formelles ont été mises sur pied dans la région pour contrer la pauvreté. Chaque année, la Régie régionale de l'Outaouais met à la disposition des organismes à but non-lucratif et autres partenaires un fonds 500 000 \$ pour la réalisation de projets de développement social. Les initiatives subventionnées doivent contribuer, entre autres, au développement de moyens visant une meilleure coordination de l'action communautaire et favoriser la création d'emplois, l'éducation populaire et la participation sociale⁷⁸. Ces projets doivent viser particulièrement les populations appauvries, notamment les jeunes, et promouvoir les actions intersectorielles.

Force est de constater que la pauvreté reculera seulement si tous les paliers de la société travaillent en concertation. En guise de conclusion, citons l'éditorialiste du journal *Le Devoir* qui écrivait en juin 2001, « Seul, le gouvernement n'arrivera à rien. Dans chaque quartier, dans chaque village, il faudra de l'argent, du temps, du dévouement, de la patience, du courage. La pauvreté reculera seulement si toute la société en fait son obsession » ⁷⁹.

BIBLIOGRAPHIE

1. EMOND, LISE, *La population de l'Outaouais, à quoi ressemble-t-elle ? Survol des données du recensement 1986*, Département de santé communautaire de l'Outaouais, Centre hospitalier régional de l'Outaouais, Hull, mars 1990.
2. EMOND, LISE, *Les résidents de l'Outaouais, profil démographique, social et économique, recensement 1996*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais, Hull, février 1999.
3. WILKINS, R., ADAMS, O., BRANKER, A., *Évolution de la mortalité selon le revenu dans les régions urbaines du Canada entre 1971 et 1986*, Rapports sur la santé, volume 1, numéro 2, Statistique Canada, Ottawa, 1989.
4. COLLIN, CHRISTINE, *Pauvreté et santé, des liens étroits*, Actes du forum, « Les inégalités socio-économiques et la santé, comment agir ». Ministère de la santé et des services sociaux et Association pour la santé publique du Québec, Québec 1990.
5. COURTEAU, JEAN-PIERRE., TREMPE, N., CHARLEBOIS, J., *Variations de la mortalité en relation avec le taux de pauvreté des quartiers en Outaouais urbain et dans le Québec urbain*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais , Hull, Novembre 1996.
6. COURTEAU, JEAN-PIERRE ET AL., *Op. cit.*, pages 16 et 27.
7. COURTEAU, JEAN-PIERRE ET AL., *Op. cit.*, pages 4 et 5.
8. COLLIN, CHRISTINE, LAVOIE, J.-P., POULIN, C., *Les personnes défavorisées*, Collection : Et la santé, ça va ?, Santé Québec, Les publications du Québec, Québec, 1989.
9. COLLIN, CHRISTINE, LAVOIE J.P., POULIN, C., *Et la santé, ça va ? Les personnes défavorisées*, Enquête Santé Québec, Les publications du Québec, Québec 1990
10. DAVELUY, CAROLE ET AL, *Enquête sociale et de santé*, Collection : La santé et le bien-être, Les publications du Québec, Québec 2000.
11. COURTEAU, JEAN-PIERRE ET AL., *Op. cit.*, pages 4 et 5.
12. COLLIN, CHRISTINE, LAVOIE, J.-P., POULIN, C., *Les personnes défavorisées*, Collection : Et la santé, ça va ?, Santé Québec, Les publications du Québec, Québec, 1989.
13. BÉLANGER, JEAN-PIERRE, SULLIVAN, R., SÉVIGNY, B. *Capital social, développement communautaire et santé publique*, ASPQ Éditions, Montréal, 2000, page 24.
14. FISCCELLA, K, FRANKS, P., *Poverty or Income Inequality as Predictor of Mortality ; Longitudinal Cohort Study*, British Medical Journal, vol. 314, 1997.
15. RAPHAEL, DENNIS, *Cardiovascular Health in Canada : Are We Fiddling While Rome Is Burning ?*, Canadian Journal of Public Healht, novembre-décembre 2001, page 411.

16. WILLIAMSON, D. L., REUTTER, L., *Defining and Measuring Poverty : Implications for the Health of Canadians*, Health Promotion International, Oxford University Press, Volume 414, Numéro 4, 1999. Pages 357-360.
17. BOISVERT, RÉAL ET AL., *Pour réduire les inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté*, Document de travail, Ministère de la santé et des services sociaux, Gouvernement du Québec, Québec, mai 2001, page 14.
18. EMOND, LISE, *Les résidents de l'Outaouais, profil démographique, social et économique, recensement 1996*, op. cit.
19. MYLES, JOHN ET AL., *Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes, partie 1*, Statistique Canada, Ottawa,
20. ABDUL RASHID, Directeur de la section revenu, division recensement, Statistique Canada, *Communication personnelle le 17 décembre 1998*.
21. STATISTIQUE CANADA, *Recensement de 1996, Sources de revenu, gains et revenu total et revenu des familles*, in *Le Quotidien*, Ottawa, numéro 11-001F, 12 mai 1997.
22. NOBERT, YVES ET AL., *Les conditions de vie au Québec, un portrait statistique*, Bureau de la statistique du Québec, Les publications du Québec, Québec, 1996, page 137.
23. *Dictionnaire du recensement*, op. cit. , page 103.
24. *Revenu des familles de recensement*, Le Quotidien, Statistique Canada, Ottawa, mardi 15 août 2 000.
25. FORTIER, CLAUDE, JEAN, SYLVIE, *Le contribution des femmes au revenu d'emploi du couple*, Bulletin, Données socio-démographiques en bref, Institut de la statistique du Québec, Octobre 2000, volume 5, numéro 1
26. *Dictionnaire du recensement*, op. cit., page 110.
27. GAGNON, BERTRAND, *La situation économique*, in « Portrait social du Québec », Institut de la statistique du Québec, Collection « Les conditions de vie », Gouvernement du Québec, 2001, page 71.
28. NOBERT, YVES ET AL., op. cit., page 144.
29. NOBERT, YVES ET AL., op. cit., page 145
30. TARTE, HÉLÈNE, Société canadienne d'habitation et de logement, *Communication personnelle le 25 octobre 2 000*.
31. *Répartition des ménages locataires selon le proportion du revenu*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstst/conditions/accessibilité/tableau19.htm>
32. FRAPRU, communication personnelle, avril 2002 .
33. NOBERT, YVES, *L'accessibilité financière au logement*, in Bulletin, Données sociodémographiques en bref, Collection « Les conditions de vie ». Institut de la statistique du Québec, Québec, Volume 6, Numéro 1, page 7.
34. *Dictionnaire du recensement*, op. cit., page 140

35. ROSS, DAVID, SHILLINGTON, E. R., LOCKHEAD, C., *Données de base sur la pauvreté au Canada*, Conseil canadien de développement social, Ottawa, 1994.
36. FELLEGI, IVAN, *A propos de la pauvreté et du faible revenu*, Statistique Canada, Ottawa, 1997.
37. LANCTOT, PIERRE, ROUSSEAU, CLAIRE, op. cit., page 19.
38. *Dictionnaire du recensement*, op. cit., page 55.
39. MORISSETTE, RENÉ, DROLET, MARIE, *Dans quelle mesure les canadiens sont-ils exposés au faible revenu ?* Statistique Canada, Ottawa, avril 2000, No. 146, page 21.
40. MAYER, FRANCINE, MORIN, CHRISTIANE, op. cit., page 22
41. MAYER, FRANCINE, MORIN, CHRISTIANE, op. cit., page 52
42. MAYER, FRANCINE, MORIN, CHRISTIANE, op. cit., page 55
43. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, *Statistiques sur la pauvreté au Québec en 1995 et son évolution depuis 1973 selon les seuils de faible revenu de Statistique Canada*, Direction des politiques et des programmes de sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Gouvernement du Québec, Québec, février 1998, page 24.
44. *Revenus de bien-être social, 1997 et 1998*, op. cit., tableau 4.
45. GAGNON, KATIA, *Dix ans pour dire adieu à la pauvreté*, La Presse, 11 juin 2001.
46. *Revenus de bien-être social, 1997 et 1998*, Rapport du Conseil national du bien-être social, 1998, Hiver 1999-2000, Ottawa. tableau 2.
47. LEMIEUX, NICOLE, LANCTOT, PIERRE, *Profil des personnes de 30 à 44 ans aptes au travail, à l'aide de dernier recours*, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la sécurité du revenu, Gouvernement du Québec. Québec.
48. LEVESQUES, MIREILLE, LANCTOT, PIERRE, *L'aide sociale*, in « Portrait social du Québec, données et analyse », collection « Les conditions de vie », Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 2001, page 356.
49. *Jeunes et aide sociale*, op. cit, page2.
50. LANCTOT, PIERRE, LEMIEUX, NICOLE, *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la sécurité du revenu, Gouvernement du Québec, Québec, page 73.
51. MOREAU, LISETTE, *La pauvreté et le décrochage scolaire ou La spirale de l'exclusion*, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la sécurité du revenu, Gouvernement du Québec, Québec, novembre 1995, page 9.
52. *Profil des familles monoparentales aptes au travail, à l'aide de dernier recours*, op. cit., page 21.
53. LANCTOT, PIERRE, LEMIEUX, NICOLE, *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*, op. cit, page 108.
54. NOBERT, YVES, op. cit, page 59.

55. CLARK, WARREN, *Cent ans de ... éducation scolaire*, Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 2000, No. 59, page 3.
56. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'éducation..., oui, c'est payant*, Direction des statistiques et des études évaluatives, Bulletin statistique de l'éducation, No. 16, juin 2 000, Gouvernement du Québec, Québec.
57. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Les indicateurs de l'éducation, édition 2000*, Direction des statistiques et des études évaluatives, Gouvernement du Québec, Québec, 2000.
58. POULIN, REYNALD ET AL., *Abandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention, faits saillants*, Table de l'éducation de l'Outaouais, juin 2000, page 8.
59. MOREAU, LISETTE, *La pauvreté et le décrochage scolaire ou La spirale de l'exclusion*, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de la sécurité du revenu, Gouvernement du Québec, Québec, novembre 1005, page 26.
60. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Les indicateurs de l'éducation, édition 2000*. op. cit.
61. BOUCHARD, JEAN ET AL., *Abandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention*, Table de l'éducation de l'Outaouais, juin 2000, page 20.
62. LAVOIE, JOSÉE, *Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi de la communauté urbaine de l'Outaouais*, Direction de la recherche, de la planification et du partenariat, Emploi-Québec Outaouais, Gouvernement du Québec, Québec, juin 1999, page 8.
63. DESCHESNES, MARTHE, *Styles de vie des jeunes du niveau secondaire*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Hull, mai 1997, page 75.
64. *Travail à temps partiel par choix*, Le Quotidien, Statistique Canada, 24 novembre 2000.
65. MINGUY, CLAIRE, *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional dans l'Outaouais*, op. cit., page 28.
66. ASSELIN, SUZANNE, *Les conditions de vie au Québec, un portrait statistique*, Bureau de la statistique du Québec, Les publications du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 1996, page 98.
67. ASSELIN, SUZANNE, *Les conditions de vie au Québec, un portrait statistique*, op. cit., page 98.
68. ASSELIN, SUZANNE, *Les conditions de vie au Québec, un portrait statistique*, op. cit., page 98.
69. LIN, ZHENGXI, *L'assurance-emploi au Canada : Tendances récentes et réorientations*, Direction de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, Ottawa, septembre 1998, page 1.
70. *Jeunes et aide sociale*, Ministère de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, Québec, septembre 1999. Page 1.
71. *Couverture de la population par le régime de l'assurance-emploi*, Le Quotidien, Statistique Canada, Ottawa, 22 juillet 1999.
72. CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE, *L'appropriation par les communautés et leur développement*, Gouvernement du Québec, Québec, février 2001, page 39.
73. *Ne laisser personne de côté, Orientations et perspectives d'action en matière de lutte contre*

74. CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS, *Entente de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005*, Gouvernement du Québec, juin 2000, page 13.
75. *Plan régional pour réaliser le virage promotion/prévention*. Document non-publié, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Hull, janvier 1998, page 9.
76. POULIN, REYNALD, BRUNETTE, NATHALIE, *Abandon scolaire en Outaouais : Problématique et pistes d'intervention*, Collection Table éducation Outaouais, Hull, juin 2000.
77. DUPÉRÉ, ALAIN, *Plan d'action régional 2000-2003*, Direction du partenariat et de la planification, Emploi-Québec, Outaouais, Hull, 2000, page 11.
78. *Soutien au développement social et milieux en santé, devis de demande de financement : 2001-2002*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, juin 2001.
79. PRATTE, ANDRÉ, *L'obsession*, Le Devoir, 13 juin 2001.

ANNEXE 1 : Tableaux

TABLEAU 1 : Revenu moyen des familles, en dollars, selon le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996.....	57
TABLEAU 2 : Revenu moyen des hommes et des femmes, en dollars, selon le district de CLSC, Québec et Outaouais, 1996.....	58
TABLEAU 3 : Pourcentage des revenus selon la provenance, Québec et Outaouais, 1996	59
TABLEAU 4 : Ménages selon le pourcentage du revenu brut consacré au logement selon le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996	60
TABLEAU 5 : Population vivant sous le seuil de faible revenu selon le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996	61
TABLEAU 6 : Population vivant sous le seuil de faible revenu selon leur situation par rapport au seuil et le district de CLSC de résidence, Outaouais, 1996.....	62
TABLEAU 7 : Familles vivant sous le seuil de faible revenu selon leur situation par rapport au seuil et le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996.....	63
TABLEAU 8 : Population sous le seuil de faible revenu selon l'âge et le sexe, Outaouais, 1996.....	64
TABLEAU 9 : Comparaison des populations affectées par les différences dans le seuil de faible revenu, Ville de Gatineau, secteurs de Hull, Gatineau et Aylmer, 1996	65
TABLEAU 10 : Prestataires de l'assistance-emploi dans la population âgées de moins de 65 ans, Québec et Outaouais, 1989 à 2001	66
TABLEAU 11 : Population âgée de 0 à 65 ans prestataire de l'assistance-emploi selon le district de CLSC, Outaouais 1996 à 2001.....	67
TABLEAU 12 : Prestataires de l'assistance-emploi selon l'âge et le district de CLSC, Outaouais, 2001.....	68
TABLEAU 13 : Prestataires de l'assistance-emploi selon la durée cumulative de la présence, Québec et Outaouais, 1996 et 2000.....	69
TABLEAU 14 : Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité et le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996	70
TABLEAU 15 : Population de 15 ans et plus selon l'activité économique, le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996	71
TABLEAU 16 : Population active de 15 ans à 64 ans selon l'âge et le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996.....	72
TABLEAU 17 : Population en chômage de 15 ans à 64 ans selon le district de CLSC de résidence, Québec et Outaouais, 1996.....	73

TABLEAU 1

**Revenu moyen des familles, en dollars, selon le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996**

	REVENUS MOYENS DES MÉNAGES	REVENUS MOYENS DES FAMILLES	REVENUS MOYENS DES FAMILLES BIPARENTALES	REVENUS MOYENS DES FAMILLES MONOPARENTALES PARENT MASCULIN	REVENUS MOYENS DES FAMILLES MONOPARENTALES PARENT FÉMININ
CLSC Hull	42 262	52 153	58 221	34 440	29 067
CLSC Grande-Rivière	58 277	62 598	67 176	47 693	34 030
CLSC Gatineau	50 329	54 475	59 598	40 994	27 513
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	55 975	59 965	62 776	46 329	33 827
CLSC Pontiac	37 598	42 433	44 462	29 123	24 166
CLSC Des Forestiers	32 393	36 962	40 242	25 129	18 857
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	45 113	49 825	52 528	40 920	28 897
CLSC Petite-Nation	33 092	38 763	40 582	30 507	24 253
Outaouais	46 184	52 201	56 432	39 703	28 178
Québec	42 229	49 261	53 192	38 466	26 157

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 2

**Revenu moyen d'emploi des hommes et des femmes, en dollars, selon le district de CLSC,
Québec et Outaouais, 1996**

	HOMMES			FEMMES		
	Revenus moyens d'emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel ou une partie de l'année	Revenus moyens	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel ou une partie de l'année
CLSC Hull	30 669	39 650	18 983	25 788	34 471	15 965
CLSC Grande-Rivière	36 638	46 068	18 934	25 870	34 471	15 965
CLSC Gatineau	31 868	40 301	19 096	23 485	31 049	14 750
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	34 995	45 784	21 160	25 570	34 697	14 569
CLSC Pontiac	24 224	32 848	14 226	18 392	26 859	11 203
CLSC Des Forestiers	22 998	29 582	18 263	17 444	24 389	11 203
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	31 958	40 372	19 029	20 690	28 211	12 994
CLSC Petite-Nation	23 079	30 100	16 824	15 255	22 437	11 004
Outaouais	31 095	40 153	18 712	23 349	31 701	14 401
Québec	29 824	39 340	18 888	19 472	28 449	12 996

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 3

Pourcentage des revenus selon la provenance, Québec et Outaouais 1996

		REVENU D'EMPLOI	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	AUTRES	TOTAL
CLSC Hull	%	74,2	16,1	9,9	100,0
CLSC Grande-Rivière	%	81,9	10,0	8,2	100,0
CLSC Gatineau	%	80,9	12,6	6,8	100,0
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	%	81,8	11,1	7,6	100,0
CLSC Pontiac	%	67,8	23,8	8,7	100,0
CLSC Des Forestiers	%	63,4	28,9	7,6	100,0
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	%	76,9	16,1	7,6	100,0
CLSC Petite-Nation	%	62,2	26,2	11,5	100,0
Outaouais urbain	%	80,0	12,3	7,8	100,0
Outaouais rural	%	68,9	22,1	8,6	100,0
Zone intermédiaire	%	81,8	11,1	7,6	100,0
Outaouais	%	76,2	15,8	8,1	100,0
Québec	%	74,2	16,2	9,6	100,0

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 4

**Ménages selon le pourcentage du revenu brut consacré au logement
selon le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996**

		POSSÉDÉS				LOUÉS				TOTAL			
		-30%	30-49%	50%+	TOTAL	-30%	30-49%	50%+	TOTAL	-30%	30-49%	50%+	TOTAL
CLSC Hull	N %	9 755 84,8	1 025 8,9	730 6,3	11 510 100,0	9 825 58,5	3 115 18,5	3 870 23,0	16 805 100,0	19 580 69,2	4 140 14,6	4 600 16,2	28 315 100,0
CLSC Grande-Rivière	N %	7 590 84,6	915 10,2	480 5,3	8 975 100,0	1 750 58,4	570 19,0	670 22,4	2 995 100,0	9 340 78,0	1 485 12,4	1 150 9,6	11 970 100,0
CLSC Gatineau	N %	19 920 83,8	2 385 10,0	1 475 6,2	23 770 100,0	7 280 57,7	2 310 18,3	3 020 23,9	12 615 100,0	27 200 74,8	4 695 12,9	4 495 12,4	36 385 100,0
CLSC Les Collines-de- l'Outaouais	N %	6 120 84,7	630 8,7	460 6,4	7 225 100,0	760 58,9	260 20,2	285 22,1	1 290 100,0	6 880 80,8	890 10,4	745 8,7	8 515 100,0
CLSC Pontiac	N %	4 565 85,6	390 7,3	315 5,9	5 335 100,0	1 040 57,9	320 17,8	360 20,1	1 795 100,0	5 605 78,6	710 10,0	675 9,5	7 130 100,0
CLSC Des Forestiers	N %	4 600 84,2	300 5,5	485 8,9	5 460 100,0	1 190 57,1	395 18,9	490 23,5	2 085 100,0	5 790 76,7	695 9,2	975 12,9	7 545 100,0
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	6 685 84,3	655 8,3	570 7,2	7 930 100,0	1 555 53,9	545 18,9	770 26,7	2 885 100,0	8 240 76,2	1 200 11,1	1 340 12,4	10 815 100,0
CLSC Petite-Nation	N %	3 470 78,9	475 10,8	430 9,8	4 400 100,0	780 49,8	410 26,2	335 21,4	1 565 100,0	4 250 71,2	885 14,8	765 12,8	5 965 100,0
Outaouais	N %	62 705 84,0	6 775 9,1	4 945 6,6	74 600 100,0	24 180 57,5	7 925 18,9	9 800 23,3	42 035 100,0	86 885 74,7	14 700 12,6	14 745 12,7	116 335 100,0
Québec	N %	1 307 645 83,4	150 185 9,6	110 295 7,0	1 568 125 100,0	699 440 57,4	244 880 20,1	273 825 22,5	1 218 145 100,0	2 007 085 72,0	395 065 14,2	384 120 13,8	2 786 270 100,0

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 5

Population vivant sous le seuil de faible revenu selon le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996

		NOMBRE DE FAMILLES	PERSONNES SEULES OU HORS-FAMILLE	PERSONNES DANS LES MÉNAGES
CLSC Hull	N %	4 090 24	6 435 48	17 830 29
CLSC Grande-Rivière	N %	1 360 14	1 125 41	5 425 16
CLSC Gatineau	N %	5 090 18	4 485 48	19 535 20
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	N %	660 9	570 30	2 590 11
CLSC Pontiac	N %	1 045 18	1 060 51	4 360 22
CLSC Des Forestiers	N %	1 170 21	1 265 52	4 620 25
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	1 120 13	1 215 45	4 575 16
CLSC Petite-Nation	N %	785 18	945 45	3 480 24
Outaouais	N %	15 320 18	17 100 46	62 415 21
Québec	N %	382 550 19	486 940 50	1 630 910 23

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 6

Population vivant sous le seuil de faible revenu selon leur situation par rapport
au seuil et le district de CLSC de résidence,
Outaouais, 1996

		MOINS DE 50% DU SEUIL DE FAIBLE REVENU (TRÈS PAUVRES)	DE 50% À 99% DU SEUIL DE FAIBLE REVENU (PAUVRES)	TOTAL DES PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU
CLSC Hull	N %	7 605 12,5	10 220 16,7	17 825 29,2
CLSC Grande-Rivière	N %	1 790 5,9	3 640 10,5	5 430 16,4
CLSC Gatineau	N %	7 675 7,7	11 865 11,9	19 540 19,6
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	N %	1 035 4,3	1 555 6,5	2 590 10,8
CLSC Pontiac	N %	1 325 6,6	3 035 15,2	4 360 21,8
CLSC Des Forestiers	N %	1 770 9,4	2 855 15,2	4 625 24,6
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	1 705 5,8	2 870 9,8	4 575 15,6
CLSC Petite-Nation	N %	1 250 8,4	2 240 15,2	3 490 23,6
Outaouais	N %	24 155 8,0	38 275 12,6	62 430 20,6

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 7

Familles vivant sous le seuil de faible revenu selon leur situation par rapport au seuil
et le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais et Québec, 1996

		FAMILLES BIPARENTALES			FAMILLES MONOPARENTALES		
		Moins de 50% du seuil de faible revenu	De 50 à 99% du seuil de faible revenu	Total des familles en difficulté financière	Moins de 50% du seuil de faible revenu	De 50 à 99% du seuil de faible revenu	Total des familles en difficulté financière
CLSC Hull	N %	835 6,5	1 450 11,3	2 285 17,8	700 19,9	880 25,0	1 580 44,9
CLSC Grande-Rivière	N %	235 2,8	620 7,5	855 10,3	200 13,8	275 19,0	475 32,8
CLSC Gatineau	N %	985 4,1	2 025 8,4	3 010 12,5	1 010 20,0	1 015 20,1	2 025 40,1
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	N %	195 3,1	290 4,6	485 7,7	65 8,2	105 13,3	170 21,5
CLSC Pontiac	N %	275 5,4	505 10,0	780 15,4	55 9,4	190 32,5	245 41,9
CLSC Des Forestiers	N %	295 6,3	425 9,1	720 15,4	170 19,3	265 30,1	435 49,4
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	275 3,7	465 6,2	740 9,9	140 12,7	230 20,9	370 33,6
CLSC Petite-Nation	N %	220 5,9	370 9,9	590 15,8	65 12,6	110 21,3	175 33,9
Outaouais	N %	3 315 4,5	6 140 8,4	9 455 12,9	2 405 17,3	3 070 22,1	5 475 39,4
Québec	N %	81 975 5,0	155 290 9,4	237 265 14,4	52 415 17,0	83 680 27,2	136 095 44,2

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 8

Population sous le seuil de faible revenu selon l'âge et le sexe,
Outaouais, 1996

		SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU			MOINS DE 50% DU SEUIL DE FAIBLE REVENU		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0-17 ans	N	17 070	8 690	8 380	6 655	3 460	3 195
	%	22,2	22,1	22,3	8,7	8,8	8,1
18-24 ans	N	7 230	3 190	4 040	3 405	1 435	1 970
	%	26,9	23,9	30,0	12,7	10,7	14,6
25-34 ans	N	10 825	4 930	5 900	4 460	2 080	2 385
	%	21,1	19,6	22,6	8,7	8,3	9,1
35-54 ans	N	15 225	7 110	8 120	6 820	3 150	3 670
	%	15,7	14,9	16,4	7,0	6,6	7,4
55-64 ans	N	5 735	2 755	2 980	2 470	1 255	1 215
	%	23,3	22,3	24,2	10,0	10,2	9,9
65 ans et plus	N	6 335	2 095	4 240	340	175	106
	%	24,8	18,6	29,6	1,3	1,6	1,1
65-74 ans	N	4 010	1 505	2 505	295	160	135
	%	22,9	18,3	27,1	1,7	1,9	1,5
75-84 ans	N	1 950	535	1 415	40	20	25
	%	28,0	19,5	33,5	0,6	0,5	0,6
85 ans et plus	N	380	60	320	0	0	0
	%	33,0	19,0	38,3			
Total	N	62 425	28 765	33 660	24 155	11 565	12 590
	%	20,6	19,3	22,0	8,0	7,7	8,2

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 9

Comparaison des populations affectées par les différences dans le seuil de faible revenu,
Ville de Gatineau, secteurs de Hull, Gatineau et Aylmer, 1996

		SEUIL OFFICIEL STATISTIQUE CANADA		SEUIL SELON CRITÈRES RRSO	
		Sous le seuil	50% du seuil	Sous le seuil	50% du seuil
Secteur de Hull	N %	17 830 29,2	7 605 12,4	15 180 24,8	5 945 9,7
Secteur d'Aylmer	N %	5 430 15,7	1 790 5,2	4 305 12,4	1 480 4,3
Secteur de Gatineau	N %	19 535 19,5	7 675 7,6	16 150 16,1	6 185 6,2

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 10

Prestataires de l'assistance-emploi dans la population âgée de moins de 65 ans,
Québec et Outaouais, 1989 à 2001

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Outaouais	N 22 931	24 131	26 316	29 470	30 892	31 571	N.D.	36 272	36 808	34 339	31 227	27 322	24 856
	% 8,9	9,2	9,9	10,9	11,4	11,7		12,7	12,9	12,0	10,8	9,5	8,6
Québec	N 541 569	553 374	613 052	692 665	746 396	789 585	N.D.	796 392	793 296	725 664	661 276	602 991	576 614
	% 8,7	8,9	9,8	11,0	11,8	12,4		12,4	12,4	11,3	10,3	9,4	8,9

Source : Ministère de la Solidarité sociale

TABLEAU 11

Population âgée de 0 à 65 ans prestataire de l'assistance-emploi
selon le district de CLSC, Outaouais, 1996 à 2001

		1996	1997	1998	1999	2000	2001
CLSC Hull	N	9 373	9 412	9 245	8 287	7 051	6 264
	%	16,7	16,7	16,4	14,6	12,3	10,8
CLSC Grande-Rivière	N	2 681	2 647	2 252	2 034	1 621	1 415
	%	8,1	8,0	6,7	6,1	4,8	4,1
CLSC Gatineau	N	10 348	10 555	9 966	8 899	7 980	7 234
	%	10,7	10,9	10,4	9,3	8,3	7,5
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	N	1 907	1 855	1 653	1 479	1 203	1 070
	%	8,1	7,7	6,7	5,8	4,7	4,1
CLSC Pontiac	N	2 871	2 850	2 448	2 270	2 092	1 858
	%	16,2	16,3	14,1	13,1	12,2	10,9
CLSC Des Forestiers	N	3 247	3 386	3 107	2 907	2 607	2 406
	%	18,2	18,8	17,2	16,0	14,7	13,6
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N	3 638	3 790	3 484	3 345	2 917	2 748
	%	13,4	13,7	12,5	11,8	10,2	9,5
CLSC Petite-Nation	N	2 207	2 303	2 184	2 006	1 856	1 714
	%	13,3	18,0	17,2	16,0	15,3	14,6
Outaouais	N	36 272	36 808	34 339	31 227	27 322	24 856
	%	12,7	12,9	12,0	10,8	9,5	8,6

Source : Ministère de la Solidarité sociale

TABLEAU 12

Prestataires de l'assistance-emploi selon l'âge et le district de CLSC,
Outaouais, 2001

		0-5 ans	6-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
CLSC Hull	N	634	1 026	450	1 043	1 317	1 036	758
	%	14,1	11,7	9,2	8,9	10,3	10,9	13,5
CLSC Grande-Rivière	N	195	265	115	228	252	207	153
	%	7,6	3,8	2,8	5,3	3,8	3,3	4,7
CLSC Gatineau	N	939	1 326	690	1 238	1 365	952	724
	%	13,1	7,1	6,7	8,4	6,7	5,9	7,7
CLSC Les Collines-de-l'Outaouais	N	109	207	78	147	212	178	139
	%	5,6	4,0	3,6	4,2	3,6	3,5	5,9
CLSC Pontiac	N	176	337	129	260	347	328	281
	%	14,0	10,1	7,2	11,8	10,9	11,4	11,9
CLSC Des Forestiers	N	263	435	179	343	452	398	336
	%	21,5	13,7	11,1	13,9	13,2	12,6	12,7
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N	346	469	277	462	484	404	306
	%	14,7	8,0	9,6	10,6	7,7	8,9	11,2
CLSC Petite-Nation	N	171	287	144	210	329	287	286
	%	27,7	14,7	12,8	17,2	15,4	12,7	11,7
Outaouais	N	2 859	4 402	2 090	3 977	4 765	3 807	2 956
	%	13,2	8,2	7,2	8,9	7,8	7,7	9,6

Source : Ministère de la Solidarité sociale

TABLEAU 13

Prestataires de l'assistance-emploi selon la durée cumulative de la présence,
Québec et Outaouais, 1996 et 2000

		HULL	GRANDE- RIVIÈRE	GATINEAU	LES COLLINES	PONTIAC	DES FORESTIERS	VALÉE DE LA LIÈVRE	PETITE NATION	OUTAOUAIS	QUÉBEC
1996											
Moins 6 mois	N %	308 4,8	86 5,2	326 4,9	62 4,8	61 3,2	67 3,0	90 3,8	56 3,7	1056 4,4	18 536 3,4
6-23 mois	N %	1 341 21,0	378 22,9	1 210 18,2	231 17,8	291 15,3	279 12,6	403 16,9	219 14,4	4 352 18,1	84 101 15,5
24-47 mois	N %	998 15,6	301 18,2	1 165 17,5	202 15,5	256 13,5	284 12,8	361 15,1	203 13,4	3 770 15,7	87 291 16,1
48-199 mois	N %	1 703 26,6	451 27,3	1 934 29,1	380 29,2	554 29,1	728 32,8	672 28,1	439 29,0	6 861 28,6	163 164 30,0
120 mois +	N %	2 046 32,0	437 26,4	2 004 30,2	425 32,7	739 29,1	864 38,9	861 36,1	599 39,5	7 975 33,2	190 317 35,0
Total	N %	6 396 100,0	1 653 100,0	6 639 100,0	1 300 100,0	1 901 100,0	2 222 100,0	2 387 100,0	1 516 100,0	24 014 100,0	543 409 100,0
2001											
Moins 6 mois	N %	177 3,9	34 3,6	195 4,0	32 2,4	14 1,9	26 1,5	43 2,2	23 1,8	560 3,2	14 960 3,6
6-23 mois	N %	470 10,4	115 12,2	519 10,6	107 8,1	52 7,0	138 8,2	178 9,3	100 8,0	1 687 9,7	42 308 10,1
24-47 mois	N %	525 11,6	111 11,7	550 11,2	131 9,9	76 10,2	152 9,0	197 10,3	127 10,2	1 891 10,9	43 871 10,4
48-199 mois	N %	1 306 28,8	317 33,5	1 526 31,1	348 26,2	217 29,1	474 28,0	591 30,8	356 28,5	5 164 29,7	120 397 28,7
120 mois +	N %	2 061 45,4	368 38,9	2 111 43,1	709 53,4	386 51,8	902 53,3	907 47,3	645 51,6	8 083 46,5	198 560 47,3
Total	N %	4 539 100,0	945 100,0	4 901 100,0	1 327 100,0	745 100,0	1 692 100,0	1 916 100,0	1 251 100,0	17 385 100,0	420 096 100,0

Source : Ministère de la Solidarité sociale

TABLEAU 14

**Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité
et le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996**

		PAS ATTEINT LA 9 ^{IÈME} ANNÉE	9 ^{IÈME} À 13 ^{IÈME} ANNÉE		CERTIFICA- CAT ÉCOLE MÉTIERS	ÉTUDES NON- UNIVER- SITAIRES	ÉTUDES UNIVERSITAIRES		TOTAL
			Sans certificat	Avec certificat			Sans diplôme	Avec di- plôme	
CLSC Hull	N %	8 115 15,9	8 265 16,2	6 830 13,4	1 495 2,9	10 525 20,6	5 340 10,4	10 656 20,7	51 140 100,0
CLSC Grande-Rivière	N %	2 135 8,2	5 110 19,6	3 830 14,7	795 3,0	6 205 23,8	2 830 10,8	5 195 19,9	26 105 100,0
CLSC Gatineau	N %	10 265 13,3	15 560 20,2	13 770 17,8	3 225 4,2	18 935 24,5	6 500 8,4	8 915 11,6	77 175 100,0
CLSC Les Collines-de- l'Outaouais	N %	2 765 15,0	3 240 17,6	2 800 15,2	775 4,2	3 845 20,9	1 730 9,4	3 265 17,7	18 430 100,0
CLSC Pontiac	N %	3 660 23,2	4 100 25,9	2 465 15,6	770 4,9	3 055 19,3	910 5,8	780 4,9	15 800 100,0
CLSC Des Forestiers	N %	4 645 30,3	3 370 22,0	2 470 16,1	750 4,9	2 730 17,8	605 3,9	735 4,8	15 340 100,0
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	4 070 18,0	5 070 22,4	4 355 19,2	965 4,3	5 125 22,6	1 420 6,3	1 620 7,1	22 665 100,0
CLSC Petite-Nation	N %	3 495 28,9	2 785 23,0	1 940 16,0	450 3,7	2 115 17,5	540 4,5	705 5,8	12 090 100,0
Outaouais	N %	39 150 16,4	47 500 19,9	38 460 16,1	9 225 3,9	52 535 22,0	19 875 8,3	31 780 13,3	238 745 100,0
Québec	N %	1 025 545 18,1	988 265 17,4	993 645 17,5	254 340 4,5	1 266 170 22,3	453 115 8,0	692 385 12,2	5 673 465 100,0

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 15

Population de 15 ans et plus selon l'activité économique,
le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996

		OCCUPÉS	CHÔMAGE	ACTIFS	POPULATION 15 ANS +
CLSC Hull	N %	29 875 58,4	3 460 10,4	33 335 65,2	51 140 100,0
CLSC Grande-Rivière	N %	16 810 60,4	1 585 8,6	18 390 70,4	26 105 100,0
CLSC Gatineau	N %	49 895 64,7	5 140 9,3	55 035 71,3	77 175 100,0
CLSC Les Collines-de- l'Outaouais	N %	11 785 63,9	1 255 9,6	13 035 70,7	18 430 100,0
CLSC Pontiac	N %	7 950 50,3	1 340 14,4	9 315 59,0	15 795 100,0
CLSC Des Forestiers	N %	6 465 42,1	1 550 19,4	8 005 52,2	15 340 100,0
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	12 840 56,7	1 595 11,0	14 450 63,8	22 665 100,0
CLSC Petite-Nation	N %	5 465 45,3	935 14,6	6 410 53,1	12 075 100,0
Outaouais	N %	141 085 59,1	16 860 10,7	157 975 66,2	238 725 100,0
Québec	N %	3 199 130 55,0	417 075 11,8	3 536 205 62,3	5 673 465 100,0

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 16

Population active de 15 ans à 64 ans selon l'âge et le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996

		15-24 ANS	25-44 ANS	45-64 ANS	65 ANS ET +
CLSC Hull	N %	5 515 66,8	19 300 83,3	7 995 63,1	325 4,9
CLSC Grande-Rivière	N %	2 565 55,8	10 330 86,4	5 275 72,8	155 7,0
CLSC Gatineau	N %	8 690 63,4	32 015 86,3	13 950 67,1	260 4,8
CLSC Les Collines-de- l'Outaouais	N %	1 485 57,3	7 895 86,4	3 550 67,7	110 7,6
CLSC Pontiac	N %	1 300 54,3	4 795 79,7	2 905 61,7	300 11,6
CLSC Des Forestiers	N %	985 44,8	4 345 74,7	2 520 52,2	130 5,4
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	1 985 56,5	8 690 83,5	3 610 60,5	65 2,9
CLSC Petite-Nation	N %	850 52,0	3 300 78,9	2 170 55,6	70 3,1
Outaouais	N %	2 375 60,1	90 675 84,1	41 985 64,3	1 435 5,6
Québec	N %	509 865 54,4	1 918 350 83,2	1 043 805 65,0	42 915 5,6

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

TABLEAU 17

Population en chômage de 15 ans à 64 ans selon le district de CLSC de résidence,
Québec et Outaouais, 1996

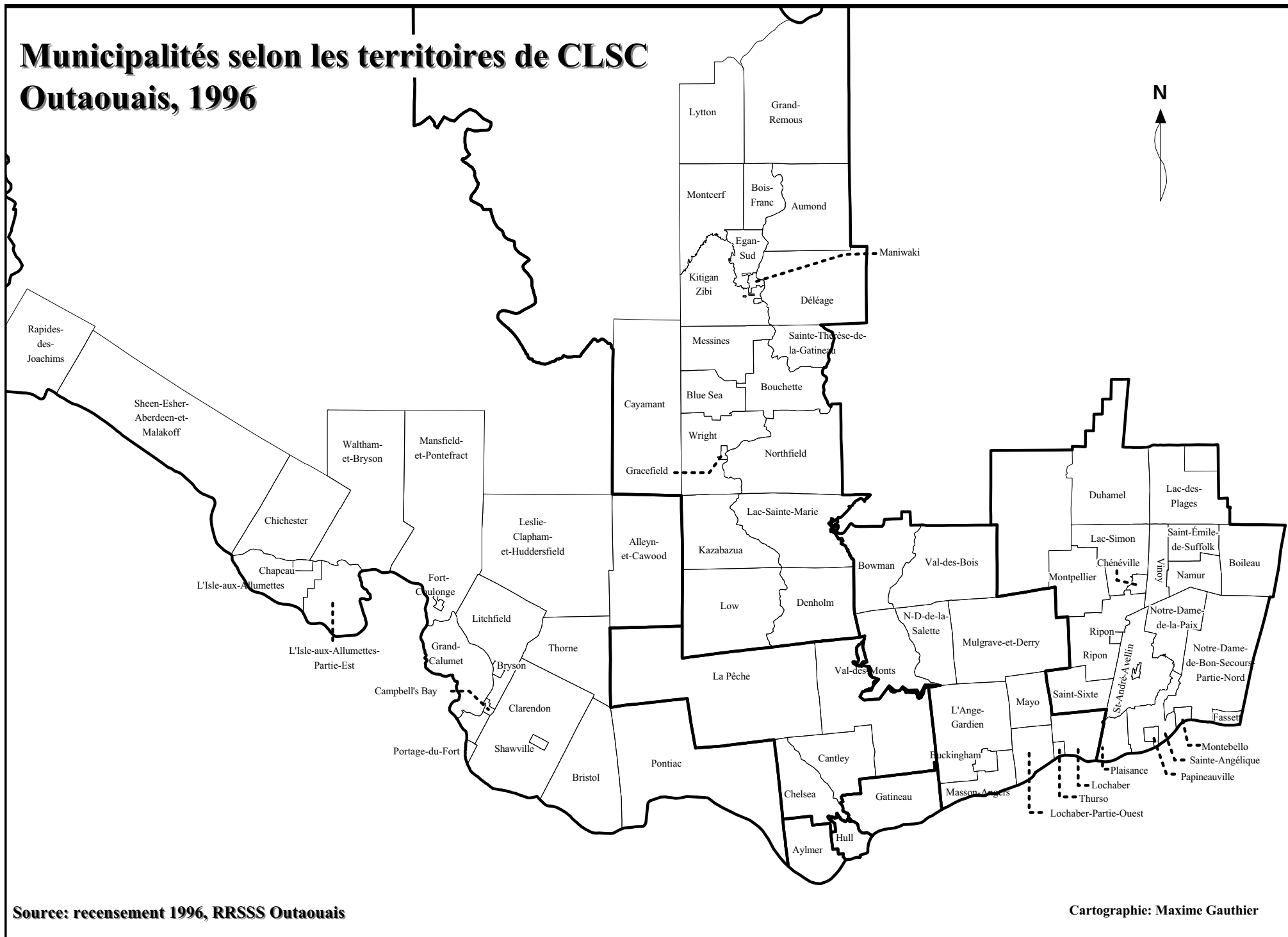
		15-24 ANS	25-44 ANS	45-64 ANS	65 ANS ET +
CLSC Hull	N %	1 005 18,2	1 770 9,2	630 7,9	10 3,1
CLSC Grande-Rivière	N %	440 17,2	760 7,4	355 6,7	10 6,5
CLSC Gatineau	N %	1 615 18,6	2 330 7,3	1 045 8,2	30 11,5
CLSC Les Collines-de- l'Outaouais	N %	405 27,3	625 7,9	225 6,3	10 8,3
CLSC Pontiac	N %	305 23,5	700 14,6	325 11,2	20 6,7
CLSC Des Forestiers	N %	260 26,4	805 18,5	465 18,5	0 0
CLSC Vallée-de-la-Lièvre	N %	445 22,4	825 9,5	300 8,3	10 13,3
CLSC Petite-Nation	N %	165 19,4	525 15,9	245 11,3	10 14,3
Outaouais	N %	4 645 19,9	8 350 9,2	3 695 8,8	110 7,7
Québec	N %	96 660 19,0	208 265 10,9	103 345 9,9	3 635 8,5

Source : Recensement 1996, Statistique Canada

ANNEXE 2 : Cartes

1. Municipalités selon les territoires de CLSC, Outaouais, 1996
2. Villes de Hull, Gatineau et Aylmer, par secteur de recensement, Recensement, 1996
3. Revenu médian des ménages en Outaouais, (en dollars), Recensement, 1996
4. Revenu médian des ménages, en dollars, des villes de Hull, Gatineau et Aylmer, Recensement, 1996
5. Proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux en Outaouais, Recensement, 1996
6. Proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux, villes de Hull, Gatineau et Aylmer, Recensement, 1996
7. Proportion des ménages de l'Outaouais dont les dépenses de logement représentent plus de 50 % du revenu, Recensement, 1996
8. Proportion des ménages des villes de Hull, Gatineau et Aylmer, dont les dépenses de logement représentent plus de 50 % de leur revenu, Recensement, 1996
9. Pourcentage des ménages vivant sous le seuil de faible revenu en Outaouais, Recensement, 1996
10. Pourcentage des ménages vivant sous le seuil de faible revenu, villes de Hull, Gatineau et Aylmer, Recensement, 1996
11. Proportion de personnes âgées de 20 à 55 ans sans diplôme d'études secondaires en Outaouais, Recensement, 1996
12. Proportion de personnes âgées de 20 à 55 ans sans diplôme d'études secondaires, villes de Hull, Gatineau et Aylmer, Recensement, 1996
13. Taux de chômage en Outaouais, Recensement, 1996
14. Taux de chômage chez les personnes de 15 ans et plus, villes de Hull, Gatineau et Aylmer, Recensement, 1996

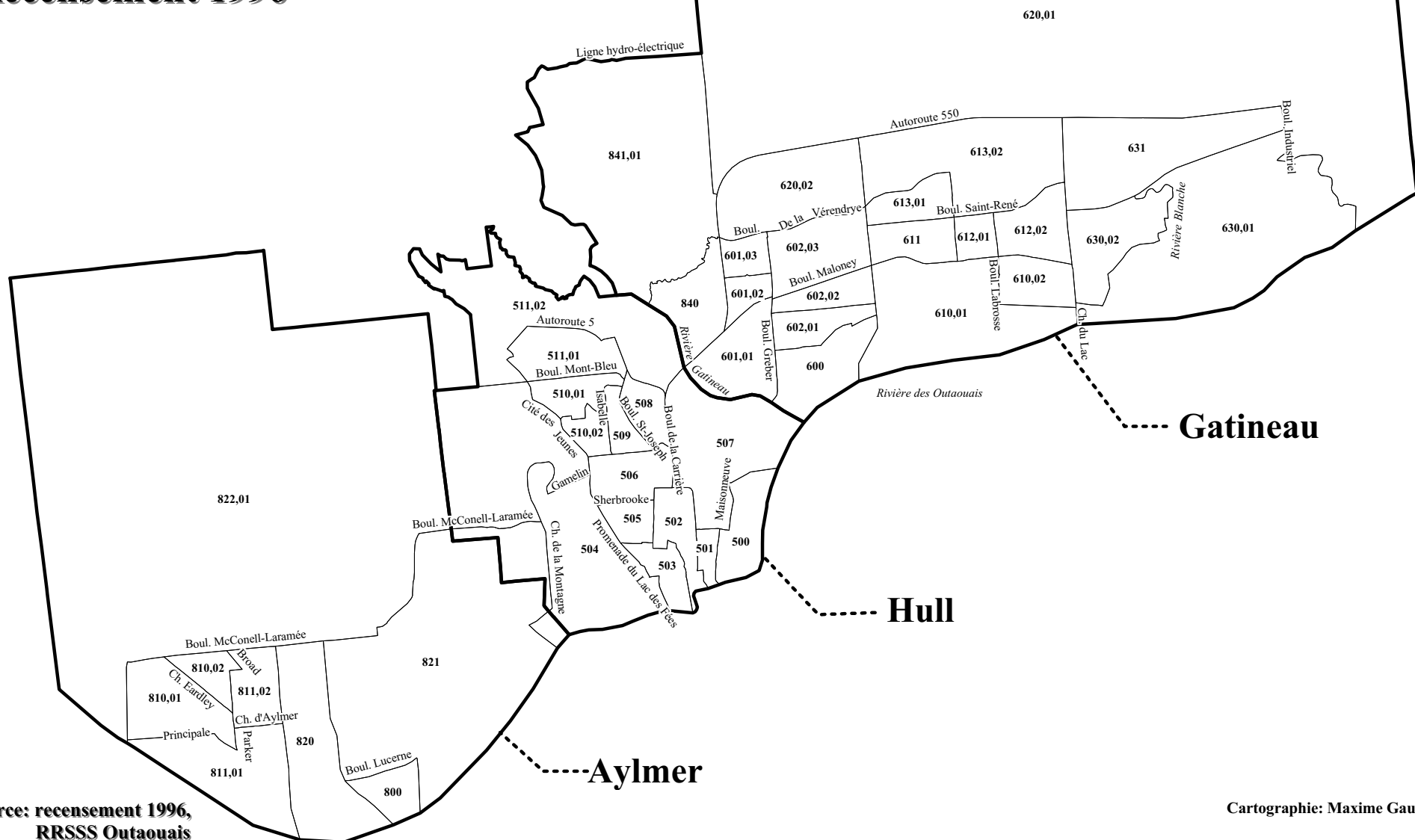
Municipalités selon les territoires de CLSC Outaouais, 1996



Source: recensement 1996, RRSSS Outaouais

Cartographie: Maxime Gauthier

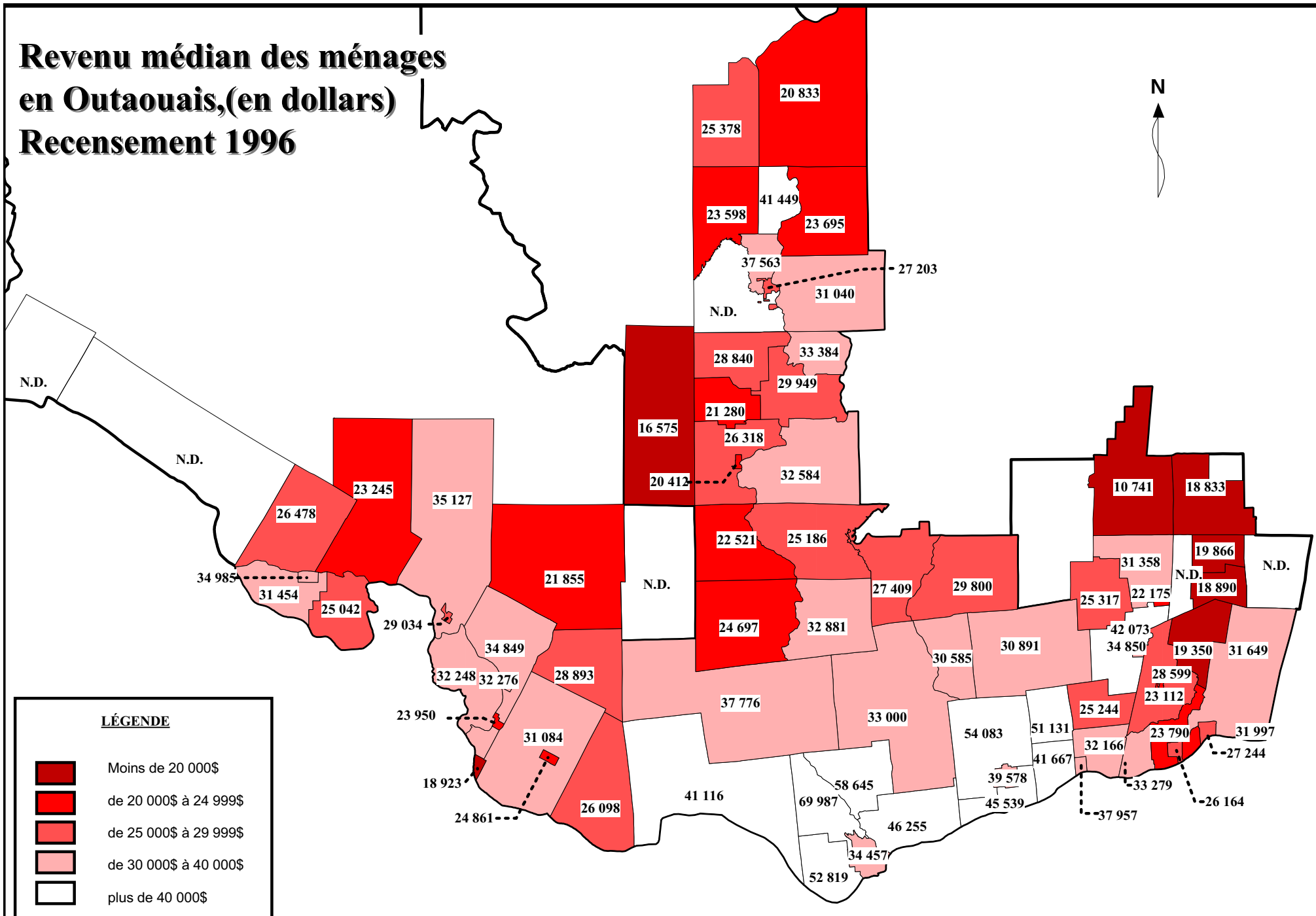
**Villes de Hull, Gatineau et Aylmer,
par secteur de recensement
Recensement 1996**



**Source: recensement 1996,
RRSSS Outaouais**

Cartographie: Maxime Gauthier

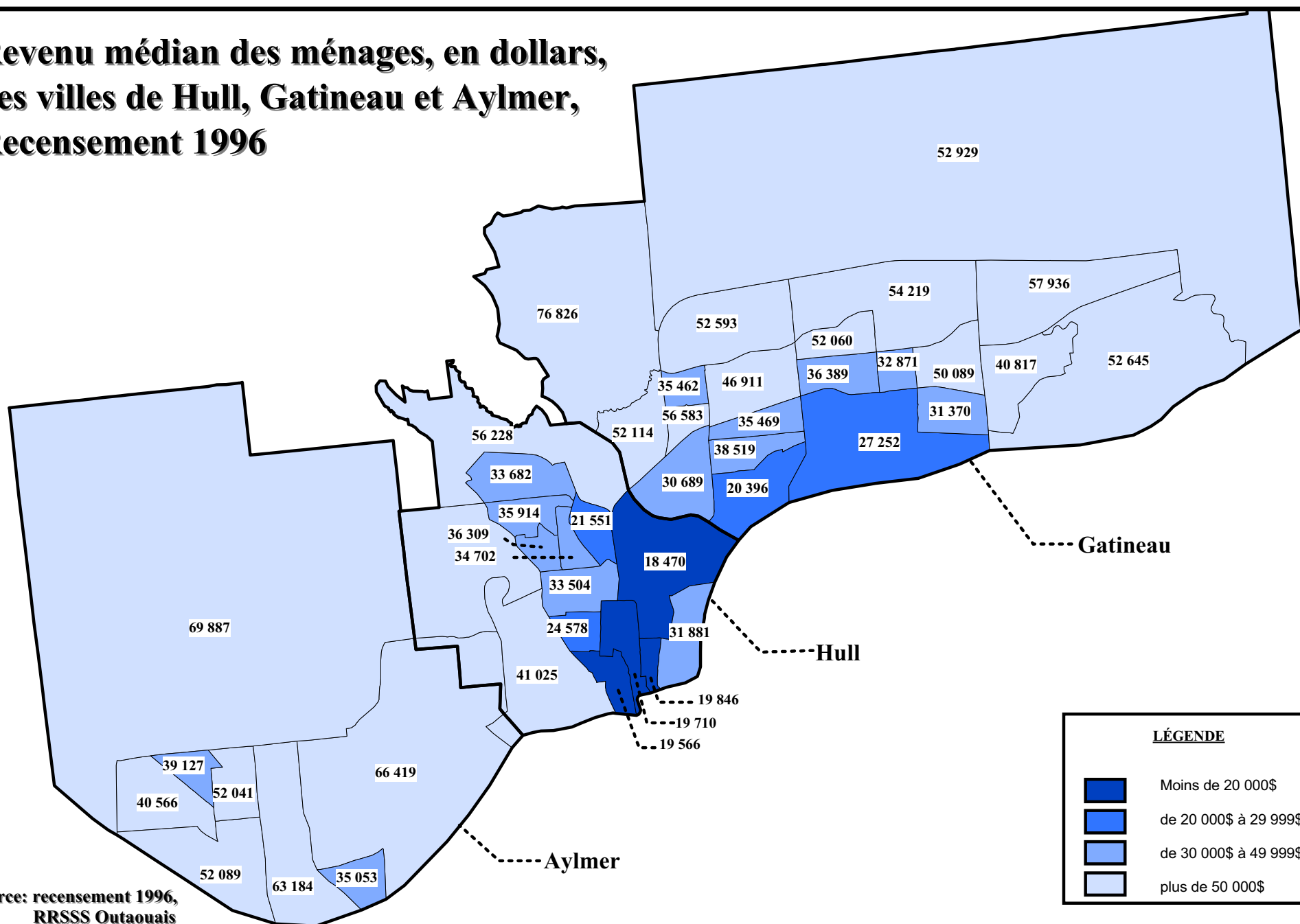
Revenu médian des ménages en Outaouais, (en dollars) Recensement 1996



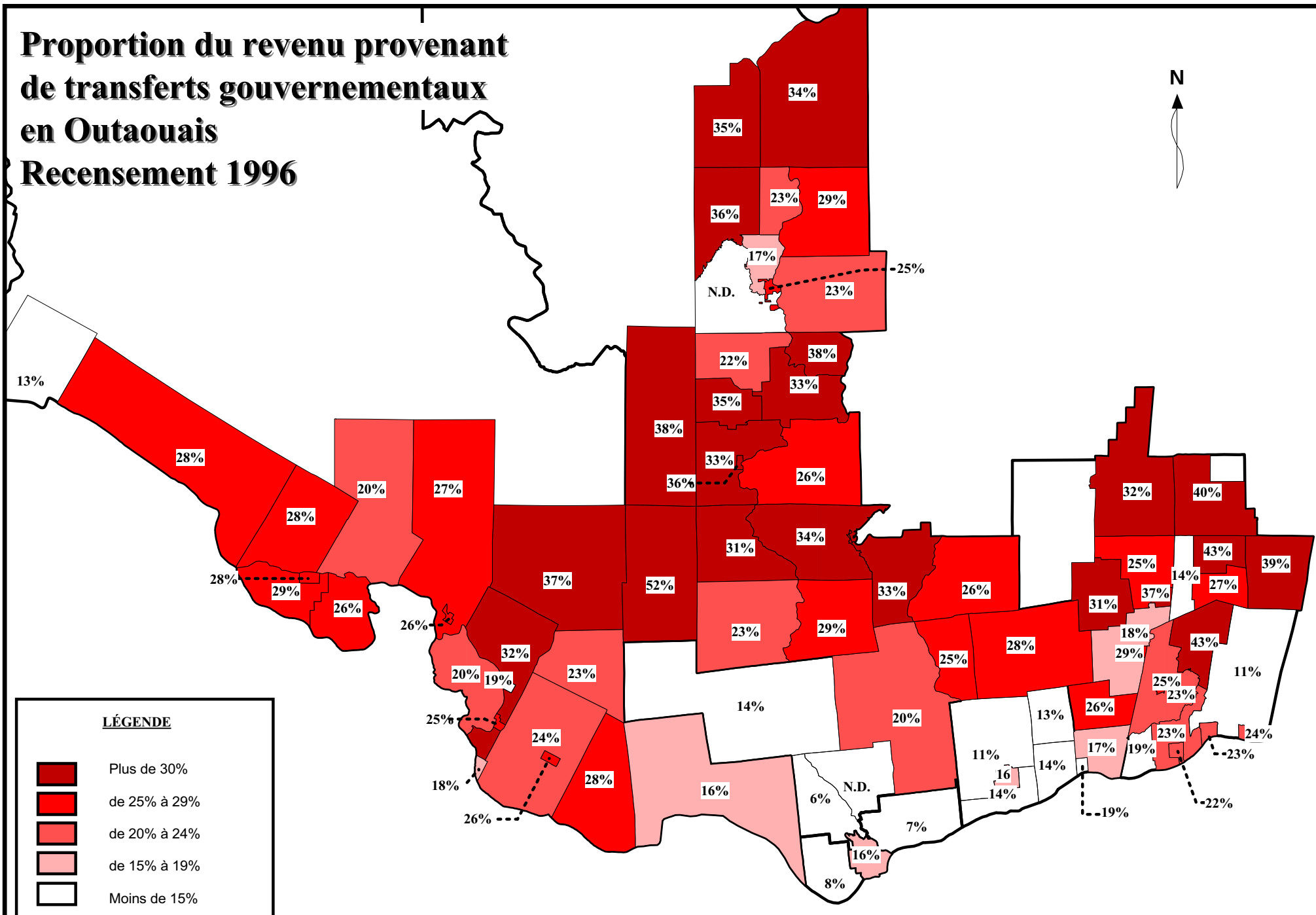
Source: recensement 1996, RRSSS Outaouais

Cartographie: Maxime Gauthier

Revenu médian des ménages, en dollars, des villes de Hull, Gatineau et Aylmer, Recensement 1996



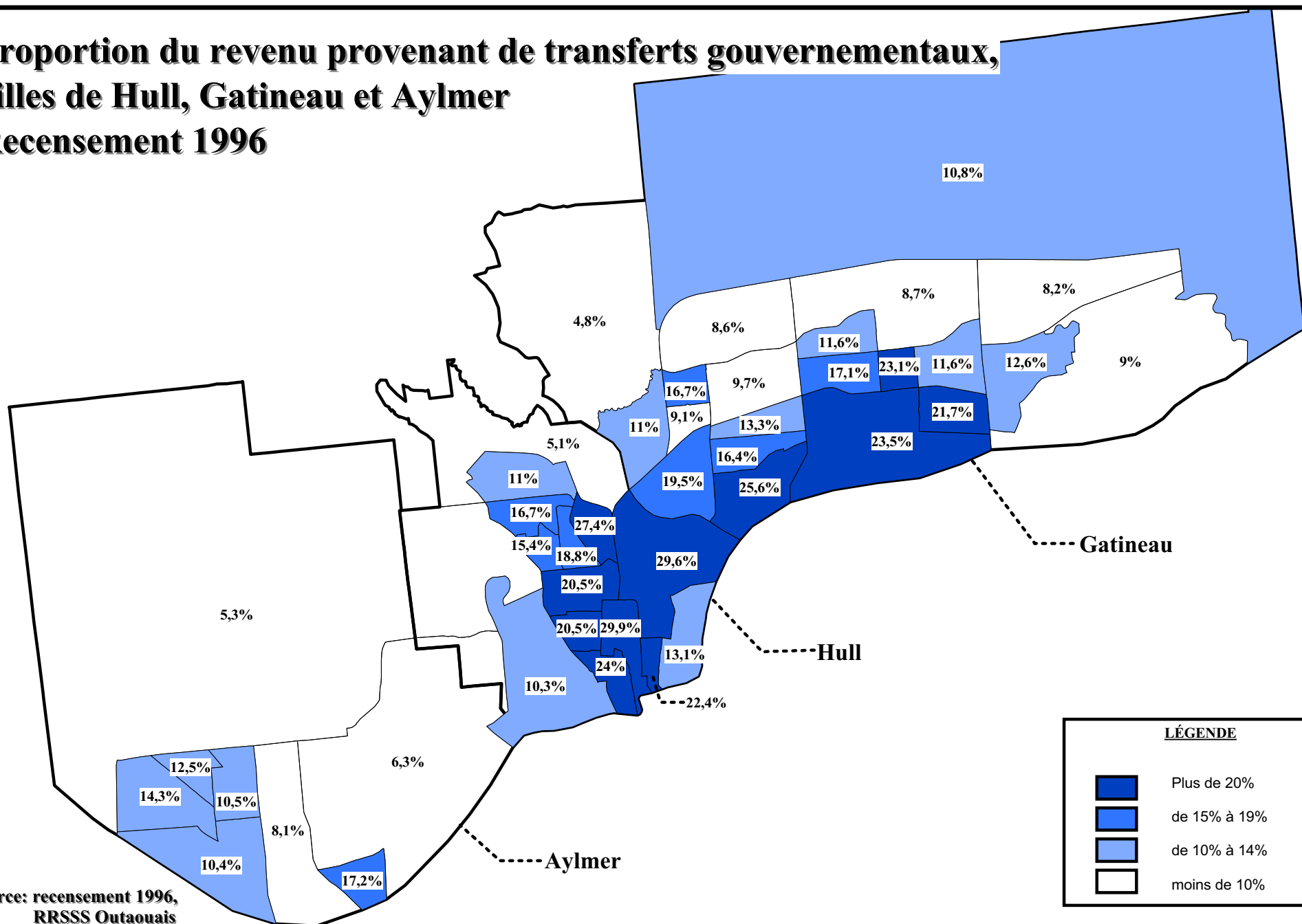
Proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux en Outaouais Recensement 1996



Source: recensement 1996, RRSS Outaouais

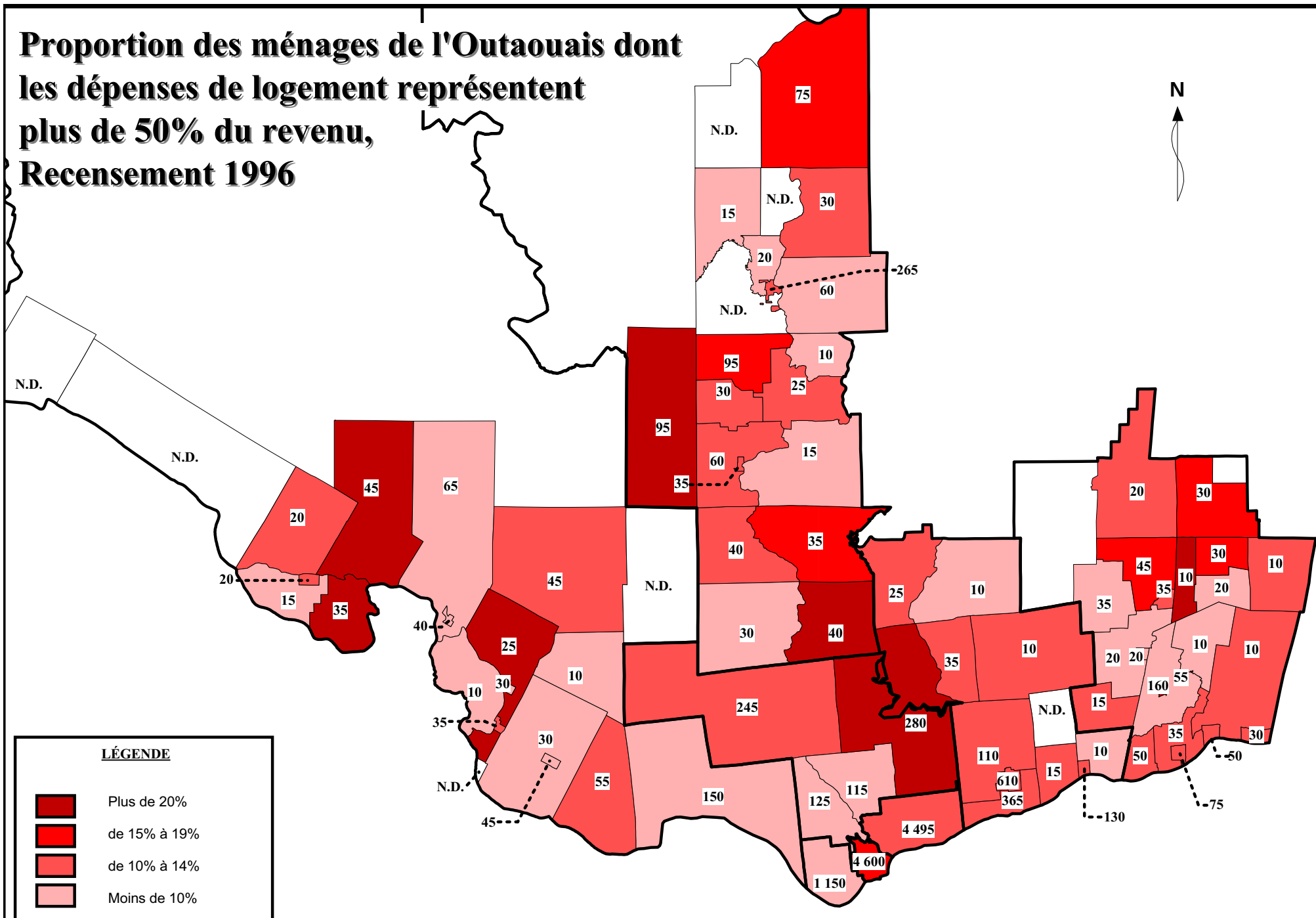
Cartographie: Maxime Gauthier

**Proportion du revenu provenant de transferts gouvernementaux,
villes de Hull, Gatineau et Aylmer
Recensement 1996**

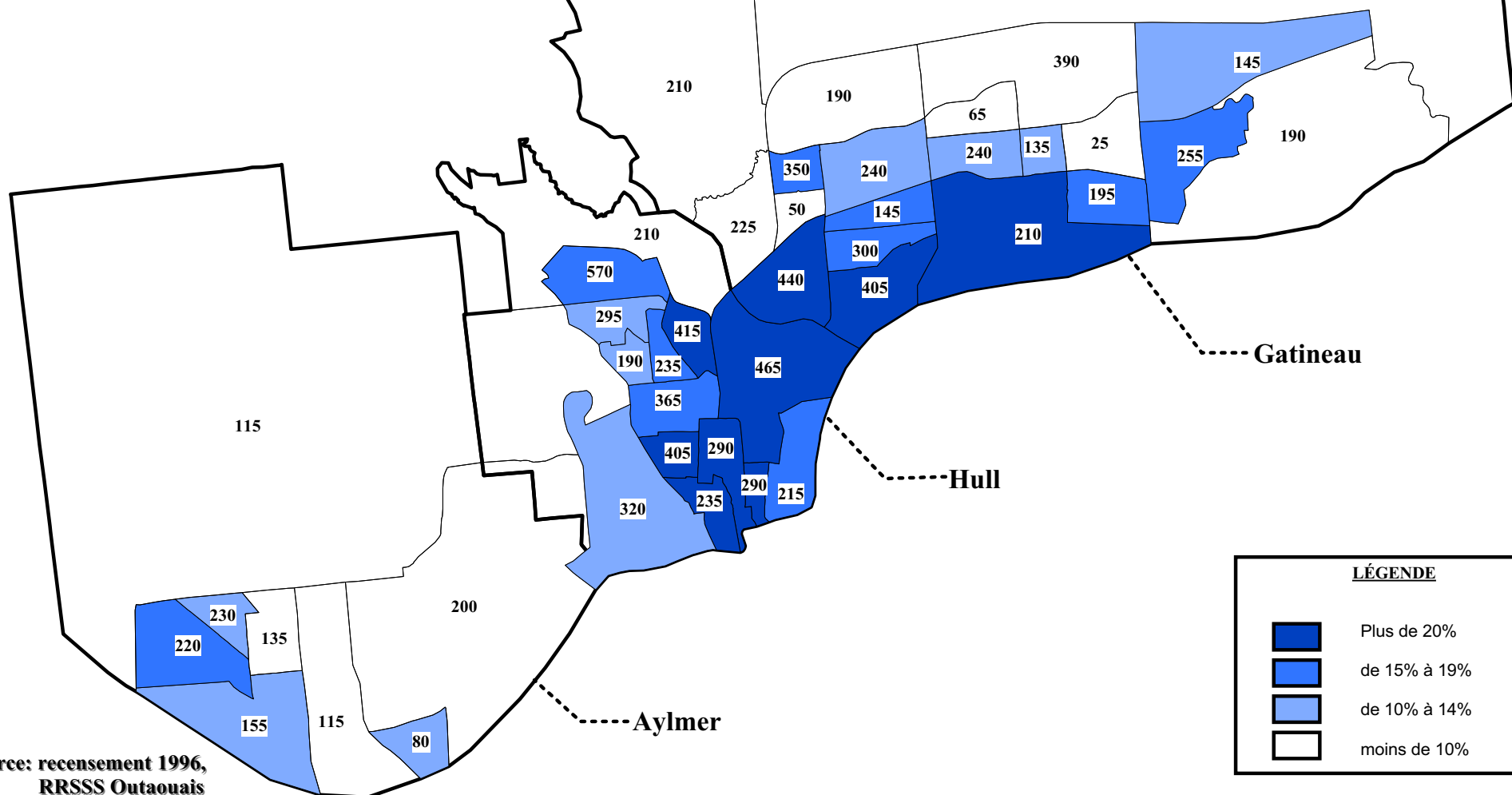


**Source: recensement 1996,
RRSSS Outaouais**

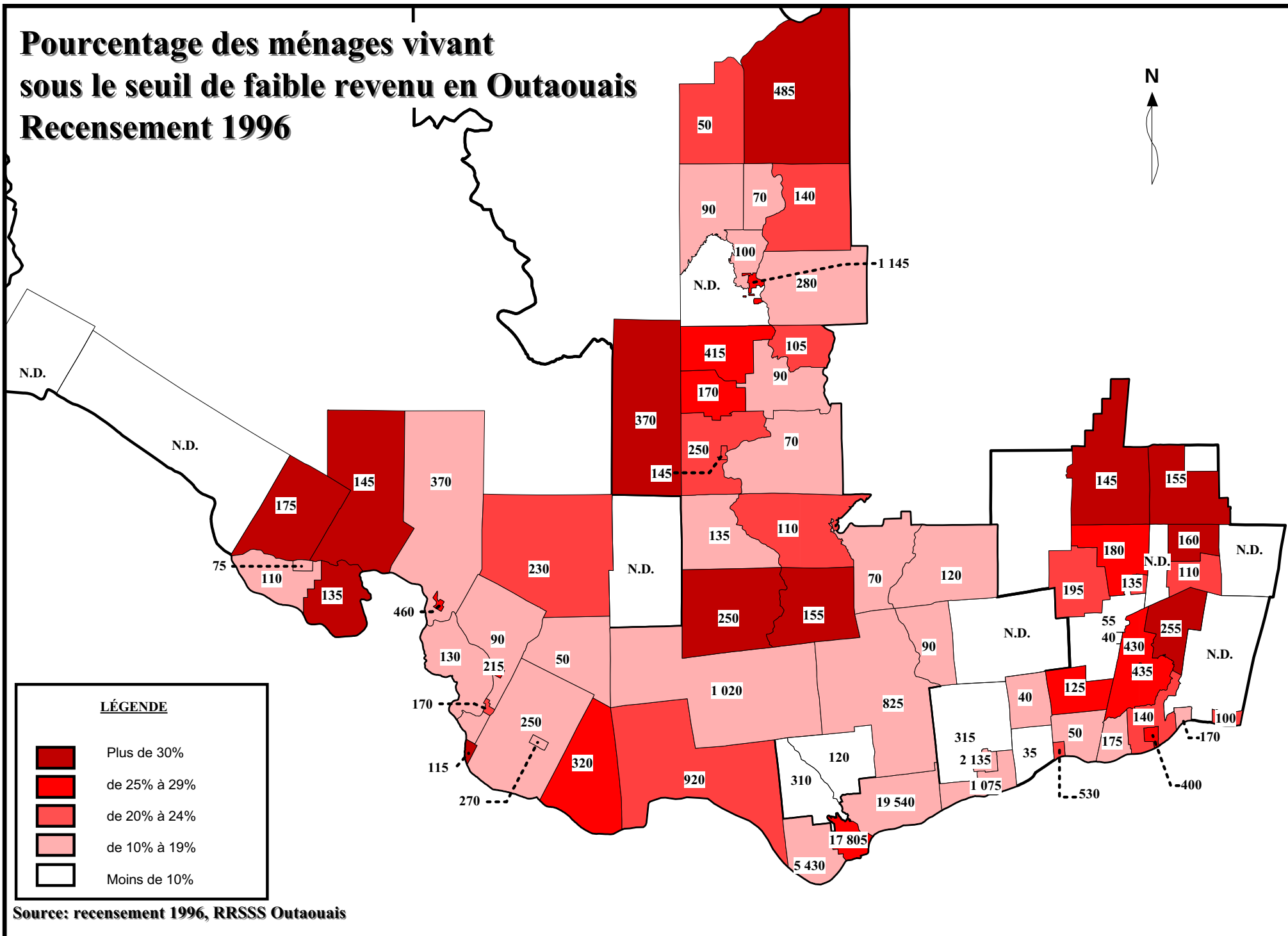
Proportion des ménages de l'Outaouais dont les dépenses de logement représentent plus de 50% du revenu, Recensement 1996



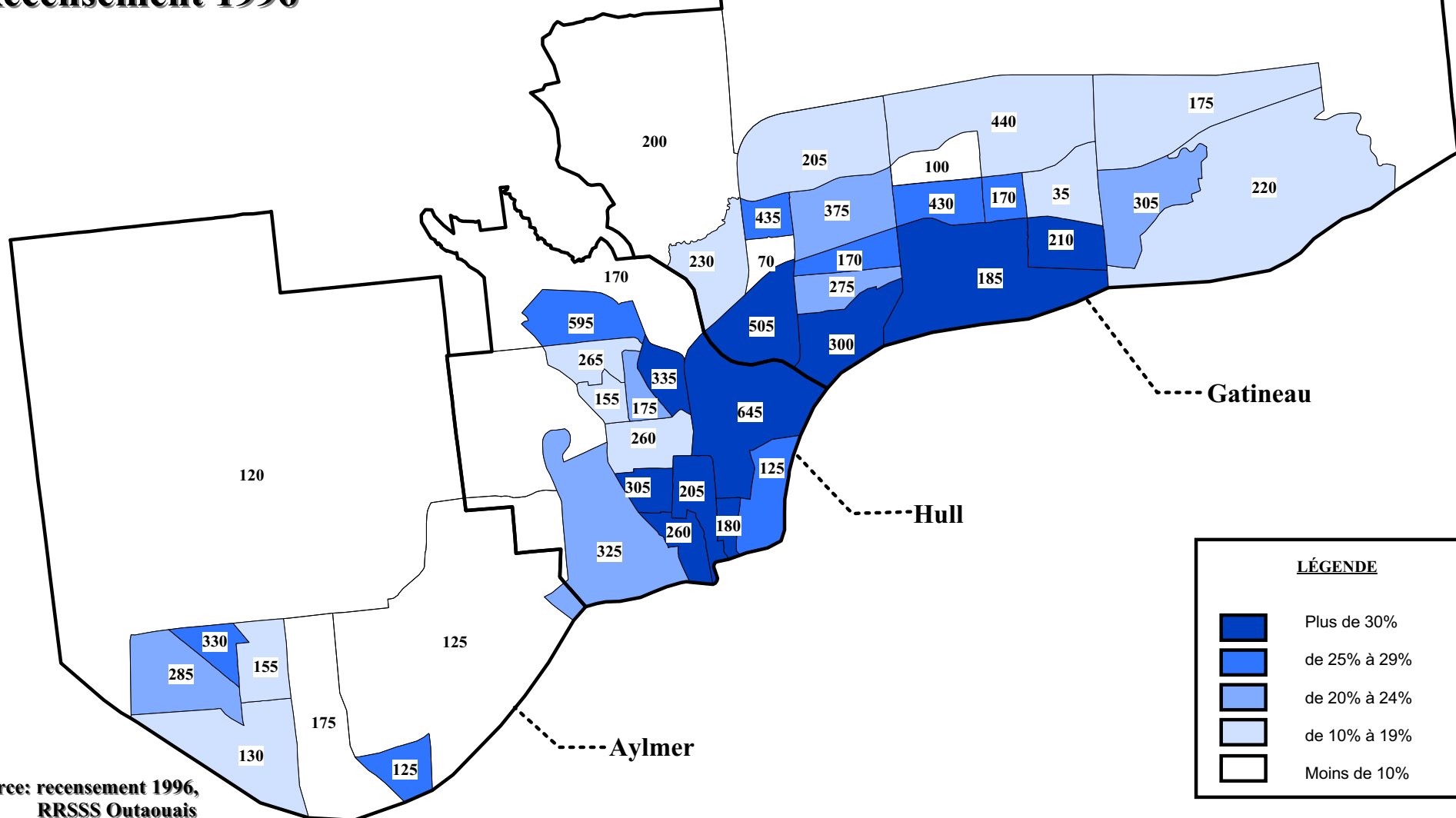
Proportion de ménages des villes de Hull, Gatineau et Aylmer, dont les dépenses de logement représentent plus de 50% de leur revenu Recensement 1996



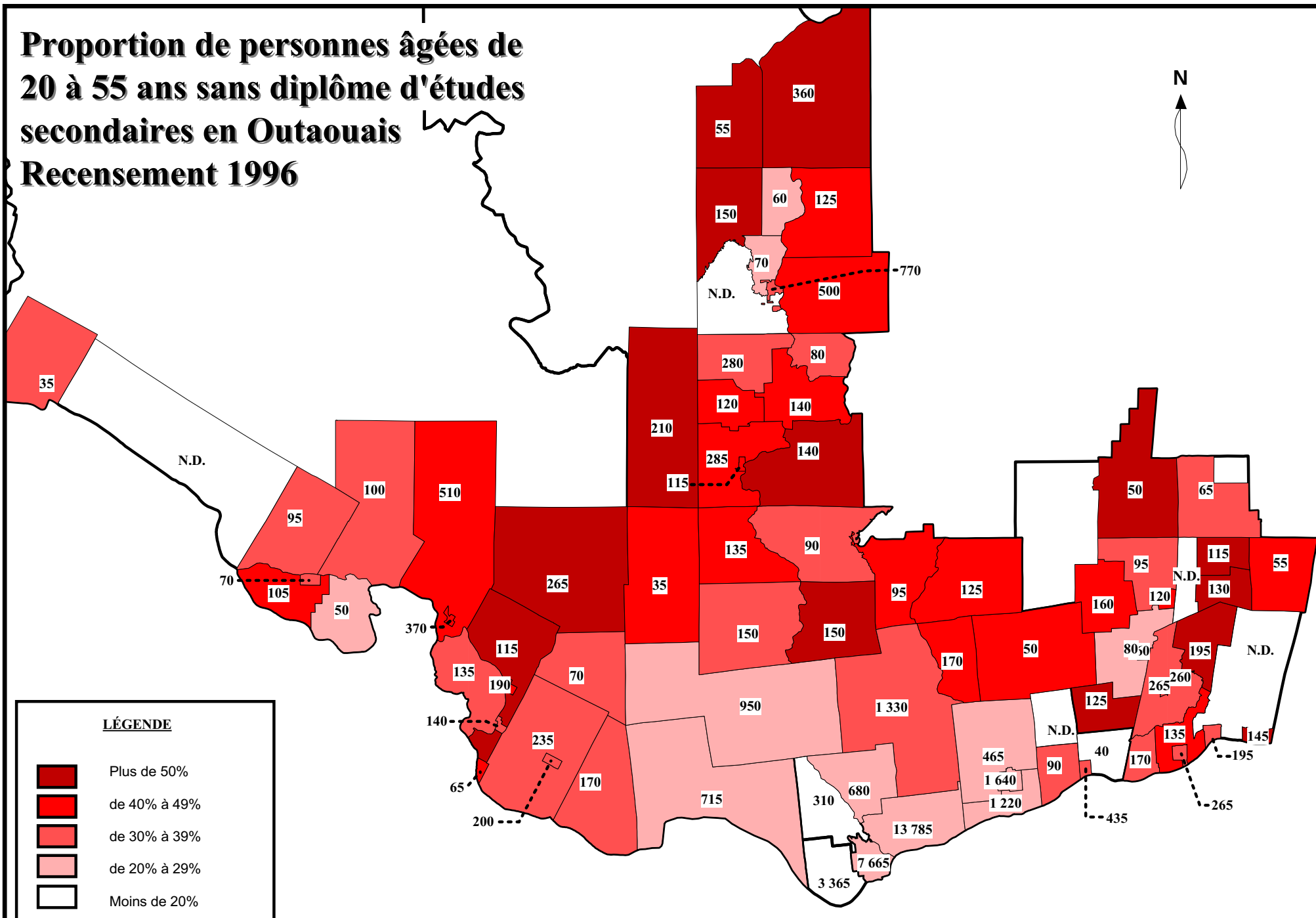
Pourcentage des ménages vivant sous le seuil de faible revenu en Outaouais Recensement 1996



Pourcentage des ménages vivant sous le seuil de faible revenu villes de Hull, Gatineau et Aylmer Recensement 1996



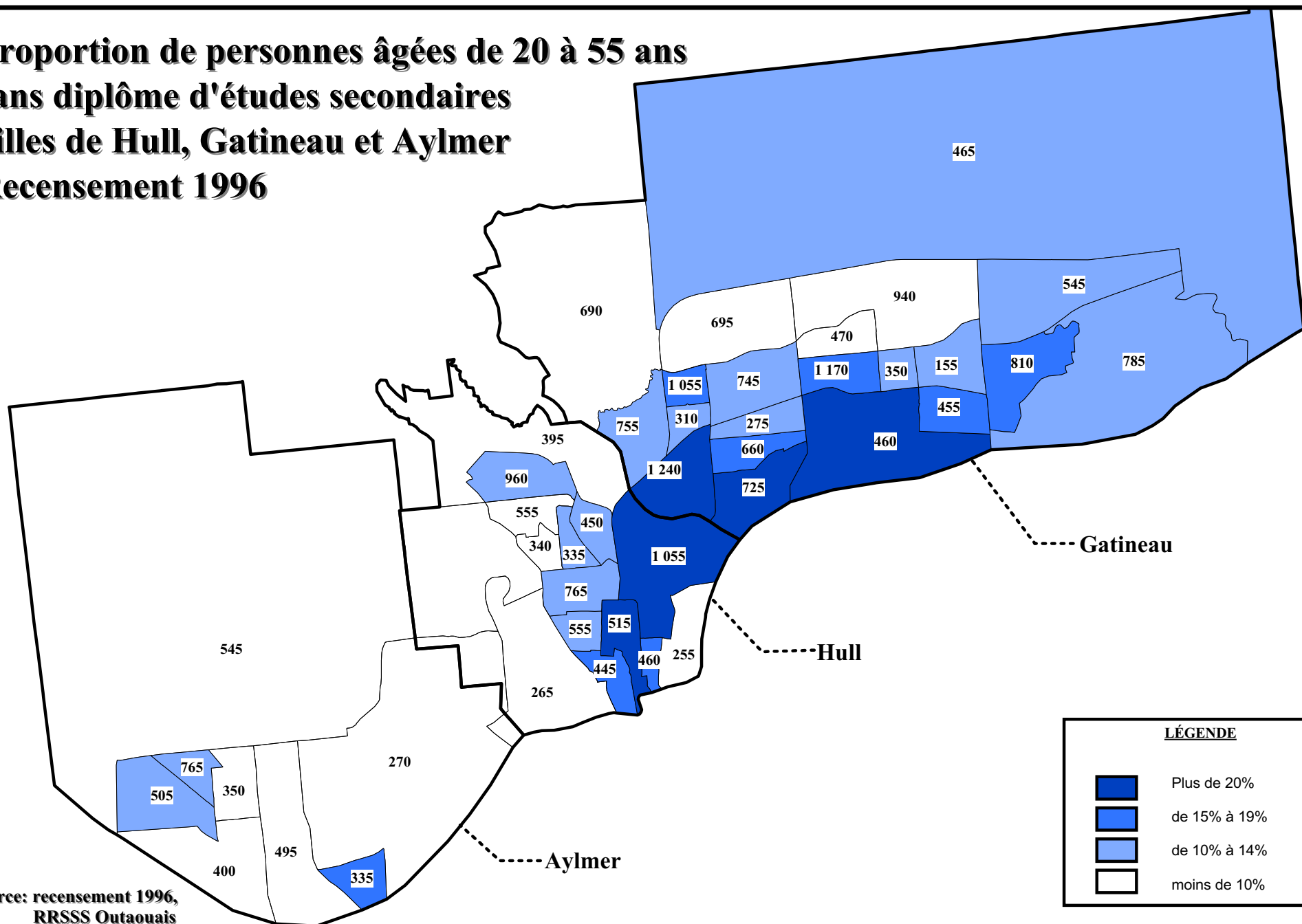
Proportion de personnes âgées de 20 à 55 ans sans diplôme d'études secondaires en Outaouais Recensement 1996



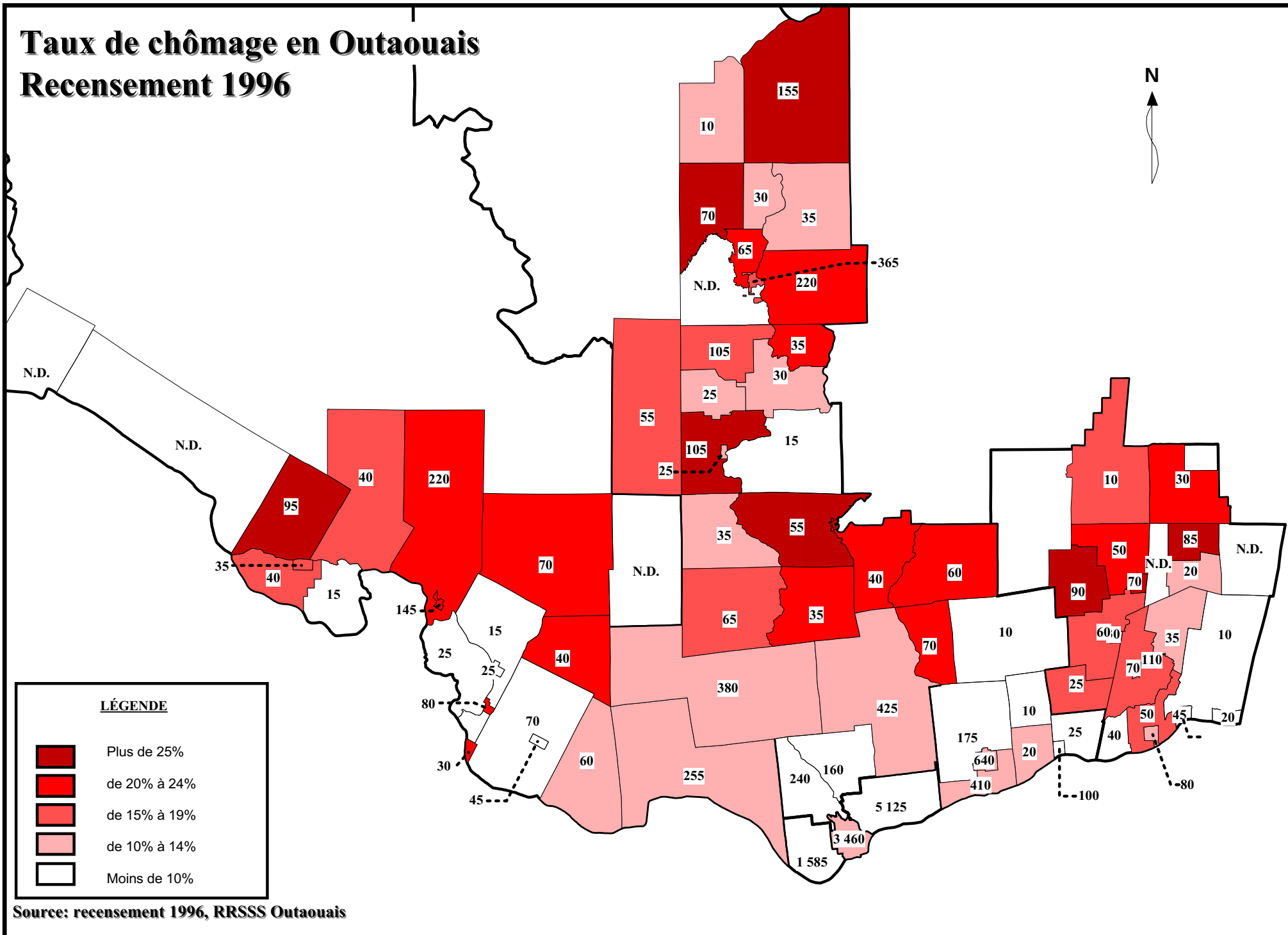
Source: recensement 1996, RRSSS Outaouais

Cartographie: Maxime Gauthier

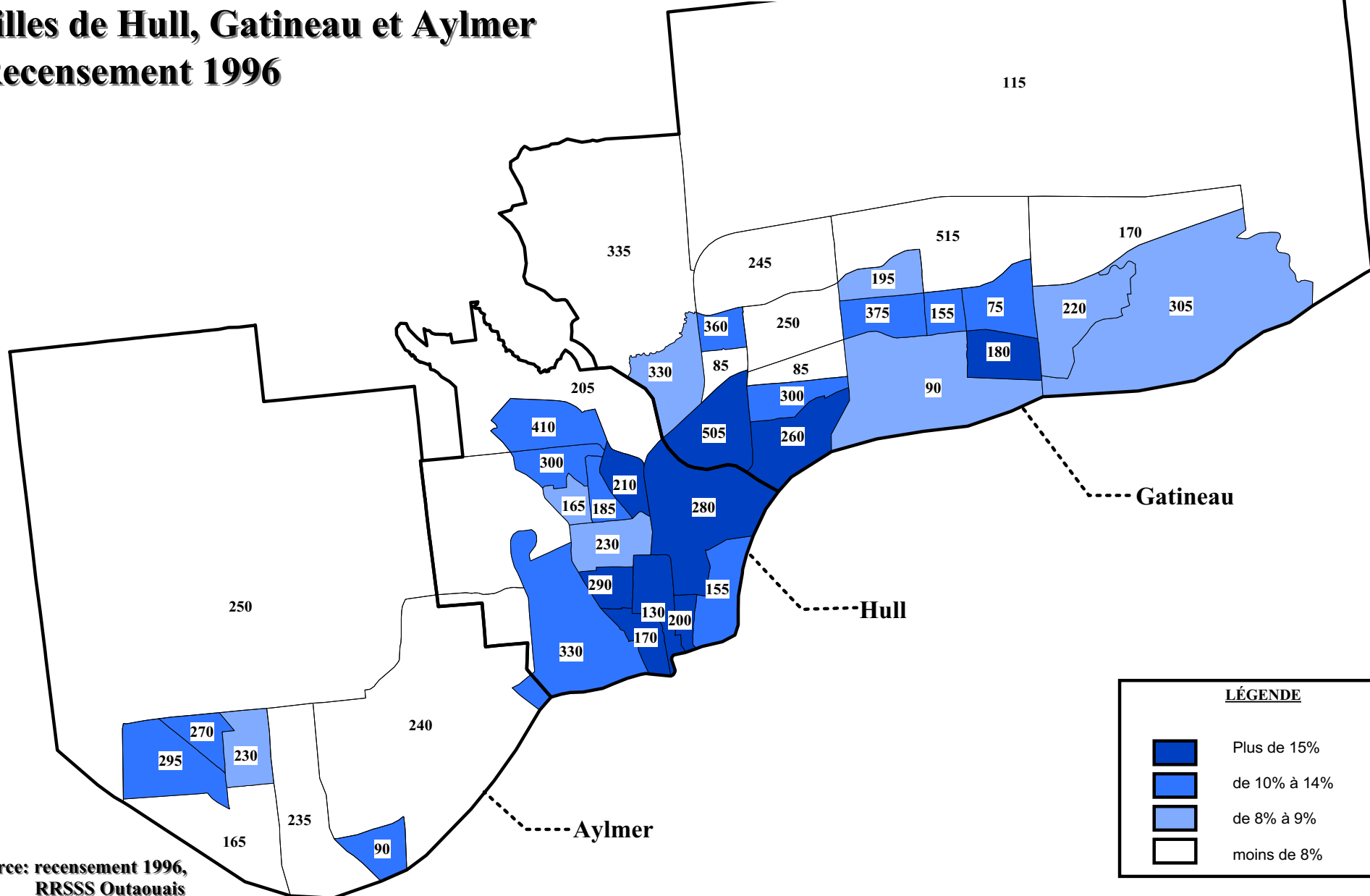
Proportion de personnes âgées de 20 à 55 ans sans diplôme d'études secondaires villes de Hull, Gatineau et Aylmer Recensement 1996



Taux de chômage en Outaouais Recensement 1996



Taux de chômage chez les personnes de 15 ans et plus **viles de Hull, Gatineau et Aylmer** **Recensement 1996**



Source: recensement 1996,
RRSSS Outaouais